

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Petite Enfance - Animation du Territoire - Social - Formation  
Environnement et sécurité - Travaux - Service Foncier  
Transition Numérique - Communication - Budget

## LE MOT

# DU PRÉSIDENT

Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-39, impose aux établissements publics de coopération intercommunale et syndicats intercommunaux, l'élaboration d'un rapport d'activités destiné à informer les élus et les administrés des communes adhérentes sur l'ensemble des actions réalisées, leurs objectifs, leurs coûts et leur impact.

Le rapport est présenté en fonctionnement de nos compétences statutaires et vous permet de prendre connaissance de la diversité et du dynamisme de nos actions, en particulier :

- Le développement d'initiatives en faveur de l'éducation à la protection de l'environnement à la protection de l'environnement à tous âges,
- L'importante concertation intercommunale qui a permis l'élaboration de la convention territoriale globale et renouvellement du CEJ.
- La création et le développement des espaces de vie sociale pour favoriser l'inclusion numérique et le lien social.

Vous le verrez, notre syndicat s'adapte et évolue en permanence.

Je remercie vivement mes chers collègues Maires, les vice-présidents, les membres du bureau et tous les délégués siégeant au sein des différentes instances, ainsi que toutes nos équipes pour leur investissement constant et leur esprit d'initiative et d'innovation qui ont permis, malgré des contraintes budgétaires strictes de maintenir et de développer des services publics de proximité pour nos administrés.

MERCI !

**Jean-Jacques Carlin**

*Président du Syndicat*

<b>PETITE ENFANCE</b>	<b>4</b>
<b>CRÈCHES</b>	<b>7</b>
<b>HALTE GARDERIE</b>	<b>24</b>
<b>RELAIS ASSISTANT MATERNEL</b>	<b>27</b>
<b>LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS</b>	<b>30</b>
<b>LUOTHÈQUE</b>	<b>42</b>
<b>PSYCHOLOGUE</b>	<b>48</b>
.....	
<b>ANNIMATION DU TERRITOIRE</b>	<b>51</b>
<b>BILAN</b>	<b>52</b>
<b>FORMATION</b>	<b>54</b>
<b>HANDICAP</b>	<b>56</b>
<b>ENFANCE</b>	<b>61</b>
<b>JEUNESSE</b>	<b>90</b>
<b>SÉJOURS</b>	<b>98</b>
<b>SPORT</b>	<b>105</b>
<b>PERSPECTIVES</b>	<b>120</b>
.....	
<b>RESEAU PARENTALITÉ</b>	<b>122</b>
.....	
<b>SOCIAL</b>	<b>135</b>
.....	
<b>CENTRE DE FORMATION</b>	<b>141</b>
.....	
<b>ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ</b>	<b>150</b>
.....	
<b>TRAVAUX</b>	<b>155</b>
.....	
<b>SERVICE FONCIER</b>	<b>163</b>
.....	
<b>TRANSITION NUMÉRIQUE</b>	<b>166</b>
.....	
<b>COMMUNICATION</b>	<b>174</b>
.....	
<b>BUDGET</b>	<b>283</b>

# PETITE ENFANCE

CRÈCHES

HALTE GARDERIE

RELAIS ASSISTANT MATERNEL

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

LUDOTHÈQUE

AUTRE



# Petite Enfance

Les services du Pôle Petite Enfance couvrent l'ensemble du territoire.

Ce rapport d'activité a pour objectif, outre de présenter de façon quantitative les actions, services et prestations du Pôle Petite Enfance, mais également de défendre l'aspect qualitatif de l'accueil des enfants et des familles.

Vous y trouverez les actions exceptionnelles, qui sortent des animations classiques et communes à l'ensemble des structures comme la Babygym, l'accueil de stagiaires ou l'organisation d'évènements festifs et que les services ont mises en place durant l'année 2019.

Fondement et ressource de l'ensemble des agents du Pôle, la qualité d'accueil représente un véritable engagement dans lequel tous les personnels s'emploient.

Le Pôle Petite Enfance du SIVoM Val de Banquière est organisé comme suit :

**L'accueil collectif** des jeunes enfants représenté par :

- 8 établissements multi-accueil,
- 1 crèche familiale,
- 1 halte-garderie

Soit **265 places** en accueils collectifs proposées sur le territoire.

**L'accueil au domicile** soutenu et encadré par le Relais Assistants Maternels est assuré par **122 assistantes maternelles agréées** sur l'ensemble du territoire, soit **329 places** à temps complet d'accueil et **39 places** à temps partiel.

Sont également proposés :

- 4 Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP),
- 2 ludothèques intercommunales,

Avec un nombre total de **664** heures d'ouverture (+119 h // 2018).

Ces services contribuent chacun avec sa spécificité, à l'accompagnement des familles et jouent un rôle de soutien dans les situations de prévention, de vulnérabilité ou encore de handicap.

Quelques chiffres clés – 2019 :

***Accueil familial et individuel* : 288** enfants différents accueillis chez les assistants maternels du territoire.

***Accueil collectif (crèches)* : 565** enfants différents accueillis dans nos structures collectives dont :

- 30 enfants avec un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)
- 2 enfants porteurs de handicap
- 24 accompagnements spécifiques (intervention de la psychologue petite enfance et/ou institutions partenaires)
- 50 enfants dont les parents sont en insertion professionnelle
- 9 enfants dans le cadre d'un accueil d'urgence

## **Crèche « la Barboteuse » de Castagniers**

### **Présentation:**

Adresse : 4648 Route de la Loubière – 06670 Castagniers

Date d'ouverture : 1991

Agrément : 23 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : **12**

### **Activités de la crèche:**

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : **64 enfants**

<b>Nom de la commune</b>	<b>Nombre d'enfants</b>
Castagniers	27
Aspremont	18
Saint Blaise	16
Levens	2
St Martin du Var	1

### **Les faits marquants 2019:**

- **Le jardinage**

Il fait partie intégrante de nos activités au sein de la crèche. Après nous être équipés de bacs, d'un composteur, de vraies pelles de jardiniers pour travailler la terre, nous avons agrandi notre espace de découvertes, en recyclant l'enclos à tortue (qui a perdu son occupante enfuie..), en bac de transvasement de terre. Ce bac fait la joie et les explorations des grands comme des plus petits. Quand le beau temps s'installe les activités liées aux manipulations de la terre peuvent reprendre. Cette année de nombreux bulbes ont fleuri nos jardinières. En plus des fraises qui jalonnent le passage des enfants, nous avons goûté nos tomates et nos salades et observé la croissance d'un petit melon et d'une courgette !

Le jardin et le jardinage sont devenus des espaces d'accueil et d'activités diversifiées pour les enfants et leurs parents, que l'éducatrice propose d'animer et de mettre à disposition dans le cadre des lieux d'Accueil Enfants/Parents, des samedi matins de la Barboteuse.



- **L'itinérance ludique :**

La journée pédagogique de l'année 2018 a inspiré notre réflexion à propos de l'organisation de nos activités. C'est ainsi que nous avons pu mettre un nom sur le principe pédagogique de notre choix : l'itinérance ludique. Dès le début d'année nous avons réfléchi ensemble à la mise en place de cette pratique en tenant compte des besoins fondamentaux des enfants mais aussi des habitudes de chacune des membres de l'équipe. En effet l'itinérance ludique favorise des jeux libres, d'un ou de plusieurs petits groupes d'enfants sur des postes d'activités simultanés, ludiques diversifiées et complémentaires repartis dans des espaces mitoyens. De ce fait, les adultes se postent en observateurs et en régulateurs bienveillants des actions et réactions des enfants qui s'y trouvent. Cette nouvelle approche a demandé à chacune d'accepter et d'adapter sa pratique en révisant son référentiel pédagogique. Afin que cette pédagogie se réalise au sein de la Barboteuse, nous avons choisis de la mettre en place deux fois par semaine, dans un premier temps.

- **Les 1000 premiers jours de vie :**

Les premières périodes de la vie, de l'environnement péri-conceptionnel en passant par la grossesse, jusqu'à la fin de la première enfance 2 ans (soit les « 1000 premiers jours »), selon le motto adopté par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) constituent une fenêtre unique de sensibilité au cours de laquelle l'environnement sous toutes ses formes qu'il soit nutritionnel, écologique, socio-économique crée des marques sur le génome, programmant la santé et le risque futur de maladie d'un individu pour la vie. Une susceptibilité ou une résistance à développer, plus tard, l'ensemble des maladies chroniques non transmissibles de l'adulte peut ainsi se créer, au gré des évolutions du contexte, notamment nutritionnel.

Objectifs généraux :

- Limiter l'exposition des enfants aux perturbateurs endocriniens et nanoparticules (air, alimentations et cosmétiques, surface)
- Limiter et trier les déchets (recyclage de matériaux, tri sélectif)
- Respect et découverte de l'environnement écosystème (produit écocert, activité de la terre)

- Partage et échange des savoir entre professionnel et famille

A la crèche, les équipes s'en préoccupent :

- **En cuisine** : Tri sélectif, Préparation des repas avec 50% des aliments BIO,

Utilisation de fruits et légumes de saison, Produit issus de l'agriculture locale (diminution d'émission de CO2)

- **Entretien des locaux** : Utilisation de produit écocert, Limitation de la multiplication des produits.
- **Soin du corps** : Utilisation de coton et non de lingette, Utilisation de savon a 98% Naturel, Utilisation de couche écologique.
- **Educatif** : Favoriser les activités avec du matériel de récupération, le contact des enfants avec la nature, la Terre : potager, plantation floral, découverte sensorielle, manipulation, favoriser les activités cuisine afin de d'apprécier les fruits et légumes, mettre à disposition des jouets en bois.
- **Parentalité** : Café des parents à la crèche, Samedi de la Barboteuse : éducation et information auprès des familles avec les codes, Information sur la mauvaise habitude alimentaire, lecture des étiquettes, alimentation /relation, gout et appétit.....
- Echange et information avec la Pédiatre responsable de la crèche.

Ce projet est travaillé à l'intérieur de la Barboteuse en équipe et avec les parents, ainsi des connaissances et des informations communes sont transmises, aux uns et aux autres afin d'assurer une coéducation cohérente auprès de l'enfant.

## Crèche « les P'tits Bouts » de Colomars

### Présentation:

Adresse : 10 Chemin du Génie – 06670 Colomars

Date d'ouverture : 2003

Agrément : 25 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : **14**

### Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : **60 enfants**

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Colomars	55
Aspremont	3
Tourrette-Levens	1
Saint Blaise	1

### Les faits marquants 2019:

#### Accueil des stagiaires :

Nous avons accueilli :

- 2 assistantes maternelles pour 2 jours de formation chacune
- Une élève en soin et service à la personne, 3 semaines
- Une étudiante auxiliaire de puériculture, 4 semaines
- Une étudiante en psychomotricité, 2 semaines

- Atelier massage :

Nous avons proposé aux parents des p'tits bouts, 2 ateliers massage, un en février et un en décembre, le samedi matin.

Belle participation des parents et des enfants, environ 8 familles à chaque session.



- **Journée pyjama :**

Nous avons fait le choix de nous offrir deux journées cocooning, où tous les enfants et l'équipe sont venus à la crèche en pyjama, pour passer une très douce journée.

- **Vernissage à la mairie de Colomars :**

Les enfants de la crèche et des écoles exposent leurs œuvres ! Les petits comme les grands sont invités à venir les admirer, cette rencontre est suivie d'un apéritif partagé.

- **Participation au printemps des poètes :**

Les enfants ont réalisé des peintures qui ont été exposées à la salle BAUMA de COLOMARS sur le thème de « la beauté ».

Nous avons été primés et reçu 3 beaux livres pour la crèche.

- **La semaine du goût :**

La cuisinière a mis l'accent sur les couleurs et sur le goût, bien sûr ! Saveurs provençales, menu autour d'une même couleur, menu du bout des doigts, menu trompe l'œil, saveurs locales...

Chloé est toute nouvelle sur le poste de la cuisine et doit prendre l'habitude de tous ces événements festifs qui font partie de la vie de la crèche.



## Crèche « Li Calinous » de La Trinité

### Présentation:

Adresse : 18 Chemin de l'Olivaie – 06340 La Trinité

Date d'ouverture : 2011

Agrément : 45 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 20

### Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : **113 enfants**

Nom de la commune	Nombre d'enfants
La Trinité	110
Saint-André de la Roche	2
Aspremont	1

### Les faits marquants 2019 :

- Maintien du projet autour du portage en écharpe ou partage dit « respectueux »

Mis en place dans la crèche depuis septembre 2012 et qui rencontre un vif intérêt autant auprès des professionnelles que des familles.



- **Give Box**

Mise en place d'une boîte où les parents peuvent déposer des objets qu'ils n'utilisent plus et qui pourraient servir à d'autres enfants. Cela évite le gaspillage et les dépenses inutiles. Chacun peut se servir librement et gratuitement.

- **Protocole d'évacuation en cas d'incendie et confinement.**

Un gros travail a été fait sur l'organisation des professionnelles sur l'espace de regroupement, deux exercices ont eu lieu. Suite aux événements terribles survenus à Nice les procédures se sont renforcées et nous avons réfléchi à deux lieux de confinement utilisés en cas de problème. Des postes de télévision ont été installés dans les deux salles d'accueil et sur les ordinateurs pour assurer la sécurité au quotidien

## Crèche « La Ritournelle » de Levens

### Présentation:

Adresse : Rue Robert Préaud – 06670 Levens

Date d'ouverture : 2006

Agrément : 30 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 15

### Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : **74 enfants**

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Levens	69
La Roquette sur Var	4
Saint-André de la Roche	1

### Les faits marquants 2019 :

- La permaculture (concept systémique et global qui vise à créer des écosystèmes en considération la biodiversité de chaque système).

Dans le cadre de notre démarche écologique, nous menons un projet avec une association locale « On Sème Ensemble » qui agit auprès des enfants dans la reconnexion à la nature et à l'environnement. Nous avons proposé divers ateliers de découverte (toucher les différentes matières...) et avons par la suite investi les parents dans la création du bac de permaculture, ainsi que de semis.





- **Protection de la santé et de l'environnement**

Noter investissement a fait un bond en 2019. En effet, des ateliers autour de la santé et de l'environnement ont été menés par le Centre de Découverte Mer Montagne, afin de sensibiliser 2 à 3 agents par crèche sur des thèmes bien particuliers :

- les perturbateurs endocriniens,
- les produits en contact avec la peau,
- l'alimentation (les menus réalisés sont au-delà du 50% bio préconisé),
- les contenants alimentaires,
- les nanoparticules,
- les ondes électromagnétiques,
- la qualité de l'air.

Nous avons débuté **notre transition vers des matériaux plus sains auprès des enfants**, et pas seulement pour jouer. En effet, il nous a paru important de changer nos contenants alimentaires : **le plastique a été remplacé** par le verre et l'inox concernant les contenants dits de « cuisine », jugés moins nocifs pour la santé et plus durables pour l'environnement.

Parallèlement, nous avons changé nos produits d'entretien pour **des produits écolabellisés**, dans l'attente d'avoir des autorisations pour utiliser des produits plus naturels (comme le savon noir, le vinaigre blanc, ...) tout en respectant les normes exigées par la collectivité pour garantir la sécurité sanitaire.

Nous choisissons d'axer nos commandes de jeux/ matériel éducatif sur **des matériaux plus durables** (bois, matières naturelles) ceux-ci représentent un coût plus important mais cela nous permet d'agir pour un environnement sain et plus durable autour de l'enfant.

## Crèche « La Grenouillère » de Saint-André de la Roche

### Présentation:

Adresse : 33 Boulevard du 8 mai 1945 – 06730 Saint-André de la Roche

Date d'ouverture : 2000

Agrément : 45 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : **23**

### Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : **114 enfants**

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Saint-André de la Roche	94
Tourrette-Levens	6
Falicon	7
La Roquette sur Var	3
La Trinité	4

### Les faits marquants 2019:

- La grande lessive :

Le projet de « la grande lessive » est national, le thème de cette année était « De la couleur ! ». Ça tombait bien ! Les enfants ont pu peindre librement ! Cette journée a permis aux parents de découvrir les œuvres de leurs enfants. Nous avons pu voir l'engouement des uns et des autres en apportant leurs trésors. Ce projet a pour vocation de faire sortir l'Art à l'extérieur, l'exposition se déroulait dans les rues de Saint André. Cette année il a fait beau, les parents ont été ravis et enchantés, ils ont été nombreux à profiter de cette exposition, en allant avec leurs enfants découvrir en dehors de la crèche ces œuvres.

- Accueil et participation des familles au sein de la crèche :

Nous invitons les parents à rentrer et participer à la vie de la crèche. L'équipe souhaite le plus possible les impliquer à travers différentes initiatives. Ce lieu étant celui de leurs enfants, il faut qu'il soit le leur au même titre.

Pour cela, différentes activités leur ont été proposées durant l'année comme les ateliers gourmands, les séances de Babygym, participation active aux fêtes de saison...

- **Le goûter des anciens :**

Il a été organisé cette année début octobre. Les enfants nouvellement partis à l'école ont reçu leur première lettre à leur nom ! « Vous êtes invités à retrouver vos copains de l'an passé ! ». Les enfants sont en effet partis dans plusieurs écoles maternelles de par l'étendue du territoire du Sivom. Ils ont donc retrouvé leurs anciens camarades et nous avons partagé des nouvelles de leurs rentrées respectives. Ce goûter a été très apprécié autant par les parents, par les enfants que par l'équipe. Les parents attendaient cette rencontre avec impatience car cela fait le lien entre deux étapes de la vie de l'enfant. De nombreuses familles se sont déplacées ! Ils ont pu échanger autour d'un magnifique buffet fait maison par le cuisinier, dans une décoration faite de ballons à l'hélium et de plein de belles choses. De beaux souvenirs ! Cette fête a lieu à un moment stratégique : 1 mois après la rentrée pour qu'ils aient le temps de bien découvrir leur nouvelle école mais aussi pour que l'année précédente ne soit pas trop loin dans leur tête.

## **Crèche « L'Oustalet » de Saint-Martin-du-Var**

### **Présentation:**

Adresse : 3 Avenue Pasteur – 06670 Saint-Martin du Var

Date d'ouverture : 2004

Agrément : 27 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : **13**

### **Activités de la crèche:**

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : **63 enfants**

<b>Nom de la commune</b>	<b>Nombre d'enfants</b>
Saint-Martin-du-Var	50
Saint Blaise	4
Castagniers	2
Levens	1
La Roquette sur Var	6

### **Les faits marquants 2019:**

- **Le café des parents** :

Proposé dès que possible lors de l'accueil du matin dans le service des bébés et le service des moyens grands. Il permet aux parents de créer un lien enfant-parent-professionnelle. L'enfant prend un peu plus de temps avec son parent dans la section, ce qui lui permet de partager avec lui ce qu'il vit pendant sa journée à la crèche. Ce temps de partage favorise également l'échange parents-professionnelles, une relation de confiance s'installe.

- **L'écologie au sein de la crèche** :

Un des gros projets de cette année a été de mettre en œuvre de nombreuses actions concernant l'écologie. A ce jour de nombreuses choses sont mises en places dont le tri du papier, du verre, du plastique, du cartons, l'utilisation d'essuies mains réutilisables et non plus jetables, la sensibilisation des équipes au fait d'éteindre les lumières, l'utilisation de produit éco-labélisés, installation d'un composteur dans le jardin, couches écologiques, achat de sur-chaussures réutilisables, gigoteuses en coton organique, et encore pleins de petites choses.

- Sortie à la ferme :

En mai, nous avons pu faire une sortie de crèche tous ensemble sur un samedi. Nous sommes allés à la crèche de l'Abadie (SIVOM), une sortie qui a eu un énorme succès et dont les parents ont redemandé qu'elle ait lieu en 2020. Les enfants ont pu découvrir les différents animaux de la ferme, les nourrir, les brosser. Des activités autour du jardinage ont pu être faites. Un grand pique-nique où chaque famille a participé en cuisinant un petit quelque chose a créé un énorme moment de partage. Une journée coup de cœur pour les équipes, les familles et les enfants.



## **Crèche de Tourrette-Levens**

### **Présentation:**

Adresse : 71, Chemin Saint Sébastian – 06690 Tourrette-Levens

Date d'ouverture : 2012

Agrément : 30 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : **15**

### **Activités de la crèche:**

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : **71 enfants**

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Tourrette-Levens	65
Aspremont	2
Levens	1
Saint-André de la Roche	3

### **Les faits marquants 2019:**

- **La pédagogie Montessori** :

Le fil conducteur de cette pédagogie est « Apprends-moi à faire seul ».

De base, elle sous-tend notre projet éducatif et pédagogique, et se traduit dans l'état d'esprit et l'attitude des professionnels de la crèche au quotidien.

Pour autant, nous ne sommes pas une crèche Montessori et nous l'appliquons en pas de manière stricte.

Dans la pédagogie Montessori, au niveau des activités, il existe un matériel spécifique qui n'est pas le jeu ou jouet que nous utilisons habituellement dans les crèches. Tous les apprentissages, et notamment ceux qui développent la motricité fine, le tri, le dénombrement... se font avec des objets du quotidien.

Il y a une activité pour un enfant : le matériel est présenté sur des meubles ou étagères qui sont à la hauteur de l'enfant ; c'est lui qui choisit l'activité, la met en pratique, décide de la stopper, et la range à la place qui lui est attribuée.

Le temps de l'activité, ils sont posés, comme centrés dans leur bulle et mettaient beaucoup d'énergie et de sérieux à réaliser « l'exercice ».

La professionnelle présente l'activité à l'enfant afin qu'il reproduise les gestes, la « consigne » qui correspond à l'activité. Elle montre les bons gestes, puis l'enfant essaie de reproduire.

Cette pédagogie, lorsqu'elle est pratiquée de manière académique dans les écoles Montessori, laisse le choix à l'enfant d'aller vers l'activité qui lui convient sur le moment, car lui seul sait ce dont il a besoin, et ainsi d'être complètement absorbé par

elle, et d'apprendre ce qu'il en a à en retirer. L'enfant est centré sur lui, et l'apprentissage est facilité.



- Les émotions

Avec l'ensemble de l'équipe, nous avons voulu aborder le thème des émotions vécues par les enfants.

En l'absence de langage, c'est par et à travers leurs émotions que les enfants s'expriment. Mais ils sont aussi, quelquefois, débordés par celles-ci.

Les professionnelles ont été particulièrement attentives aux émotions des enfants, sensibilisées à les accueillir et à les verbaliser.

Ensuite, elles ont appris aux enfants à les reconnaître et à trouver le moyen de ne pas se laisser envahir par elles.

Par exemple, un enfant qui pleure parce qu'il est triste, ira chercher son doudou pour se réconforter.

Autre exemple, un enfant en colère parce qu'il est frustré, ira taper sur un coussin ou l'enfermer dans la boîte à colères.

Chaque enfant apprend, petit à petit à gérer ses émotions, en sachant ce qui peut le rassurer, lui faire du bien pour retrouver un équilibre émotionnel.

Ainsi, il va gagner en autonomie affective.

Peu à peu, il apprendra à nommer l'émotion qu'il ressent.

Reconnaître ses émotions lui permet aussi de reconnaître celles des autres, enfants et adultes, de développer son empathie et donc des compétences sociales.

Pour accompagner les enfants, les professionnelles ont utilisé différents supports comme des livres, des images, et des jeux.



## **Crèche Familiale de La Trinité**

### **Présentation:**

Adresse : 18 Chemin de l'Olivaie – 06340 La Trinité

Date d'ouverture : 1983

Agrément : 23 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : **8**

### **Activités de la crèche:**

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : **16 enfants**

<b>Nom de la commune</b>	<b>Nombre d'enfants</b>
La Trinité	15
Saint-André de la Roche	1

### **Les faits marquants 2019:**

## **Halte-Garderie d'Inter'Val Formation**

### **Présentation:**

Adresse : 18 Chemin de l'Olivaie – 06340 La Trinité

Date d'ouverture : 2012

Agrément : 15 enfants par jour

Jours et horaires d'ouverture : les lundis (à/p nov. 2019), mardis et vendredis de 9h à 17h

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : **4**

### **Spécificités de la halte-garderie:**

- Accueil des enfants des assistants maternels privés qui se forment sur leur temps de travail.
- Accueil des enfants des familles fragilisées, en réinsertion professionnelle et en accompagnement avec Inter'Val Formation.

### **Activités de la halte-garderie:**

Nombre d'enfants accueillis sur l'année (tout public confondu) : **47 enfants**

<b>Nom de la commune</b>	<b>Nombre d'enfants</b>
La Trinité	10
Saint-Martin-du-Var	1
Saint Laurent du Var	3
Bonson	3
Nice	28
Drap	2

Nombre d'assistants maternels par commune : **6 assistants maternels**

<b>Nom de la commune</b>	<b>Nombre d'enfants</b>
La Trinité	3
Saint-Martin-du-Var	1
Saint Laurent du Var	1
Bonson	1

Activité de janvier à décembre 2019 :

Mois	Nb de jours d'ouverture	Nb d'heures d'ouverture	Nb de présences réelles	Nb de présences réelles
Janvier	8	64	61	94
Février	6	48	45	69
Mars	9	72	88	118
Avril	7	56	63	101
Mai	7	56	66	87
Juin	8	64	66	89
Juillet	9	72	49	75
Août	1	8	4	9
Septembre	8	64	23	44
Octobre	9	72	29	40
Novembre	11	88	36	49
Décembre	11	88	51	88
<b>Total</b>	<b>94</b>	<b>752</b>	<b>581</b>	<b>863</b>

Les faits marquants 2019:

	Nombre d'enfants accueillis		TOTAL
	AsMat	RSA	Nombre
janvier	25	36	61
février	13	32	45
mars	0	88	88
avril	0	63	63
mai	0	66	66
juin	0	66	66
juillet	0	49	49
août	0	4	4
septembre	4	19	23
octobre	0	29	29
novembre	0	36	36
décembre	0	51	51
<b>TOTAL</b>	<b>42</b>	<b>539</b>	<b>581</b>

Ce sont plus de **3026 h** d'accueil qui ont été effectuées en 2019, répartis comme suit :

- 285h concernent les enfants accueillis par les assistantes maternelles qui ont fait le choix de se former sur le temps de travail (du lundi au vendredi)
- 2741h effectuées au bénéfice des familles monoparentales ou relevant des minima sociaux (RSA), réalisant une formation initiale ou d'insertion professionnelle.

## Relais Petite Enfance

### Présentation:

Adresse : 2 rue du Ghet – 06730 Saint-André de la Roche

Date d'ouverture : 2001

Période de fermeture : 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 5

### Activités du Relais Petite Enfance:

Tableau des assistantes maternelles par communes et nombre de places d'accueil :

Communes	Nb d'assistantes maternelles	nombre de places d'accueil
Aspremont	2	7 TC
Castagniers	8	22 TC – 6 TNC – 1 PERI
Colomars	4	14 TC – 2 TNC – 1 PERI
Falicon	2	8 TC
La Roquette sur Var	3	7 TC - 1 TNC
La Trinité	27	65 TC – 10 TNC – 6 PERI
Levens	24	67 TC – 7 TNC – 3 PERI
Saint-André de la Roche	19	49 TC – 5 TNC – 2 PERI
Saint-Blaise	3	10 TC – 1 TNC
Saint-Martin-du-Var	16	41 TC – 5 TNC – 1 PERI
Tourrette-Levens	14	39 TC – 2 TNC
<b>TOTAL</b>	<b>122</b>	<b>329 TC – 39 TNC – 14 PERI</b>

*(TC = Temps Complet / TNC = Temps Non Complet / PERI = Périscolaire)*

Information complémentaire : 15 assistantes maternelles en indisponibilité, représentant 35 TC + 3 TNC + 2 PERI

Le nombre de place réel pour l'année 2019 est : **294 TC + 36 TNC + 12 PERI chez 107 assistantes maternelles en activité.**

Certaines communes sont davantage touchées par les indisponibilités des professionnelles, créant un manque en termes de place d'accueil.

Une campagne d'information sur le métier d'assistant maternel » est envisagée dans celles-ci.

Tableau de participation aux Matinées du Relais :

<b>Communes des lieux d'animation</b>	<b>Nombre d'activités proposées</b>	<b>Nombre d'assistants maternels (cumul d'AsMat accueillies sur l'année)</b>	<b>Nombre d'enfants (cumul d'enfant accueillis sur l'année)</b>
La Trinité	57	302	633
Levens + Saint-Blaise	45	211	568
Saint-André de la Roche + Falicon	63	245	591
Saint-Martin-du-Var + Castagniers + Colomars + La Roquette sur Var	46	331	745
Tourrette-Levens + Aspremont	63	319	657
<b>TOTAL</b>	<b>274</b>	<b>1408</b>	<b>3194</b>

**Les faits marquants 2019 :**

- **Les réunions collectives « Devenir parents »**

Afin de suivre les recommandations de la CNAF, le Relais Petite Enfance du SIVOM Val de Banquière a mis en place des réunions collectives à destination des familles du territoire. L'objectif est de diffuser le plus largement possible, l'ensemble des informations concernant les modes d'accueil, les prestations sociales et les services d'accompagnement des familles (les LAEP et les ludothèques) ayant des enfants en bas âge (0-6 ans).

Ces réunions, débutées en février 2019 (total : 12), regroupent divers intervenants comme les travailleurs sociaux de la Caf, les agents de PMI et les agents du SIVOM (directrice de crèche, représentant du RAM, référente parentalité).

Ainsi, les parents (219) ont bénéficié d'une information complète en une seule fois leur ayant permis de faire les choix les plus opportuns pour eux et leurs enfants.

Pour le Relais, cette mise en place de centralisation, a légitimé notre rôle d'observatoire des demandes de modes d'accueil du territoire.



- **Les temps de professionnalisations des assistantes maternelles**

Les RAM sont chargés de faciliter le départ en formation des assistants maternels et doivent offrir un espace d'échange de paroles sur les pratiques professionnelles.

Pour cela, le Relais du SIVOM organise chaque année des temps de sensibilisation :

- **une matinée professionnalisante en partenariat avec la PMI** fut organisée sur la création de jeux à base de recyclage des déchets,

- **trois matinées sur la parentalité dans les actions du RAM** ont eu lieu sur la coéducation : la place de chacun auprès de l'enfant ? Les limites ? Les attentes ? Un livret, résultat du fruit de leur réflexion, fut créé et diffusé auprès des assistantes maternelles intéressées par le thème et les directrices des crèches du SIVOM.

- **la rencontre parents - assistantes maternelles** a eu lieu le samedi 31 août 2019. Le choix de cette date fut basé sur la volonté de ne mobiliser que les assistantes maternelles qui avaient encore des disponibilités d'accueil, juste avant la rentrée scolaire. Malheureusement, ni les parents, ni les professionnelles ne se sont déplacés en nombre (seulement 10 personnes). Après 4 éditions, nous proposons une modification supplémentaire portant sur la date. En 2020, nous organiserons cette rencontre en novembre, pour les familles à la recherche d'un mode d'accueil en début d'année civile.

- **des réunions bilan de fin d'année (4) ont réuni 34 professionnelles** avec lesquelles, les animatrices ont pu échanger sur l'année écoulée et aborder les perspectives de l'année suivante. Ces temps d'échanges formels sont importants tant pour les animatrices que pour les assistantes maternelles car dans un esprit d'amélioration des conditions d'exercice, chaque partie apporte ses observations pour améliorer les temps collectifs.

# **Lieu d'Accueil Enfants-Parents de Castagniers**

## **« Les Ateliers enfants-parents des Samedis de La Barboteuse »**

### Présentation:

Adresse : 2648 Route de la Loubière – 06670 Castagniers

Jours et horaires : 2 à 3 samedis par mois de 10h à 12h30

Périodes de fermeture : pas d'accueil durant les vacances scolaires

### Activités de la structure:

Nombre de séances dans l'année : 23

Nombre de familles différentes accueillies dans l'année : 23

Nombre d'enfants différents accueillis dans l'année : 32

Nombre d'adultes différents accompagnants dans l'année : 34

### Répartition mensuelle de la fréquentation jusqu'au 31 décembre 2019 :

<b>Mois</b>	<b>Nb d'heures</b>
Janvier	7h30
Février	2h30
Mars	10h
Avril	2h30
Mai	5h
Juin	5h
Juillet	2h30
Août	/
Septembre	5h
Octobre	5h
Novembre	7h30
Décembre	5h
<b>TOTAL</b>	<b>57h30</b>

### Fréquentation par âge de jusqu'au 31 décembre 2019 :

	0/3 ans	4/6 ans	Total
Nb d'enfants	28	4	32

### Qualité de l'adulte accompagnant jusqu'au 31 décembre 2019 :

	Mères	Pères	Autre	Total
Nb d'adultes	21	12	1	34

### Les objectifs liés à l'accompagnement à la fonction parentale:

- Le temps d'accueil :

Huit accueillantes se relaient, dont 2 référentes, et accueillent les familles les samedis. Trois accueillantes ont pu bénéficier de la formation socle « La posture d'accueillant en LAEP : cadre et écoute » dispensée par Mme PILLOT-PERONNET du Furet (21h). Cette démarche a permis d'affiner le travail mis en place auprès des familles mais aussi au sein de l'équipe des accueillantes. Notre posture a été aussi abordée en supervision, enrichie des nouveaux éléments apportés par la formation socle.

La fonction de l'accueillante se définit par la fonction du regard, de la présence et de l'écoute qui accueille, soutient avec ou sans parole, sans jugement. Cette réceptivité a une fonction de soutien et d'étayage. La place que laisse l'accueillante à l'adulte-parent est un espace à la fonction parentale.

- Plusieurs choses ont été mises en place :
  - Un tableau d'accueil sur lequel l'accueillante inscrit le prénom de l'enfant et celui de son ou ses parents, ainsi que la fratrie. Ceci afin de ritualiser ce temps d'accueil et aussi d'impliquer l'enfant et/ou le parent dans l'accueil (on nomme chaque personne qui arrive, ce qui permet de lui donner une place dans le groupe).
  - Une réflexion a été menée sur l'aménagement de l'espace de la crèche dans laquelle a lieu l'accueil du LAEP les samedis. L'objectif était d'ouvrir les espaces de vie et de permettre aux familles et aux enfants de prendre place dans le lieu et de choisir ce qu'ils souhaitent partager.

Ainsi, différents univers distincts sont proposés :

- Accueil tisane et gressins à partager avec les enfants et les parents, canapé, table et chaises enfants : lieu ressource pour échanger.
  - Coin bébés avec un tapis et des jeux.
  - Univers « je réfléchis ! » : jeu de fermetures, serrures
  - Univers « cuisine »
  - Univers « garage »
  - Univers « encastrement, construction »
  - Toboggan
  - Univers « motricité avec plusieurs modules »
  - Univers lecture
- Un espace reste libre afin que les familles puissent s'installer et choisir un des jeux posés sur les étagères : puzzles, gommettes, feuilles, feutres, peinture, pâte à sel, transvasement.
  - Par beau temps, la porte donnant vers l'espace de jeu extérieur reste ouverte afin que les familles puissent aller et venir.
  - L'équipe partage cette mise en place demandant une bonne demi-heure d'installation et de rangement avant et après l'accueil des familles.





Nous observons une baisse de fréquentation des familles en 2019, qui suite à la formation socle. L'équipe des accueillantes s'est recentrée sur les objectifs premiers d'un LAEP. La communication a été retravaillée : il n'y a plus d'annonces de thématiques. Nous avons ajusté le moment partagé autour du jeu libre. Cela a permis de proposer plusieurs possibilités dans le même accueil, plus de possibles entre les enfants et les parents.

Cette **nouvelle organisation** a davantage ouvert aux familles d'enfants très jeunes (de moins de 3 ans). La différence est significative. Ce sont beaucoup de nouvelles familles arrivées sur le territoire et plus particulièrement sur la commune de St Blaise, créant une dynamique entre elles.

Par ailleurs, étant donné que les enfants âgés de 6 ans ne peuvent pas être accueillis en LAEP, certaines familles venant avec un seul parent ne viennent plus.

La mise en place par le Relais Petite Enfance depuis un an de Réunions « Devenir Parents », deux fois par mois permet aussi de présenter directement aux familles les actions Parentalité du SIVoM Val de Banquière. En effet, la référente Parentalité est présente à ces réunions et le cas échéant, la responsable du LAEP de Castagniers. Cette présence permet une présentation plus fine, plus concrète et un échange avec les parents.

Avec la nouvelle référente Parentalité, les réunions LAEP SIVoM ont lieu 1 fois par trimestre ce qui permet de garder le lien entre les lieux d'accueil.

## Lieu d'Accueil Enfants-Parents Li Calinous de La Trinité

### Présentation:

Adresse : 18 Chemin de l'Olivaie – 06340 La Trinité

Jours et horaires : les lundis de 9h30 à 11h30 (*de janvier 2019 à octobre 2019*) et les mercredis de 14h30 à 16h30

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

### Activités de la structure:

Amplitude annuelle réelle d'ouverture au public :

Nombre de séances dans l'année	73
Nombre de familles différentes accueillies dans l'année	31
Nombre d'enfants différents accueillis dans l'année Enfants entre 0 et 6 ans	41
Nombre d'adultes différents accompagnants dans l'année	39

Répartition mensuelle de la fréquentation jusqu'au 31 décembre 2019 :

	Nombre d'heures	Nombre d'actes- enfants	Nombre d'actes-adultes
Janvier	18	31	32
Février	12	22	21
Mars	16	46	44
Avril	12	27	30
Mai	14	29	32
Juin	14	23	19
Juillet	10	2	2
Août	0	0	0
Septembre	18	14	12
Octobre	18	24	21
Novembre	8	10	14
Décembre	6	18	23
<b>Total</b>	<b>146</b>	<b>246</b>	<b>250</b>

### Fréquentation par âge de jusqu'au 31 décembre 2019 :

	0 – 1an	1 – 2 ans	2 – 3 ans	3 – 4 ans	4 – 5 ans	5 – 6 ans	Total
Nombre d'enfants	10	11	12	1	4	3	41

### Qualité de l'adulte accompagnant jusqu'au 31 décembre 2019 :

	Mère	Père	Grand-mère	Autre	Total
Nombre d'adultes	25	5	4	5	39

### Les objectifs liés à l'accompagnement à la fonction parentale:

- Favoriser la relation entre l'enfant et son parent en valorisant la réunion de ces deux derniers autour Du jeu, afin qu'ils partagent une relation privilégiée.
- Favoriser le lien social entre parents, entre enfants, afin de rompre l'isolement et échanger autour de la parentalité.
- Valoriser, soutenir, accompagner les parents dans leur rôle parental et valoriser leurs compétences.
- Proposer un lieu et un temps d'échanges autour de problématiques diverses amenées par les parents, dans un climat bienveillant et sans jugement, afin que la parole soit libre.

#### Les effets observés sur :

##### ↳ Les enfants accueillis :

- Rupture de l'isolement
- Partage de jeux et rencontre d'autres enfants.
- Découverte de son parent dans un contexte nouveau, différent de celui de la maison.
- Partager des temps de jeu avec son parent.

##### ↳ Les adultes accueillis :

- La rencontre entre les parents et les accueillantes permet ces derniers de trouver une écoute bienveillante, un soutien autour de la parentalité.
- Ce lieu permet aux parents de créer du lien avec d'autre famille et ainsi sortir de l'isolement, de partager leur quotidien et leurs difficultés.
- Les parents découvrent les compétences de leurs enfants à travers le jeu et le regard d'un tiers.

Les deux temps d'accueils sur des demies journées différentes permet de toucher des publics différents et leurs attentes sont elles aussi différentes Cette année ces publics ne fréquentent qu'un de ces deux temps.

## Lieu d'Accueil Enfants-Parents de Saint-André de la Roche « La bulle paren'thé »

### Présentation:

Adresse : 33 boulevard du 8 mai 1945 – 06730 Saint-André de la Roche

Jours et horaires : Les jeudis de 8h30 à 11h

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

### Activités de la structure:

Amplitude annuelle réelle d'ouverture au public	100h
Amplitude annuelle réelle d'organisation du service	31 :40
Nombre de séances dans l'année	40
Nombre de familles différentes accueillies* dans l'année	28
Nombre d'enfants différents accueillis* dans l'année	39
Nombre d'adultes différents accompagnants dans l'année	32
Nombre total de familles accueillies dans l'année**	413 enfants + 390 accompagnants

\*\* cumul du nombre de familles ayant participé à chaque séance, représentant la fréquentation totale du Laep sur l'année.

### Taux de fréquentation annuelle (Nombre d'enfants /Nombre de séances):

	0/3 ANS	4/6ANS
Nombre d'enfants	35	4
% enfants	89.7%	10,3%

### Qualité de l'adulte accompagnant de septembre au 31 décembre 2019 :

	Mère	Père	Grand-mère
Nbre d'adultes	27	3	2
% familles	84%	9%	6%

Les enfants investissent très vite l'espace du LAEP et semblent à l'aise. Les espaces de jeux sont tous exploités de façon libre par les enfants. Différents pôles sont proposés à chaque séance (peinture libre, gommette, pâte à modeler, semoule, patouille, lectures, dessin, psychomoteur, tapis d'éveil tiroirs à jeux variés ...).

Le groupe d'enfants formé fin 2018 est revenu en début d'année 2019. Les échanges d'enfants sont désormais très efficaces, ce qui favorise les échanges entre adultes. De ce fait, l'entrée dans le jeu est facilitée pour les nouveaux enfants qui arrivent, l'esprit de convivialité est toujours présent.

Pour que les enfants continuent d'être à l'aise à chaque séance, nous privilégions la stabilité des pôles, repères pour les enfants, tout en y intégrant de la nouveauté, pour que chacun, dans son individualité, réponde à ses besoins. Nous avons observé que lorsque nous créons une ambiance feutrée et sensorielle, les familles se posent plus souvent dans la salle et les échanges semblent favorisés. Un espace plus intime semble adapté à notre public.

Par-delà, nous continuons de travailler sur l'aménagement de l'espace pour qu'il soit toujours plus accueillant. Ainsi, nous avons une réelle entrée accueillante, un coin salon propice aux échanges variés et à la rencontre autour d'un café ou d'un thé de qualité proposés systématiquement.

Le groupe initial a bien évolué au cours de 2019, les plus grands enfants étant partis à l'école, de nouveaux parents ont osé pousser la porte du lieu et apporter une nouvelle dynamique. D'ailleurs, nous avons plusieurs familles avec des enfants jumeaux qui viennent échanger à ce sujet au LAEP. Un réel soutien pour ces familles

- **Les objectifs liés à l'accompagnement à la fonction parentale:**

- ***lien social :***

De nombreuses familles fréquentant le LAEP cherchent à rencontrer d'autres familles, d'autres enfants pour ne plus rester isolées, sans réelles opportunités de faire de nouvelles rencontres (familles mutées, grands-parents isolés, congés maternité).

- ***socialiser son enfant :***

Aussi important que le lien social du parent, celui de l'enfant. Les familles expriment le besoin d'avoir un lieu adapté à la socialisation de leur enfant et sécurisé. Les enfants de ces familles ne fréquentent presque pas les établissements d'accueil du jeune enfant et rencontrent donc peu d'enfants

- ***ouvrir leur enfant à de nouvelles découvertes :***

Les familles nous ont exprimé le besoin de faire découvrir de nouveaux espaces, de nouveaux jeux, de nouvelles matières, activités, supports à leur enfant.

Nous pensons répondre à ce besoin en variant les pôles de jeux adaptés au développement de l'enfant. De ce fait, l'espace du LAEP propose une certaine stabilité de jeux (afin d'assurer une permanence sécurisante pour l'enfant) ainsi qu'une zone réservée à l'expression libre et la créativité.

- ***être soutenues dans leur fonction parentale :***

Nous relevons que les familles que nous accueillons ont beaucoup de questionnements quant à la maternité, le développement de l'enfant, l'alimentation, la parentalité, l'attachement, l'accordage avec leur tout petit, les soins, l'aspect médical etc...

Certaines familles n'ont aucun point de comparaison (pas de famille à proximité, aucun mode de garde, peu de lien social). Nous restons donc perpétuellement à l'écoute de ses questionnements.

Dans une démarche d'écoute active, nous ne donnons pas de réponses toutes faites, nous préférons essayer de donner toutes les clés aux parents pour qu'ils puissent trouver leurs propres réponses

## **Lieu d'Accueil Enfants-Parents de Tourrette-Levens**

### **« A l'Unisson »**

#### Présentation:

Adresse : 71 Chemin Saint Sébastian – 06690 Tourrette-Levens

Jours et horaires : les mardis de 16h à 18h30

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

#### Activités de la structure:

Amplitude annuelle réelle d'ouverture au public	109 h
Amplitude annuelle réelle d'organisation du service	88h30
Nombre de séances dans l'année	44
Nombre de familles différentes accueillies* dans l'année	45
Nombre d'enfants différents accueillis* dans l'année	66
Nombre d'adultes différents accompagnants dans l'année	60
Nombre total de familles accueillies dans l'année**	747

\* 1 enfant (et famille) fréquente peut-être régulièrement le Laep ; pour autant il (ou elle) n'est compté (e) qu'une fois dans cette rubrique.

\*\* cumul du nombre de familles ayant participé à chaque séance, représentant la fréquentation totale du Laep sur l'année.

#### Fréquentation par âge de jusqu'au 31 décembre 2019 :

	0 / 3 ans	4 / 6 ans	Total
Nb d'enfants	40	24	64

#### Qualité de l'adulte accompagnant jusqu'au 31 décembre 2019 :

	Mère	Père	Grand-mère	Grand-père	Autre	Total
Nb d'adultes	35	10	6	3	6	60

## Le cadre de référence des LAEP ( 0-6 ans)

En 2019, nous avons souhaité participer à la formation socle des accueillants en LAEP proposée par le Furet et animée par Isabelle Pillot Perronet : La posture d'accueillant en LAEP : cadre et écoute. Nous avons travaillé le cadre d'accueil et apporté quelques ajustements dans le but de correspondre totalement au cadre de fonctionnement des LAEP. Ces ajustements nous ont permis d'observer rapidement des effets sur l'accueil, que nous développerons par la suite.

Nous avons connaissance de ce cadre, mais il nous était parfois difficile de le poser strictement concernant l'accueil des enfants de plus de 6 ans, lorsqu'il s'agissait de fratries. La formation nous a accompagnées pour poser ce cadre, dans un premier temps, et à y trouver un véritable sens par la suite.

Certaines familles venaient au LAEP depuis l'ouverture, et ce sont agrandies au fil des années. On connaissait les aînés depuis leur plus jeune âge, ils appréciaient ce temps d'accueil, et étaient fiers d'être accompagnés par leurs frères et sœurs. Pour autant, **la présence de plusieurs enfants de 6 ou 7 ans générant une ambiance agitée et bruyante**. Le lieu ne correspondait plus à leurs besoins, et les parents étaient dans la vigilance par rapport aux plus jeunes, beaucoup moins dans l'échange.

Nous avons aussi remarqué que **les parents d'enfants plus jeunes, partaient rapidement** après leur arrivée.

Fortes de tous ces éléments, nous **avons décidé d'appliquer** cette règle au retour des vacances. Nous avons alors accueilli chaque famille pour expliquer le sens de cette règle, et permis aux plus grands de rester jouer une dernière fois. **Les familles** étaient déçues mais elles **ont compris**. Cependant, elles ne se sont pas organisées pour revenir avec les plus jeunes. **Ce sont des familles qui ne viennent plus**, ce que nous regrettons malgré tout, car elles semblaient trouver un intérêt à se retrouver dans ce lieu.

Par contre, **les familles des enfants de moins de 6 ans, passent plus de temps** dans le lieu, et nous avons constaté **la venue de nouvelles familles**. L'ambiance pendant les accueils est plus paisible, et plus propice aux échanges. De plus, la règle des moins de 6 ans a tout son sens pour le très jeune enfant qui, dans son stade de développement est autocentré. Elle lui permet d'expérimenter la relation à l'autre et la socialisation dans de meilleures conditions.

A la rentrée, nous avons également mis en place le **tableau d'accueil** qui est un outil de reconnaissance individuelle de l'enfant, de l'homme ou de la femme et de la fonction père ou mère. **Il nous positionne**, dès le départ, dans **une posture d'accueillante** reconnaissant la singularité de chacun. Durant cette formation, nous avons pu réinterroger notre posture d'accueillante, et souligner l'importance de donner la possibilité aux parents de créer du lien sans que ce soit un but en soi.

## Les objectifs liés à l'accompagnement à la fonction parentale:

**Effets observés sur les enfants accueillis :**

- Le LAEP est un lieu collectif de confrontation à l'autre.
- Le LAEP est un lieu collectif de socialisation.

**Effets observés sur les adultes accueillis :**

- Le LAEP est un lieu d'échanges, d'écoute, d'attitudes entre toutes les personnes, petites et grandes.
- Le LAEP est un lieu d'accueil avec ses règles



## **Ludothèque de Saint-André de la Roche**

### **Présentation:**

Adresse : 33 boulevard du 8 mai 1945 – 06730 Saint-André de la Roche

Jours et horaires : Les mercredis de 9h à 12h

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agent : 1

### **Activités de la structure:**

Répartition mensuelle de fréquentation jusqu'au 31 décembre 2019 :

	<b>Nb.d'heures</b>	<b>Nb. d'enfants</b>	<b>Mineurs + 6 ans</b>	<b>Nb.d'adultes</b>
<b>Janvier</b>	12	20	1	16
<b>Février</b>	9	13		9
<b>Mars</b>	12	9	2	11
<b>Avril</b>	9	7	0	6
<b>Mai</b>	9	11	1	10
<b>Juin</b>	12	6	1	6
<b>Juillet</b>	15	5	1	4
<b>Août</b>	3	1	0	1
<b>Septembre</b>	12	28	1	20
<b>Octobre</b>	15	36	1	25
<b>Novembre</b>	12	18	0	11
<b>Décembre</b>	6	9	0	4
<b>TOTAL</b>	<b>126</b>	<b>163</b>	<b>8</b>	<b>123</b>

### **La fréquentation**

La ludothèque permet d'accueillir les enfants de 0 à 6 ans et leur famille.

La ludothèque répond à une réelle demande de socialisation de leur enfant (rencontrer d'autres enfants, côtoyer un nouvel environnement, prendre du plaisir en découvrant de nouveaux jeux...).

La fréquentation reste très aléatoire. Nous constatons cependant que depuis la mise en place de réunions collectives « Devenir Parents », la communication sur ce lieu d'accueil s'est développée et de nouvelles familles s'inscrivent.

A noter également, que la disponibilité du lieu durant les vacances scolaires, permet d'accueillir des groupes d'enfants du Centre de loisirs (en fonction du planning des activités de l'ALSH et de la disponibilité de l'animatrice de la ludothèque). Ce partenariat est très positif, il permet aux enfants du centre de loisirs de passer du temps dans un espace différent durant leurs activités périscolaires.

#### Répartition des nouvelles familles par commune :

Aspremont	Castagniers	Châteauneuf	Falicon	La Trinité	Levens	St André	T.L	NICE
1	2	1	3	1	1	17	2	2
3.33%	6.67%	3.33%	10%	3.33%	3.33%	56.67%	6.67%	6.67%

#### Age des enfants de janvier à décembre 2019:

0 – 1 an	1 – 2 ans	2 – 3 ans	3 – 4 ans	4 – 5 ans	5 – 6 ans	TOTAL
14	8	8	5	3	1	39
35.90%	20.51%	20.51%	12.82%	7.69%	2.56%	100%

#### Qualité de l'adulte accompagnant de janvier à décembre 2019 :

Mères	Pères	AM	Grand-Mères	Enf + 6 ans	TOTAL
23	3	5	5	2	38
60.53%	7.89%	13.16%	13.16%	5.26%	100%

### Informations 2019 :

#### L'aménagement de l'espace

La ludothèque de St André est un espace mutualisé avec :

- Le Relais des assistantes maternelles et des enfants dans le cadre des matinées d'éveil proposées, le mardi matin ou le vendredi matin,
- le LAEP et la crèche de St André : planning d'occupation définit en début d'année et concertations régulières sur l'aménagement et l'optimisation de l'espace en fonction des objectifs de chacun.

Il fut procédé à l'installation d'étagères fixes permettant de ranger les jeux et jouets selon l'âge des enfants et les catégories et permettre une meilleure lisibilité des espaces théoriques et leur utilisation.

Un espace « motricité libre » fut aménagé avec une piscine à balles et modules amovibles en mousse.

### *Le travail en réseau des ludothèques du SIVoM*

Les deux Ludothèques du SIVoM Val de Banquière (Tourrette-Levens et St André de la Roche) sont gérées par le Relais Petite Enfance.

Le budget des deux ludothèques a été travaillé et proposé avec la responsable du Relais Petite Enfance.

Les deux ludothèques font partie du réseau ALF PACA (adhésion faite en 2019).

Les animatrices, référentes des ludothèques, échangent régulièrement sur l'organisation, les activités à proposer, la possibilité d'échanges de jeux entre les deux structures.

A ce titre, une journée festive commune aux deux ludothèques a été organisée en décembre : intervention de Edwige BRACQ (le matin à St André et l'après-midi à Tourrette) pour un atelier contes mimés et un goûter a été offert aux enfants et aux parents.

Dans le cadre du Projet d'accompagnement à la Fonction Parentale « Petites Parenthèses », la ludothèque de St André de la Roche s'est associée à la crèche et au LAEP afin de proposer aux familles des séances de découvertes sensorielles avec l'artiste Aurore EMAILLE.

## Ludothèque de Tourrette-Levens

### Présentation:

Adresse : 71 Chemin Saint Sébastian – 06690 Tourrette-Levens

Jours et horaires : Les mercredis de 14h30 à 17h30

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agent : 1

### Activités de la structure:

Répartition mensuelle de fréquentation jusqu'au 31 décembre 2019 :

	Nombre d'heures	Nombre d'enfants	Mineurs + 6 ans	Nombre d'adultes
Janvier	12	61	0	48
Février	9	38	0	26
Mars	12	34	2	33
Avril	9	26	2	24
Mai	9	35	2	28
Juin	12	15	0	14
Juillet	15	19	0	15
Août	3	0	1	0
Septembre	12	17	1	13
Octobre	15	31	5	20
Novembre	12	29	3	25
Décembre	6	14	3	11
<b>TOTAL</b>	<b>126 heures</b>	<b>315</b>	<b>20</b>	<b>248</b>

En 2019 il y a eu 13 nouvelles adhésions.

Répartition des nouvelles familles par commune :

Communes	Nombre
Castagniers	2
Châteauneuf	2
Coaraze	1
Contes	4
Levens	8
St André de la Roche	1
Aspremont	6
La Trinité	4
Tourrette-Levens	63
Nice	6
Saint-Blaise	5
Saint-Martin-Du-Var	2
Colomars	1

Age des enfants de janvier à décembre 2019 :

	0 – 1 an	1 – 2 ans	2 – 3 ans	3 – 4 ans	4 à 5 ans	5 – 6 ans	TOTAL
Nombre d'enfants	0	23	27	15	19	28	114
% enfants	0.00 %	21.10%	23.68%	13.76%	17.43%	25.69%	

Qualité de l'adulte accompagnant de janvier à décembre 2019 :

	Mère	Père	Grand-mère	Grand-père	Autre	Mineurs + 6 ans	TOTAL
Nombre d'adultes	80	14	15	5	14	11	139
Familles%	57.55%	11.11%	11.90%	3.97%	10.07%	8.73%	

## Les faits marquants 2019 :

### Une après-midi « histoires et chansons » avec une conteuse et une après midi musicale avec une musicienne

- La ludothèque a organisé une après-midi autour d'histoires et de chansons avec une conteuse/artiste. Cela a été un moment d'échanges, de plaisir et de rire. Sept enfants et 8 accompagnants, 4 enfants de la crèche de Tourrette Levens et deux professionnelles ont pu y participer.
- La demi-journée musique a rassemblée 7 familles ce jour-là.



## Psychologue Pôle Petite Enfance

### Introduction:

Le poste de psychologue a été créé en septembre 2005 pour appuyer la volonté constante du SIVoM Val de Banquière de soutenir et d'améliorer la qualité d'accueil proposée au public au sein de ses établissements Petite Enfance.

Les missions générales sont de contribuer au bien-être des enfants accueillis par l'adaptation des structures et des pratiques professionnelles à leur besoin, de soutenir les professionnels dans une réflexion sur leurs pratiques professionnelles et d'accompagner les familles par l'observation des enfants et la rencontre des parents.

### Temps d'observation sur le lieu d'accueil

#### Objectifs :

Ces observations peuvent être ciblées, par exemple, sur la dynamique du groupe d'enfants, sur une pratique professionnelle ou sur le développement d'un enfant en particulier.

Il s'agit de prévenir et repérer les troubles psychiques du jeune enfant ; de mettre en évidence les pratiques professionnelles inadaptées au développement harmonieux de l'enfant et à son épanouissement psychologique et de pérenniser les pratiques adaptées.

#### Indicateurs quantitatifs :

- **12** journées par structures collectives
- **8** participations aux matinées d'accueil du Lieu d'Accueil Enfants-Parents Li Calinous de La Trinité
- **24** participations aux animations du Relais Assistants Maternels.

### Lien avec les partenaires extérieurs

#### Objectifs :

- Proposer une orientation adaptée aux difficultés rencontrées par le public.
- Assurer une continuité et une cohérence entre les différents acteurs institutionnels.
- Coordonner des actions de formation des personnels avec nos partenaires.

#### Indicateurs quantitatifs :

- **65 échanges** ont été nécessaires cette année, avec les écoles, les professions libérales ou les professionnels de services médico, socio, psycho, éducatifs.

### Entretiens familiaux

#### Objectif :

Soutenir la fonction parentale en informant, accueillant les doutes et inquiétudes et orientant si nécessaire.

#### Indicateurs quantitatifs :

- **38 entretiens** et **24 appels** ont été réalisés cette année pour des préoccupations variées des familles, comme le sommeil, la gemellité, la relation aux autres par exemple.

### Réunions d'informations et d'échanges parents / professionnels

### Objectif :

Elles permettent des échanges entre parents et professionnels sur les thèmes incontournables de la petite enfance.

### Indicateurs quantitatifs :

- **8 réunions** ont été effectuées en partenariat avec la référente parentalité, les structures collectives et/ou le Relais Assistants Maternels.

## Réflexion sur les pratiques professionnelles

### Objectifs :

- Echanger autour des questionnements des professionnelles et des observations réalisées afin de soutenir la nécessaire réadaptation constante aux besoins des enfants.
- Permettre aux accueillantes de mettre en mots les émotions ressenties au contact des enfants et de leurs familles, afin d'optimiser leur positionnement professionnel.
- Favoriser l'accès à des savoirs spécifiques.
- Apporter un éclairage spécifique dans l'élaboration des projets du service.

### Indicateurs quantitatifs :

- **13** réunions par structure collective
- **20** réunions avec l'équipe du Relais Assistants Maternels
- **9** réunions d'échanges de pratique avec les assistantes maternelles de crèche familiale
- **11** supervisions du Lieu d'Accueil Enfants-Parents Li Calinous de La Trinité
- **2 supervisions** du Lieu d'Accueil Enfants-Parents A l'Unisson de Tournette-Levens
- **18** réunions d'échanges de pratiques avec les directrices et le DGS-responsable du Pôle Petite Enfance par intérim
- Pilotage du travail de préparation du contenu de la journée pédagogique
- Suivi des projets issus de la journée pédagogique.

## Accompagnement dans le cadre de l'accueil d'enfants nécessitant un accueil spécifique ou porteurs de handicap ou de maladie chronique :

Lors du repérage d'une inadéquation, temporaire ou définitive, entre les possibilités physiques, sensorielles, cognitives, relationnelles, psychiques d'un enfant et les conditions d'accueil proposées habituellement, un accompagnement spécifique est engagé.

Cet accompagnement spécifique a pour but de favoriser l'inclusion, la compensation, l'équité et la représentation positive de la différence.

### Objectifs :

- Evaluer les besoins de l'enfant au fin de son évolution dans la structure.
- Accompagner les parents dans la reconnaissance des compétences et des différences de leur enfant.
- Proposer des espaces de parole pour les professionnels autour du handicap, de l'accompagnement de l'enfant et de sa famille.
  
- Organiser des temps de formation ou d'information autour du handicap.
- Être identifié comme interlocuteur spécifique par les partenaires extérieurs.

#### Indicateurs quantitatifs :

- **35** familles ont bénéficié de ce type d'accompagnement
- **75** observations spécifiques ont été menées
- **147** temps d'information et de régulation avec les professionnels ont été nécessaires pour ajuster régulièrement l'accueil de l'enfant et sa famille.
- **16** orientations ont abouti à une prise en charge extérieure
- **5** familles ont été accompagnées spécifiquement vers l'institution scolaire
- **1** famille a choisi un maintien en crèche, pour leur enfant d'âge scolaire ayant des besoins spécifiques.

Ces indicateurs mettent clairement en évidence l'impact fort de l'accompagnement préventif dans la petite enfance.

En effet, au cours de l'année 2019, 35 enfants ont interpellé les professionnels par des spécificités dans leur développement au niveau moteur, affectif, cognitif ou relationnel.

L'appui et les ressources, proposés par les différents professionnels du pôle Petite Enfance à ces 35 familles, ont participé à une évolution favorable des situations, permettant à 19 enfants de poursuivre leur développement harmonieusement sans prise en charge extérieure.

Certains troubles repérés ne relevant pas de nos compétences, 16 prises en charges extérieures ont été nécessaires et favoriseront par leur précocité le devenir de ces enfants

# ANIMATION DU TERRITOIRE

BILAN

FORMATION

HANDICAP

ENFANCE

JEUNESSE

SÉJOURS

SPORT

PERSPECTIVES



<b><u>TABLEAU DES RESSOURCES HUMAINES</u></b>	
<b>122 ETP dont</b>	<b>68 agents permanents (Titulaire et non Titulaire)</b>
	<b>180 animateurs vacataires – totalisant 900 arrêtés /an</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1 Responsable de Pôle</b></li> <li>• <b>7 Responsables de Service ou de Secteur</b></li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>7 Coordonnateurs</b></li> <li>• <b>30 Directeurs ACM</b></li> <li>• <b>13 Éducateurs sportifs</b></li> <li>• <b>9 Agents administratifs</b></li> </ul>	

Acteur et/ou partenaire des Politiques Éducatives et de Loisirs des communes du Territoire, le Pôle Animation affirme, chaque année, sa volonté de proposer, pour un large public, des accueils collectifs de Mineurs et des activités de qualité, participant ainsi à l'attractivité du Territoire et au « Bien-Vivre ».

### À retenir pour 2019 :

#### **Sur la compétence Enfance** (3 – 11 ans)

##### ⇒ Un développement conséquent des services proposés

- L'ouverture d'un accueil collectif de Mineurs (ACM) extra-scolaire à St Blaise pour les vacances scolaires (depuis novembre 2018)
- La séparation de l'ACM « Marguerite » en deux déclarations pour les mercredis, [St Blaise et Castagniers (Roquettes/Var – Plan du Var)]
- L'ouverture d'un ACM périscolaire, les mercredis à Aspremont (depuis septembre 2019)
- Les directions périscolaires de Castagniers, confiées au SIVoM (depuis septembre 2019) permettent la déclaration du temps méridien en ACM (subventionnée par la CAF)

- Le renforcement du soutien administratif au secteur des Collines pour le suivi des inscriptions et du CEJ.

⇒ **Une politique « ressource humaine » attractive**

- La rémunération des animateurs travaillant les mercredis à l'heure et non plus au forfait (déclaration en périscolaire)
- L'amélioration du régime indemnitaire pour les responsables du secteur Animation et les coordonnateurs (+ 100 € net mensuel)
- La stabilisation de plusieurs agents (contrat non titulaire ou stagiairisation)
- Un plan de formation ambitieux permettant le respect des réglementations [diplômes pour diriger un ACM périscolaire (être titulaire d'un BPJEPS ou du BAFD complet + dérogation) et taux d'encadrement BAFA]

⇒ **Une volonté d'accueil des enfants en situation de handicap** dans les meilleures conditions possibles : projet individualisé / besoins, animateurs référents détachés – coordination renforcée...

**Sur la compétence Jeunesse (12 – 17 ans et 18 – 25 ans)**

- La simplification de la tarification des Maisons des Jeunes en septembre 2019 avec une prévision d'augmentation des recettes
- La recherche et la mise en œuvre d'appels à projets innovants (exemple : Journée de la sécurité routière)
- La labélisation du Bureau d'Information Jeunesse
- Le développement de l'accompagnement social des jeunes sur le territoire.

**Sur la compétence Séjours**

- La poursuite de la diminution des coûts résiduels des séjours
- La création du catalogue des séjours et la mise en place de « Ma première colo » » pour les 5 ans.

**Sur la compétence Activités sportives**

- Maintien d'un existant, de qualité, répondant aux attentes d'un public varié, de l'enfant → aux seniors
- Développement du secteur Sport Santé « Sport sur Ordonnance » avec subventionnement conséquent de l'action.

**Non réalisé en 2019**

L'évolution des tarifications Enfance et Sport, n'a pas été réalisée en 2019 suite à la volonté des communes de ne pas augmenter la pression fiscale sur les usagers.

## 2 | Animation du Territoire

### Les objectifs :

- Répondre aux exigences règlementaires (taux d'encadrement)
- Augmenter les compétences des équipes d'Animation
- Favoriser la stabilisation des équipes

### Les Formations qualifiantes

INTITULÉ	LA TRINITÉ	SADLR	FALICON	ST BLAISE	R/Var	CASTAGNIERS	SMV	LEVENS	COLOMARS	TOURRETTE LEVENS	COÛT PAR STAGE
BAFA 1	15	1	1	2	1	3	3	1	2		320 €
BAFA 3	14	1	1	2		3	2	2	2		280 €
BAFD 1	1		1								445 €
BAFD 3											
PSC1	10	10	1	2	3	1					70 €
SURVEILLANT DE BAIGNADE	4	2	1					1	1	2	220 €
BNSSA											
BREVET FÉDÉRAL SKI		1	1						1		110 €

**Les formations internes animées par les Responsables du Pôle Animation, ces formations de qualité, s'adaptent au mieux aux exigences du terrain et représentent un coût budgétaire minime.**

INTITULÉ	LA TRINITÉ	SADLR	FALICON	ST BLAISE	R/VAR	CASTAGNIERS	SMV	LEVENS	COLOMARS	ASPREMONT
6 <sup>ème</sup> JOURNÉE DE L'ANIMATION	48	35	10	11	6	2		1	1	6
DEVENIR ANIMATEUR			12	9	3					5
DÉCOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL			10	7	4					
ANIMATEUR RÉFÉRENT HANDICAP	4		1	1						2
ECOLSOFT	2	1	1			1		1		1
GESTION RÉGIE	5	5	1	1				1	1	



## Zoom : La journée de l'Animation



### LES OBJECTIFS :

1. Développer la cohésion d'équipe
2. Développer le savoir être de l'animateur envers les enfants et l'équipe, tout en définissant son rôle et sa capacité d'adaptation
3. Approfondir la connaissance de son environnement institutionnel
4. Elargir les connaissances règlementaires du cadre d'emploi et les protocoles de sécurité mis en place par la collectivité
5. Sensibiliser à l'éco-citoyenneté

Journée ouverte aux communes n'ayant pas déléguées la compétence au Sivom



### 6 ateliers menés par des coordonnateurs et des directeurs :

- 1- Rôle de l'animateur
- 2- la sécurité n'a qu'un seul visage
- 3- La pyramide des défis sportifs
- 4- Les p'tites licornes (vie quotidienne en ACM)
- 5- L'animation dans une collectivité
- 6- Action/réaction



Journée qui réunit **120** agents de différents secteurs : enfance, jeunesse, animation sociale, sport



# « Accueil et accompagnement des enfants et des adolescents en situation de handicap »

<b>Pilote du projet</b> <b>Isabelle MILCZARECK - 06 29 65 01 81 – <a href="mailto:imilczarek@sadlr.fr">imilczarek@sadlr.fr</a></b>
<p><u>Coordinatrices « secteur Enfance » :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Saint André de la Roche : <b>Virginie DI BENEDETTO</b></li><li>- La Trinité : Malika <b>GAIDO</b></li><li>- Les Collines : Karine <b>BRUNI</b></li></ul> <p><u>Une équipe de 23 animateurs référents repartis sur l'ensemble des structures donc 2 sur le secteur sportif</u></p> <p><u>Nb d'ACM concernés :</u> La Trinité, Saint André de la Roche, Aspremont, Castagniers, Falicon, St Blaise, Roquette sur Var (péri et extra-scolaire) Les séjours sont également concernés</p> <p><u>Nb d'enfants accueillis bénéficiant d'une reconnaissance MDPH (AEEH) : 59+ 12 (en attente de reconnaissance)</u></p> <p><u>Nb d'enfants suivi dans le cadre d'un PAI : 126</u></p> <p><u>Nb d'enfants présentant « des troubles du comportements » : 70</u></p>

## Un projet structuré et efficient

- une coordination efficiente et renforcée
- la création d'outils : un espace ressources, une procédure pour optimiser et cadrer les accueils, un groupe de réflexion pluridisciplinaire, l'élaboration d'un protocole d'accueil individualisé et évolutif, centré sur l'enfant, ses besoins (avec une période d'adaptation obligatoire) et des fiches de suivi afin de suivre la cohérence de l'accueil et son évolution qui sont transmises aux partenaires pour un travail complémentaire et transversal et vice versa

- la constitution d'un groupe de 23 animateurs référents « enfant différent » (avec fiche de poste définie, formés à l'accueil des publics en situation de handicap (2 cycles de formation, des approfondissements par type de handicap et des formations spécifiques CNFPT) et participation à des échanges de pratiques professionnelles et à des colloques.

Après 5 ans d'expérience, ces animateurs sont de plus en plus efficaces et autonomes.

- la mise en place (sur chaque structure Enfance, Jeunesse ou Service des Sports) de projets de sensibilisation au handicap (et à la différence) en direction de tous les publics accueillis (prévention, accompagnement à la citoyenneté et à la socialisation) et l'élaboration collective sur le territoire d'une semaine de projets sur l'acceptation de « la différence »

- une sensibilisation à l'accueil «de la différence » pour tous les professionnels du Pôle Animation du Territoire (projet transversal et partagé par tous)

- le développement d'un partenariat externe avec les familles, les structures spécialisées locales, l'Éducation Nationale, la MDPH, les MSD, le GADH, la PMI, les médecins, les associations...

- optimisation de nos ressources internes (PRÉ, parentalité, psychologue, EVS)

- Co-construction avec le Pôle Petite Enfance du Territoire, la parentalité et l'ensemble des acteurs du SIVoM Val de Banquière pour que le projet soit inter-compétences.

## **Des demandes d'accueils et d'accompagnements de plus en plus nombreux**

Sur l'année 2019, il y a eu une hausse :

- du nombre d'enfants accueillis avec une reconnaissance MDPH (46 en 2018)

- du nombre de PAI (105 en 2018)

- du nombre d'enfants présentant des difficultés (principalement des troubles du comportement avec replis, crises, refus de l'autorité, violences physiques ou verbales ou comportements à risque (52 en 2018).

Les équipes d'animation accueillent de plus en plus d'enfants présentant « un handicap social » et nous devons de plus en plus faire des IP afin de déclencher une prise en charge familiale ou d'étayer des mesures AED ou AEMO. En lien permanent avec les MSD ou les éducateurs des familles, un grand nombre des enfants (la moitié environ) bénéficient maintenant d'une prise en charge externe (psychologique ou médicale).

Ce résultat est en partie dû à l'utilisation efficace de notre réseau

- du nombre d'accompagnement des familles : elles ont aussi besoin d'écoute active, parfois de soutien ou d'orientation dans le suivi de leur enfant. En effet, les situations, les parcours sont souvent longs et jonchés d'obstacles et les familles se trouvent démunies (droits de l'enfant en situation de handicap, dossier de plus en plus complexe, se faire entendre par les institutions d'accueil ou de soins, choisir une institution...). La pilote du projet a donc durant cette année renforcé le partenariat avec la MDPH, les ERH, les assistantes sociales, les psychologues et médecins scolaires....

**Les demandes étant de plus en plus importantes, le SIVoM a dû faire des choix. Privilégiant les accueils périscolaires et surtout le temps méridien quand l'enfant est scolarisé et ralentir les accueils extra-scolaires des anciens pour permettre de nouveaux accueils et ainsi donner les mêmes droits aux loisirs pour tous.**

**Aujourd'hui, nous sommes au maximum des accueils possibles et ceci même avec des financements du SIVoM qui ont énormément augmentés par volonté du syndicat qui continue à s'investir dans ce projet.**

**Actuellement, en pleine réflexion ayant pour but d'offrir un accueil spécifique parfaitement adapté aux enfants en difficulté en termes de moyens et de durée. Nous intégrons aussi le fait que nos établissements ne sont pas des institutions spécialisées, même si la volonté de la collectivité est de disposer de personnels volontaires en formation renforcée.**



Zoom sur :  
**Magali PÉLISSIER**  
une animatrice référente « accueil spécifique »

Magali travaille sur le secteur de la Trinité, animatrice diplômée BAFA, elle a intégré le projet « accueil spécifique » dès sa création, en 2015 sur la base du volontariat. Formée et soutenue au quotidien, elle accompagne aujourd'hui 4 enfants « en situation de handicap » sur les temps péri et extrascolaire en fonction d'un planning établi en amont. C'est ainsi, qu'elle s'occupe de 2 enfants autistes, d'un enfant trisomique (avec diabète non stabilisé) et d'un enfant présentant des « troubles de la personnalité ».



Témoignage de Magali :

« Chaque accueil est une situation particulière et différente, il est important de collaborer avec les parents, l'équipe de la structure afin de trouver la meilleure solution d'accompagnement pour leur enfant. Les informations données par la famille sur la gestion de la vie quotidienne sont essentielles. Mon travail consiste à donner des repères à l'enfant, à réussir à l'inclure autant que possible au sein d'un groupe (avec des règles de vie communes) et de tendre vers l'autonomie.

Pour cela, je construis des outils « spatio-temporels », des pictogrammes pour faciliter la communication. Je travaille sur la gestion des émotions. Je dois faire preuve de patience, d'une grande capacité d'adaptation, mettre en place des consignes de sécurité particulières et d'anticiper le danger. J'ai de grandes responsabilités.

Je dois également être capable de prendre du recul sur ma pratique car il n'y a pas de fiche recette, chaque journée est différente pour l'enfant en fonction de sa fatigue et humeur du jour, de ses périodes de régressions ou d'évolution. Mes objectifs sont modestes mais toujours évalués et relayés à la famille et aux autres acteurs qui suivent l'enfant après accord parental.

Ces nouvelles missions ont transformé ma vision du travail socio culturel et co-éducatif, j'ai développé un sens de l'observation aigu, pris plus en compte les individualités dans le groupe. Ces expériences m'ont apporté aussi une belle leçon de vie et chaque objectif atteint est une grande victoire obtenue pour l'enfant.

Légitime aujourd'hui dans mes missions, je travaille énormément avec les enseignants. Aujourd'hui nous appliquons autant que possible les mêmes outils de comportement social et cela donne du sens à l'accompagnement global. Les parents en sont pleinement satisfaits. »

# L'ENFANCE



## 3 – 11 ans

### Les + :

- **Un comité de pilotage Instance de réflexion et de validation**
- **Des liens partenariaux forts avec les communes, la CAF, la DDCS, l'Éducation Nationale**
- **Une cohérence du projet éducatif (validé par les élus du comité de pilotage)**
  - ↳ aux projets pédagogiques spécifiques à chaque ACM
  - ↳ aux projets d'activités mis en œuvre par les Animateurs
- **Un organigramme structuré – une professionnalisation renforcée**
- **Une formation interne efficace permettant d'améliorer les compétences des équipes**

### LÉGENDE

- ACM - Péri-scolaire
- ◆ ACM - Mercredi
- ◆ ACM - Extra-scolaire



<b>Responsable du secteur</b> <b>Michaël GUIEU - 06 29 36 39 24 - <a href="mailto:mguieu@svdb.fr">mguieu@svdb.fr</a></b>	
Coordonnateur : <b>Coralie BEACCI</b> - 06 12 94 08 21 – <a href="mailto:cbeacci@svdb.fr">cbeacci@svdb.fr</a>	
Nb D'ACM déclarés : Péri 3 (+2 Castagniers) Mercredis 4 Extra 4	
Nb de directeurs diplômés BPJEPS 6	
Nb de directeurs qualifiés Bafd 4	
Nb d'Animateurs péri SIVoM	22 diplômés 13 Non diplômés
Nb d'Animateurs mercredis	18 diplômés 3 Non diplômés
NB moyen enfants accueillis secteur Péri 586 Mercredis 121 Extra 155 par jour	

### EFFECTIFS PAR COMMUNES

ACM PÉRISCOLAIRES MERCREDIS				
	CASTAGNIERS	ST BLAISE	ASPREMONT	FALICON
Nb JOURS D'OUVERTURE	33	33	13	33
Nb INSCRITS ANNÉE	61	49	52	146
MOYENNE FRÉQUENTATION MATERNELLES	10,9	15,34	8,49	22
MOYENNE FRÉQUENTATION ÉLÉMENTAIRES	13,45	16,01	10,24	23,09
TOTAL	24,4	31,4	18,73	45,09

<b>ACM PÉRISCOLAIRES</b>				
	FALICON	ST BLAISE	BAUS ROUX	ROQUETTE/VAR
Nb INSCRITS ÉCOLE	178	127	73	49
Nb MATERNELLES	64	41	27	15
Nb ÉLÉMENTAIRES	114	86	46	34
MOYENNE FRÉQUENTATION MATIN	58	21	10	10.8
MOYENNE FRÉQUENTATION MIDI	174	120	72	43
MOYENNE FRÉQUENTATION SOIR	85	40	31	30

<b>ACM EXTRA-SCOLAIRES 2019</b>				
	ST BLAISE	ASPREMONT	CASTAGNIERS	FALICON
<b>HIVER</b>				
Nb JOURS D'OUVERTURE	10	10	10	10
Nb ACTES	278	340	269	452
MOYENNE FRÉQUENTATION PAR JOUR	27,8	34	26,9	45,2
<b>PRINTEMPS</b>				
Nb JOURS D'OUVERTURE	10	10	10	10
Nb ACTES	244	346	259	440
MOYENNE FRÉQUENTATION PAR JOUR	24,4	34,6	25,9	44
<b>ÉTÉ</b>				
Nb JOURS D'OUVERTURE	20	25	20	33
Nb ACTES	778	1055	778	1650
MOYENNE FRÉQUENTATION PAR JOUR	38,9	42,2	38,9	50
<b>AUTOMNE</b>				
Nb JOURS D'OUVERTURE	9	9	9	9
Nb ACTES	258	352	462	530
MOYENNE FRÉQUENTATION PAR JOUR	28,6	39,1	51,3	58,8

# LA COMMUNICATION : un élément important pour dynamiser le secteur



## ACTIONS COMMUNES AU SECTEUR DES COLLINES

### ■ PROJET « ACM SOLIDAIRES »

Tous les accueils périscolaires ont participé à la nouvelle édition du projet ACM solidaires. Les enfants ont récolté plusieurs centaines de kilos de denrées et produits d'hygiène. Plus de 550 enfants touchés par le projet sur les communes de Castagniers, Falicon, la Roquette sur Var et St Blaise.



### ■ PROJET « SOLIDARITÉ NOËL »

Cette année, les fêtes de Noël riment avec entraide et solidarité.



Pendant plusieurs semaines, les centres de loisirs ont travaillé sur un projet ayant pour objectif de développer la coopération et le partage.

Une grande collecte de jouets et de livres a été organisée. Une initiative en faveur des Restos du cœur et de la Croix rouge.



Des centaines de jeux, poupées et autres puzzles ont ainsi été donnés par les familles. Une manière d'apporter un peu de bonheur à ceux dans le besoin. En parallèle, les Accueils de Loisirs périscolaires des Collines ont implanté devant les structures des boîtes aux lettres spécial Noël. Chaque enfant a pu y déposer sa liste de souhaits. Après le passage du père Noël, ils auront la chance de recevoir une jolie réponse du vieux monsieur en rouge.



- **DÉCORATION DES CENTRES** : À chaque période il est demandé aux équipes de fournir un travail de création et de mise en place de décors favorisant l'imaginaire des enfants dès l'entrée du centre.



## ACM ASPREMONT

- **Ouverture de l'Accueil de Loisirs les mercredis**

L'ouverture dès la rentrée de septembre des mercredis pour un accueil des enfants de 8h00 à 18h00, a permis l'approfondissement du projet pédagogique déjà mis en œuvre lors des vacances scolaires. Le nombre d'enfants accueillis a augmenté au fil des mercredis. Des activités de qualité ont été mise en place.

- **Développement du projet « accueil enfants différents »**

Une augmentation importante du nombre d'enfants en situation de handicap accueillis.

Chaque famille a été reçue en amont par la coordinatrice du projet « Accueil d'enfants différents » du Secteur des Collines, Karine BRUNI afin de proposer un accueil adapté.

Chaque enfant a pu être accueilli sur la structure avec un animateur référent, à l'exception d'un enfant, qui n'a pas nécessité la sollicitation d'un référent, mais dont l'équipe pédagogique a pris soin de s'occuper en fonction de ses besoins.

- **Intervention TORBALL**

Deux intervenants sportifs ont proposé une activité « torball ou football à l'aveugle », afin de sensibiliser les enfants au handicap auditif et visuel.

- **Intervention Médiation animale**

Une intervenante en médiation animale qui a proposé des activités en lien avec les bienfaits du contact avec les animaux : peinture avec les empreintes de la poule EMMA, nourrissage des animaux, soins, découverte de leurs modes de vies, activité pastel avec feuilles mortes et création d'un arbre à prénom géant.



## ACM CASTAGNIERS

### ▪ **Actions Service des Sports :**

Plusieurs actions sont organisées avec le Service des Sports du SIVoM. Les enfants de Castagniers peuvent régulièrement profiter d'interventions sportives en tout genre au centre mais aussi d'un accompagnement des éducateurs en extérieur, comme à ANNOT lors d'une randonnée pédestre.



### ▪ **Ma 1<sup>ère</sup> colo !**

Cette année le SIVoM a mis en place pour la première fois, « ma 1<sup>ère</sup> colo » pour les enfants de grande section de maternelle qui passe au CP, pour leur permettre de vivre une nouvelle expérience et développer leur socialisation. Ils ont passé une nuit sous une tente à Peira Cava avec un animateur référent. Les enfants étaient ravis !

▪ **Ini sport :** l'objectif est d'initier les enfants à différents sports au travers de jeux ludiques. Chaque mercredi, l'animateur en charge de cette activité a proposé aux enfants des cycles tels que gymnastique, jeux collectifs (basket, rugby & handball) et jeux d'opposition (initiation à la lutte & au judo).



▪ **Rencontre avec les pompiers de Castagniers :** Dans le cadre du mois « découverte des villages », les 6-11 ans ont eu la chance d'aller à la rencontre des pompiers. Ils ont eu l'occasion de monter dans un camion, d'utiliser la lance d'incendie et ont eu droit à une initiation aux premiers secours.



- **Les inter centres** : Plusieurs inter centres ont été mis en place toute l'année sur les mercredis ou les vacances. Nous avons pu accueillir les centres de loisirs de St André de la Roche, La Trinité, St Martin du Var et St Blaise et avons été accueillis par les centres de loisirs de Falicon et Aspremont. Lors de ces occasions, des grands jeux sont organisés par les animateurs.



- **Castagniers World Cup**

Sur les mercredis du mois de Juin, nous avons mis en place le thème « Castagniers World cup ».

Pour pouvoir sensibiliser les enfants au respect des règles, des autres, du matériel et des locaux, les sensibiliser sur la vie en collectivité, le vivre ensemble, la solidarité. Le centre a été décoré et les animateurs habillés en tenue de footballeur pour permettre aux enfants de développer leur créativité, leur imaginaire.

Les enfants ont pu découvrir l'univers du foot, autour des activités proposées : Cérémonie d'ouverture, kit de supporters, construction d'un baby-foot géant, jeu de piste, tir au but, sortie au musée du sport.

- **Parentalité** : Lors de chaque ouverture de nombreuses actions sont mise en place pour favoriser le lien avec les parents. Un accueil « porte ouverte » a permis aux familles de découvrir des affiches, faites par les animateurs, montrant les moments clés d'une journée type (accueil du matin & du soir, les activités, les repas...) afin de montrer que tout ce que nous entreprenons a un but pédagogique.



Pour favoriser les échanges entre les parents et notre équipe d'animation et favoriser l'épanouissement des enfants, des temps de goûter ou petits déjeuners sont organisés lors de chaque vacance, régulièrement autour d'activités à faire en famille ou de spectacles.



## ACM ROQUETTE SUR VAR

- **Spectacle pour la kermesse**

Pour la première fois, les enfants ayant participé à une activité Danse sur le périscolaire ont pu se produire devant leur famille lors de la kermesse.



- **Veillées**

A la veille de chaque vacance scolaire, l'équipe organise une veillée à thème pour une tranche d'âge en particulier des deux écoles de la Roquette sur Var. Une manière de créer des échanges entre enfants et faire découvrir les différents quartiers de la commune.



## ACM FALICON



### Constat:

Aujourd'hui dans la grande majorité des restaurants scolaires, on retrouve les problématiques de bruit, de nourriture gaspillée, d'enfants frustrés par les plats servis et d'une ambiance plutôt lourde à vivre au quotidien pour les personnels et les enfants.



La réalité est que les systèmes de restauration mis en place ne peuvent qu'accentuer ces problématiques et, bien souvent, on cherche à travailler sur le bruit et le gaspillage avec les enfants, alors qu'ils n'y sont pour rien dans la mise en place de ces systèmes dépassés.

Depuis 2 ans maintenant, nous avons modifié le système de restauration « à l'ancienne », pour tendre vers un restaurant scolaire adapté aux besoins des enfants aujourd'hui tout en améliorant l'ambiance sonore ainsi qu'en diminuant le gaspillage alimentaire.



## Zoom sur : Le Croc resto Une innovation... une expérience... une réussite !

### Le principe :

- Le restaurant scolaire est adapté pour recevoir une quarantaine d'enfants simultanément,
- Les enfants choisissent le moment où ils veulent manger, en attendant ils ont accès à une palette d'activités diverses menées par l'équipe d'animation périscolaire.
- Une fois arrivés dans le restaurant, les enfants vont en autonomie se laver les mains, mettre en place leur table avec leurs couverts, puis se servir de l'entrée seul (ou non), vont manger, se servir du plat chaud et ainsi de suite jusqu'au dessert. À la fin du repas ils débarrassent eux même leurs couverts et assiettes au niveau de l'espace tri.
- Quand ils ont terminé, ils repartent en activité et d'autres enfants entrent sous forme de roulement automatique.

### Résultat :

- Les enfants mangent à leur rythme
- Sans frustration pour manger les aliments qu'ils souhaitent comme ils le souhaitent.
- Ils développent leur autonomie
- Ils se servent et mangent en fonction de leur faim, donc le gaspillage est limité
- Ils apprennent à trier les déchets au niveau de l'espace tri
- Le bruit est largement diminué, car il n'y a pas d'attente de service car tout est fait par eux même.



En parallèle, l'équipe d'animation mène un projet autour du potager, dans le but d'éduquer les enfants au goût, en leur permettant de découvrir la culture et le vocabulaire associé à cette pratique. On leur permet de connaître les aliments qu'ils mangent chaque jour de « la terre à l'assiette », tout en introduisant des notions de consommer « local et de saison ».

Nous sommes convaincus que la notion de « manger » doit être un plaisir et non un acte machinal, qu'en connaissant les produits qu'ils consomment et en adaptant la manière de consommer, chaque enfant sera en confiance dans le restaurant scolaire et mangera **avec plaisir les plats servis chaque jour.**



### ▪ Fête de l'œillet

La fête de l'œillet est organisée sur un Week-end. L'équipe d'animation propose un stand avec plusieurs activités tout au long du week-end dont un concours de trottinettes fleuries.

Les enfants ont préparé sur le temps méridien de janvier à avril un spectacle de danse, chant et théâtre. Une trentaine d'enfants ont participé à ce spectacle.



### ▪ Projet Potager

Un coin potager est mis à disposition et entretenu par l'équipe d'animation ainsi que tous les enfants participant aux temps périscolaires.

Dans ce potager les enfants peuvent planter et découvrir des légumes, mais aussi gérer un compost et entretenir tout cet espace.

Ce projet permet aux enfants de découvrir d'où viennent les légumes, comment ils poussent et de les goûter.



### ▪ Projet littéraire

L'association Épilogue et la DDCS organise chaque année un concours d'animation littéraire. Cette année nous y avons participé sur le thème « les mots ». L'équipe a monté un projet sur plusieurs mois avec les enfants en abordant les livres au travers de multiples activités : création de livres ; pièce de théâtre jouée par les animateurs ; pièce de théâtre jouée par les enfants ; lecture croisée ou en duo ; marionnettes ; jeu de piste ; création d'un jeu de société ; création d'un roman-photo.

Grâce à ce projet, les enfants et les animateurs ont remporté le prix citoyen et le prix de l'animation vidéo.



### ▪ Quand je serai grand je serai...

Pompier, policier, restaurateur ou encore archéologue, plus de 8 métiers divers et variés ont été abordés avec les professionnels et les enfants.

Avec la participation du policier municipal de la commune, les enfants ont pu visiter le poste de police de FALICON et participer à un parcours de vélo réglementé et expliqué aux enfants par le policier.

Rédacteur en chef, photographe, éditeur, tous les métiers ont été abordés par les enfants de manière à créer un véritable journal d'information.

De cuisinier à serveur, les enfants se sont plongés le temps d'une journée dans la vie d'un restaurant. Stage de cuisine, mise en place, service débarrassage. Les enfants ont pu choisir leurs métiers du jour et participer activement à toute la mise en place. Si ce thème n'a pas forcément permis aux enfants de trouver leurs vocations, ça leur a permis de comprendre un peu plus tous ces métiers qu'ils côtoient tous les jours et en quoi ils consistent.



## ACM ST BLAISE

### ▪ Spectacle du périscolaire

En fin d'année scolaire nous proposons un grand spectacle du périscolaire. L'équipe d'animation et les enfants préparent ce spectacle à partir du mois de janvier. Les animateurs proposent aux enfants de se positionner sur un numéro : danse, playback, mise en scène, air guitare et magie.



### ▪ Aqua St Blaise !

En fin d'année scolaire nous avons fait une grande journée aquatique sur le périscolaire et sur un mercredi avec au programme : jeux d'eau, ventre et glisse, jeux de kermesse...



- **Carnaval** En février nous avons célébré le carnaval avec le corps enseignant et tous les enfants. Chocolat chaud et crêpes étaient servis par l'APE.



### ▪ **Rentrée au Far West**

La rentrée a été lancée par un thème sur le Far West. Nous avons tenté de transformer l'école en un monde de cowboys et d'indiens. Un grand TOTEM Indien a été érigé devant l'école. À l'intérieur, la petite salle a été transformée en saloon avec jeux du chamboule tout, un jeu de fléchettes, un bar à sirop et une table de cartes et de dés. Plusieurs jeux, d'activités manuelles et artistiques ont été adaptés afin de coller au thème.



### ▪ **Nuitées**

Plusieurs nuits au centre ont été organisées durant les vacances pour tous les enfants, un avant-goût pour les maternelles avant le départ pour leur 1<sup>ère</sup> colo en juillet. Partis le lundi matin de La Trinité ce n'est que le mardi soir que nos petits indiens sont rentrés. Au programme : construction de cabanes, recherche de traces d'animaux et appropriation du camp.



### ▪ **Découverte du moulin**

Les vacances d'octobre étaient tournées autour de la culture Française pour les plus grands et plus spécifiquement Niçoise pour les plus petits. Qui dit culture Niçoise dit forcément huile. Grâce à l'aide de la commune, nous avons pu organiser une visite guidée du moulin de St Blaise qui n'était avant ça, peu connu des enfants.



### ▪ **Aioline**

Le dernier jour des vacances d'Octobre a été organisé, à l'occasion d'AÏOLINE (halloween niçois), une grande chasse aux bonbons avec l'intégralité du centre, les parents et toutes les personnes de la commune souhaitant participer. Chasse aux bonbons du plus bas du village jusqu'à la Mairie, suivi d'un goûter partagé avec les parents à l'intérieur du centre.



## LES PERSPECTIVES SUR LE SECTEUR DES COLLINES :

- Maintenir les actions existantes
- Projet commun autour du potager
- Projet commun autour de la littérature jeunesse et des animations autour du livre
- Développer les LUDOS RESTOS sur le secteur
- Développer la formation des agents
- Développer les actions intercommunales (inter centres) et mutualisation des moyens
- Renfort nécessaire sur la coordination et le soutien administratif (secrétariat et inscription).





Zoom sur :

## Une nouvelle Directrice

Je m'appelle Margaux et j'ai 27 ans. J'ai commencé l'animation, par hasard, à l'âge de 17 ans, en 2009. Afin d'être diplômé de ce métier que j'adorais, j'ai décidé de passer mon BAFA avec l'UFCV en 2010. De 2009 à 2012 j'ai travaillé pour la ville de Nice durant les périodes extra et périscolaires. En 2011, j'ai débuté au sein de SIVoM Val de Banquière, en tant qu'animatrice sur les ALSH péri et extra-scolaires Enfance et Jeunesse, jusqu'au commencement de ma formation BPJEPS LTP en mai 2018 et que j'ai obtenu en mars 2019. En effet, l'envie d'évoluer et de me perfectionner grandissait en moi.



Durant toutes ces années au sein du SIVoM, j'ai été amené à travailler dans différents accueils de loisirs sur tout le territoire du SIVoM.

J'ai eu l'opportunité de passer différentes formations comme le PSC1, le BSB (brevet de surveillant de baignade) et de nombreuses autres, toutes nécessaires pour développer mes compétences et enrichissantes afin de proposer un large panel d'activités au sein de mes structures.

Depuis septembre 2019, j'ai pris la direction du périscolaire et des mercredis de Castagniers les Moulins au sein du secteur des collines. Je travaille avec deux équipes, l'une complètement composée d'agents communaux et la seconde d'agents SIVoM diplômés.

Grâce à ces prises de fonction, j'ai l'occasion de mettre en place une de mes intentions pédagogiques qui est d'apprendre aux enfants les valeurs fondamentales de la vie en société (acceptation des différences et la tolérance, la protection de l'environnement, l'autonomie...) par le biais d'activités ludiques mises en place par l'équipe d'animation.

# Enfance Secteur St André de la Roche

**Responsable secteur :**

**PASTORINO Stéphanie**- 06 77 20 22 75 [coordocej@sadlr.fr](mailto:coordocej@sadlr.fr)

**Coordonnatrice périscolaire : DI BENEDETTO Virginie** 06 88 88 46 17  
[vdibenedetto@svdb.fr](mailto:vdibenedetto@svdb.fr)

**Coordonnateur périscolaire : PALLINI Cédric** jusqu'en *Août 2019*

**Coordonnatrice extrascolaire : MAHROUG Alexandra** 06 23 09 06 40  
[amahroug@svdb.fr](mailto:amahroug@svdb.fr) *à partir de septembre 2019*

**Nb d'ACM déclarés :** péri 4 – mercredi 1 – extra 1 ou 2 selon les périodes et les effectifs

**Nb de directeurs diplômés BPJEPS :** 2

**Nb de directeurs qualifiés BAFD :** 2 stagiaires

**Nb d'animateurs diplômés :** 20 + 8 ATSEM

**Nb d'animateurs stagiaires :** 7

**Nb d'animateurs non diplômés :** 6

**Nb d'enfant accueillis périscolaire :** 74 enfants par jour le matin en moyenne  
416 enfants par jour le midi en moyenne  
132 enfants par jour le soir en moyenne

**Nb d'enfant accueillis mercredis :** 63 enfants par mercredi en moyenne sur l'année

**Nb d'enfant accueillis extra :** 84 enfants par jour de vacances en moyenne sur l'année

***Les faits marquants :***

Char du Carnaval



• **Les projets partagés**

Ce sont des projets où tous les enfants des accueils participent ensemble, périscolaires et extrascolaires, avec ou sans les associations de la commune (Comité des fêtes, associations des parents d'élèves, etc....)

Ce sont aussi des projets qui peuvent être menés en partenariat avec les équipes enseignantes, ce qui fait partie des objectifs du PEDT :

Le carnaval, le projet floral, le projet potager, le repas ou les goûters de Noël ou intergénérationnels, les spectacles de fin d'année, la chorale de Noël...



**Le projet Floral**, c'est une action qui permet aux enfants de participer à la vie de leur ville en fabriquant des décors, selon une thématique décidée collégalement avec l'association d'art florale. Ces décors sont ensuite installés par les animateurs dans la ville, les enfants sont alors fiers de passer devant et de montrer leurs œuvres.

### Projets en partenariat avec les enseignants :

**Le projet potager** est réalisé sur la maternelle du plan, en partenariat. C'est une vraie réussite, plantations, récoltes, décorations. Les enfants prennent plaisir à avoir un petit coin pour jardiner en plein centre-ville. Le potager se trouve sur la petite terrasse au-dessus de la maternelle du plan.



**Des spectacles**, où les enfants adorent se prendre au jeu, de rôle. C'est encore un moment privilégié pour partager un temps festif avec parents, enfants, enseignants et animateurs réunis.



**ACM SOLIDAIRES**, C'est la 2<sup>ème</sup> année où nous participons à cette action organisée par le Collectif « Ensemble Sublimons l'Animation » (ESA). Ce projet a été fait dans le cadre du périscolaire. Il consiste à collecter des denrées qui sont ensuite données aux partenaires qui assurent la redistribution. Enfants et familles entières ont été sensibles, même si la conjoncture actuelle a fait que la collecte a été moins importante que

- **Et bien d'autres projets encore :**

Ce sont toutes les activités proposées, manuelles, culturelles, citoyennes, sportives, libres, liées à l'environnement, ...

l'année dernière.



**Prix Marie-Ange MULA et Concours d'Animation Littéraire des ACM des AM.**

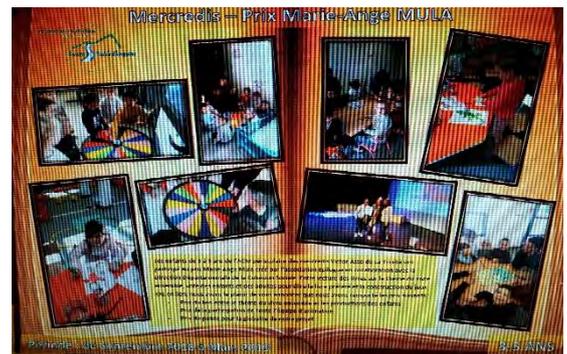
L'association « Épilogue » propose des formations autour de l'animation avec comme support « le livre ».

Le projet est divisé en 2 parties :

**Le prix littéraire** : qui décerne à un auteur le prix Marie-Ange MULA. Le but est de faire découvrir aux enfants, parents, animateurs et enseignants un choix d'ouvrages sélectionnés par l'association autours d'un thème donné et d'organiser un vote pour choisir l'ouvrage préféré. L'association épilogue reçoit tous les votes et prime l'auteur qui a reçu le plus de vote.

**Le concours d'animation** : Il s'agit de réaliser différents projets autours des livres sélectionnés. Il faut imaginer toutes sortes d'animation (pièce de théâtre, jeux de sociétés, activités manuelles, ...)

Le jour de la remise des prix, les projets sont exposés dans une médiathèque et un jury remet les prix aux ACM gagnants.



**Des artistes en herbes**

Là encore les enfants on prit part à la vie de leur centre en profitant de l'intervention d'un graffeur pour personnaliser le centre de loisirs.



**Projet patrimoine avec l'intervention de M. le Maire pour raconter aux enfants l'histoire de Saint André de la Roche et des activités menées par les animateurs :**

Pour faire découvrir la diversité du patrimoine et de l'environnement de la commune de St André de la Roche.  
Pour une meilleure connaissance et une sensibilisation plus grande du patrimoine local.  
Pour observer les changements et l'évolution des bâtiments phares de la commune : mairie, école...



**Les projets pédagogiques** ont évolué pour les rendre plus vivants.

Ceux sont nos outils de base, ils permettent aux équipes d'animation de savoir sur quels objectifs travailler. Sous forme « d'Arbres pédagogiques », ils sont aussi plus parlants et permettent d'être évalués plus fréquemment.



## Une vue sur l'évolution des accueils et les effectifs qui augmentent chaque année

2017	FACTURES		RÉALISÉS	
	MOINS DE 6 ANS	PLUS DE 6 ANS	MOINS DE 6 ANS	PLUS DE 6 ANS
MERCREDIS	3328	3056	2456	2168
HIVER	2512	2328	1816	1616
PRINTEMPS	2384	2120	2848	2680
ÉTÉ	10016	9120	8816	8384
AUTOMNE	2928	2712	2534	2464

2017	FACTURES		RÉALISÉS	
	MATIN/MIDI	SOIR (Avec l'accompagnement à la scolarité intégré en atelier dans l'accueil du soir)	MATIN/MIDI	SOIR (Avec l'accompagnement à la scolarité intégré en atelier dans l'accueil du soir)
FONTAINE	15386	7280	12933	4256
PLAN	34126	15138	28727	9004
CHEMIN	21293	9547	18248	4519
COLOMAS	22166	8124	19399	5131
MUSSO	22803	7724	19790	5417

2018	FACTURES		RÉALISÉS	
	MOINS DE 6 ANS	PLUS DE 6 ANS	MOINS DE 6 ANS	PLUS DE 6 ANS
MERCREDIS	8888	8104	8256	7600
HIVER	2944	2264	2656	1944
PRINTEMPS	2644	2488	2464	2408
ÉTÉ	11280	11508	10328	10200
AUTOMNE	3104	3184	3008	2920

2018	FACTURES		RÉALISÉS	
	MATIN/MIDI	SOIR (Avec l'accompagnement à la scolarité intégré en atelier dans l'accueil du soir)	MATIN/MIDI	SOIR (Avec l'accompagnement à la scolarité intégré en atelier dans l'accueil du soir)
FONTAINE	12731	7736	10355	5204
PLAN	33105	17324	26713	9820
CHEMIN	22759	12732	19737	7866
COLOMAS	23474	8632	19925	5386
MUSSO	21547	10332	17732	8282

2019	FACTURES		RÉALISÉS	
	MOINS DE 6 ANS	PLUS DE 6 ANS	MOINS DE 6 ANS	PLUS DE 6 ANS
MERCREDIS	9342	10287	8703	9117
HIVER	3016	2568	2856	2384
PRINTEMPS	3376	4464	3112	4040
ÉTÉ	11248	13612	9936	12300
AUTOMNE	3488	3888	3280	3688

2019	FACTURES		RÉALISÉS	
	MATIN/MIDI	SOIR (Avec l'accompagnement à la scolarité intégré en atelier dans l'accueil du soir)	MATIN/MIDI	SOIR (Avec l'accompagnement à la scolarité intégré en atelier dans l'accueil du soir)
FONTAINE	11964	6850	9558	4296
PLAN	33861	19348	28230	9234
CHEMIN	22951	13962	19810	8116
COLOMAS	24490	11230	20712	7080
MUSSO	25168	14864	22076	10782

## Communication

Comme support de communication, en plus des échanges que nous avons avec les familles, nous utilisons des affichages de ce type :



Les plannings sont mis en ligne sur le site du SIVoM afin d'informer les familles de ce qui est prévu pour leurs enfants.



ACCUEIL DE LOISIRS  
"LE BABI-CLUB"

Les mercredis de Janvier 2019  
Planning des élémentaires (6/11 ans)

JOUR	MERCREDI 9 JANVIER 2019	MERCREDI 16 JANVIER 2019	MERCREDI 23 JANVIER 2019
MATIN	Relai sportif	Activité manuelle "Fais ta toque"	Sortie au Musée international d'Art Naïf Anatole Jakovsky à NICE
REPAS	PIQUE-NIQUE	REPAS AU CENTRE	PIQUE-NIQUE
APRÈS-MIDI	Activité scientifique "Fabrication de Fusée"	Activité culinaire "Défi crêpe"	Parcours de santé au Parc Carol de Roumanie
INFOS			

CE PROGRAMME PEUT ÊTRE SOUMIS À DIFFÉRENTS CHANGEMENTS.  
TOUTES LES ACTIVITÉS PRÉPARÉES PAR LES ANIMATEURS SONT PROPOSÉES AUX ENFANTS (PANNEL D'ACTIVITÉS AU CHOIX).



PRÉVOIR POUR CHAQUE MERCREDI :  
UNE TENUE ADAPTÉE AUX ACTIVITÉS  
UN SAC À DOS  
UNE GOURDE  
UNE CASQUETTE  
UN CHANGE POUR LES MATERNELLES  
DES DRAPS POUR CEUX QUI FONT LA SIESTE

INSCRIPTIONS : 04 93 27 72 80  
RENSEIGNEMENTS : 06 12 94 11 43



## Les Perspectives sur le secteur de St André de la Roche

- Adapter les temps de formation en intra pour nos équipes en fonction de la réalité de terrain et des besoins recensés
- Mutualiser les moyens entre secteurs pour la mise en place des temps de formation et permettre ainsi à des directeurs ou des coordonnateurs d'intervenir auprès d'équipes qu'ils ne connaissent pas
- Les projets passerelle avec la crèche pour faire des temps de transition lancés en 2019 seront à développer et à pérenniser en 2020.
- Les projets passerelles avec la jeunesse sont plus difficile à mettre en place, les jeunes ont tendance à partir si des plus jeunes viennent sur leur « structure » un travail sera à faire à ce niveau
- Stabiliser les équipes avec le recrutement de 2 directeurs/trices diplômés d'un BPJEPS (ce diplôme est obligatoire de par la nouvelle réglementation, pour diriger nos accueils périscolaires) et d'animateurs diplômés ou demandant à se former au métier de l'animation.
- Établir une relation de confiance, de complémentarité et de solidarité au sein de l'équipe de coordination en trio avec la responsable de secteur, suite à la prise de poste d'une nouvelle coordinatrice.

# Enfance

## Secteur Trinité

### Responsable du secteur

**Margot SESTON** - 06 13 32 71 31 - [margot.seston@svdb.fr](mailto:margot.seston@svdb.fr)

Coordonnatrice périscolaire : **Najia Bendieb** 06 16 65 56 14 [nbendieb@svdb.fr](mailto:nbendieb@svdb.fr)

Coordonnatrice périscolaire : **Malika Gaido-Daniel** 06 16 65 56 26 [mgaido@svdb.fr](mailto:mgaido@svdb.fr)

Coordonnateur extrascolaire : **Laurent Aubouy** 06 69 61 00 85 [aubouy.laurent@gmail.com](mailto:aubouy.laurent@gmail.com)

- 7 ACM périscolaires déclarés : Victor Asso maternelle, Victor Asso élémentaire, Lepeltier, Vira Souléù, Denis Delahaye, Chêne Vert et La Plana.
- 2 ACM périscolaires mercredis : Victor Asso maternelle et Victor Asso élémentaire
- 2 ACM extra-scolaires : Victor Asso maternelle et Victor Asso élémentaire
- Nb de directeurs diplômés BPJEPS : 3
- Nb de directeurs qualifiés BAFD : 3
- Nb de directeurs diplômés autres : 1
- Nb d'animateurs diplômés au 31/12/2019 : 36
- Nb d'animateurs stagiaires BAFA au 31/12/2019 : 5
- Nb d'animateurs non diplômés au 31/12/2019 : 25

Effectifs 2018-2019 :

Moyenne par jour	2018	2019
Temps méridien	852	884
Accueil matin et soir	222	235
Étude	82	95
Mercredis	73	88
Vacances	112	117

# Les faits marquants de 2019 :

**EN IMAGES**  
**La Trinité : l'école Lepeltier gagnante de l'exposition**



**C'était le grand jour pour les enfants des accueils périscolaires élémentaires avec le résultat des votes de l'exposition « A la manière de » à la médiathèque. Organisée par le Service Enfance de La Trinité du Sivom Val-de-Banquière, l'exposition a vu l'œuvre de l'école Lepeltier, inspirée des œuvres de César et Yves Klein, sortir vainqueur avec 44 voix. Hors compétition, les maternelles ont réalisé une œuvre pendant les pauses méridiennes qui représente l'éléphant rigolo « Elmer, dans tous ses états ».**

(Photo V. L.)

Cette année, les enfants de la maternelle et de l'élémentaire accueillis sur les temps périscolaires ont participé à un concours/exposition organisé par le service enfance à la médiathèque.

**EXPOSITION DES ŒUVRES D'ART DES ENFANTS DE LA TRINITÉ**

Le 4 juin 2019 sur le parvis de La médiathèque les Quatre-Charmes de 3830 à 3836, une collection a été offerte par le service enfance du SIVOM de La Trinité afin de faire découvrir aux parents le vernissage et le dépouillement des votes de l'exposition des œuvres réalisées par leurs enfants en maternelles ou en élémentaires durant le temps méridien.

**A la manière de ...**

Sous la direction organisée par les animatrices afin de présenter aux enfants différentes œuvres contemporaines et modernes du 21ème siècle, les enfants ont choisi de s'inspirer plus particulièrement au travail de Piet Mondrian en utilisant des matériaux tels que des bonbons, des lentilles noires et des palettes.

Les œuvres de **Maternelles** se caractérisent par les lignes droites les couleurs et les formes géométriques.

Les enfants de l'école élémentaire **Chêne Vert**

Les enfants du groupe scolaire **Victor Asso** ont choisi de représenter un signe au centre de leur toile qui viendrait recouvrir des ébauches de peintures comme l'artiste Jackson Pollock.

Les œuvres et caractéristiques par l'utilisation de diverses méthodes de projection de peinture sur une toile "in dripping / pouring". La peinture est déposée de manière répétitive en fait le résultat de l'activité, cette technique est appelée le "Art Gipsy".

Les œuvres de **Chêne Vert** sont réalisées à partir de matériaux de récupération (bois, plastique, cartons) les uns sont les autres.

**Elmer dans tous ses états!**

A travers ce petit personnage emblématique traité de la différence et de l'apprentissage des couleurs, les enfants des écoles maternelles de La Trinité ont eu pour défi de créer une œuvre d'Art qui représente cet éléphant rigolo. A l'aide de diverses méthodes et différents matériaux présents durant leurs ateliers, les maternelles ont pu s'exprimer librement.

**DENIS DELAMAYE**

Depuis fin Novembre 2019, les enfants, de Lepeltier et Victor Asso élémentaire bénéficient des compétences de l'association Trinité Patch au travers de création de coutures diverses et variées durant le temps méridien.

**La Plana se met au vert**

PROJET D'ANIMATION

Accueil périscolaire de La Plana années 2019-2022



« L'éducation au 21ème siècle doit désormais forger la conscience et l'identité planétaire ».

**BILAN DES ACCUEILS PERISCOLAIRES**  
 Année scolaire 2018-2019

**PARTIE 2**  
 ANALYSE DES MOYENS MIS A DISPOSITION DU PROJET ET DU FONCTIONNEMENT

Service enfance La Trinité - SIVOM Val de Banquière

Les bilans périscolaires ont été développés de manière à fournir des éléments plus complets au service enfance au niveau des directeurs et à la collectivité au niveau des coordonnateurs et responsable de secteur. Le même travail commence à être établi sur l'extrascolaire.

Dès Septembre 2019, les équipes ont axé leurs projets autour de la citoyenneté notamment les règles de vie. Aussi divers projets sur le développement durable voient le jour.



Le Service Enfance de La Trinité a mis en place une collecte de jouets avec l'association Emmaüs à la période de Noël. Les jouets ont été remis par les enfants sur un mercredi.



La décoration sur les temps extra-scolaires devient une priorité.



Comme chaque année aux vacances d'octobre, le secteur enfance de La Trinité a participé aux droits de l'enfant via les Francas 06 ainsi qu'à ACM Solidaires via le Collectif ESA.



Pour une année de plus durant les mercredis et les vacances, nous avons participé au prix littéraire organisé par l'association Épilogue et la DDCS. Nous avons remporté 3 prix.

Cet été dans le cadre des mini-séjours organisés par le SIVoM, les enfants de 5-6 ans n'étant pas encore au CP ont pu bénéficier d'une nuitée à Peira Cava que nous avons appelé ma 1<sup>ère</sup> Colo.

## Les Formations internes :

Le pôle Animation du Territoire a à cœur de développer la formation des animateurs et des directeurs pour un coût budgétaire réduit.

Dans ce cadre, le secteur enfance de La Trinité, a développé un plan de formation, en interne, ambitieux s'adressant aux animateurs, (notamment ceux non formés au BAFA) et fonctionnant sur la base de volontariat des agents. Le service, par le biais des directeurs, identifie également certains agents ayant besoin d'être formés spécifiquement. Ce plan de formation établi sur une année scolaire se mettra en place chaque année. Le but est de former un maximum d'agents en les rémunérant sur les heures économisées en lien avec les absences du personnel sur le terrain. Chaque session est ouverte à 30 personnes réparties en 2 groupes.

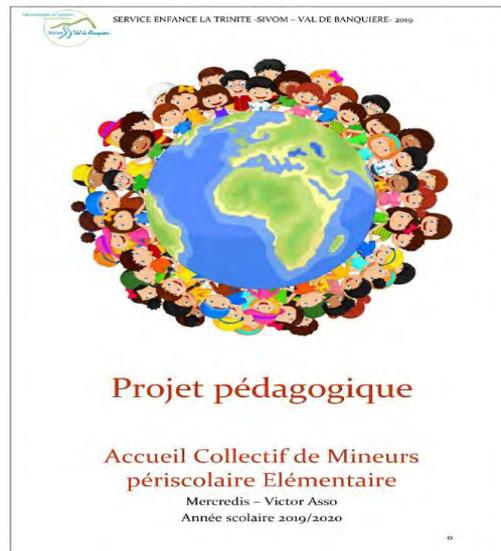
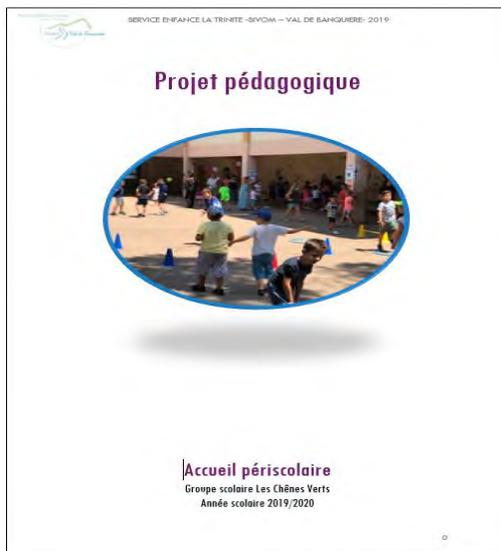
Ce plan de formation est mené dans un premier temps par les coordonnateurs et petit à petit, les directeurs s'intégreront dans l'animation des temps de formation. Cela leur permettra d'apprendre à être formateur pour leurs équipes et soulagera le travail déjà très intense des coordonnateurs. Ces formations ont débuté sur La Trinité en Décembre 2019.

À la suite de cette présentation aux autres secteurs de l'enfance du SIVoM, chacun s'approprie l'outil et utilise à bon escient les différentes propositions en les personnalisant en fonction des besoins.

En parallèle de ce plan de formation, les coordonnatrices périscolaires ont créé une grille d'évaluation permettant de situer les agents au moment de leur arrivée sur leurs compétences et pouvoir évaluer leurs évolutions notamment suite aux formations et expériences sur le terrain.

	Contenu de formation			
<b>Module 1</b> <b>Connaissance du public</b>	Connaissance de l'enfant (Rythmes, courbes ; caractéristiques)	Voici le plan de formation interne actuellement mené sur La Trinité	<b>Module 4</b> <b>PE – PP - PA</b>	
<b>Module 2</b> <b>Être animateur</b>	La vie quotidienne dans les structures d'animation  Le rôle de l'animateur  Les métiers de l'animation  Communication et relations entre les différents acteurs  Autorité-handicap-violence et discriminations		<b>Module 5</b> <b>Techniques d'animation</b>	
<b>Module 3</b> <b>Législation-Sécurité</b>	Législation-règlementation en accueil de loisirs-sécurité-Hygiène-Responsabilités		<b>Module 6</b> <b>Evaluation</b>	
				L'arbre pédagogique  Projet éducatif-Projet pédagogique-Projet d'activités  Rédiger un projet d'activités
				Mener un grand jeu  Ludothèque BCD et temps calme  Petits jeux d'intérieur  Petits jeux d'extérieur  Mener une activité manuelle
				Bilan de la formation

# Les projets pédagogiques et les projets d'activités :



L'ensemble des projets pédagogiques du périscolaire, du périscolaire mercredi, et de l'extra-scolaire ont été retravaillés. Ces derniers sont plus étayés et permettent à tous les nouveaux membres de l'équipe de comprendre au mieux le fonctionnement et le sens pédagogique donné à nos actions. Les projets d'activités sont en lien avec nos projets pédagogiques. Nous avons travaillé sur une grille unique pour les vacances et mercredis mais pour ce qui est des temps périscolaires nous avons laissé le choix aux directeurs de se positionner entre plusieurs outils en fonction du niveau de compétences de leur équipe d'animation.

## La Communication :

- La communication a été développée envers les familles via des affichages ayant la même forme sur tous les accueils périscolaires. Ils permettent aux familles de savoir ce qui va se passer durant les temps périscolaires. Sur les temps extrascolaires une affiche générale est faite avant chaque vacance puis un planning général par semaine est établi précisant uniquement les dates des sorties car nous sommes partisans du libre choix pour les enfants concernant les activités se déroulant sur l'ACM.
- Pour les mercredis, même principe que pour les vacances en ce qui concerne le planning, il est établi sur la période mais sans les dates de sortie et chaque lundi, nous informons, par mail, les familles s'il y a une sortie ou non.



Les temps périscolaires ont développé davantage les projets partenariaux avec les écoles et le service à la volonté de formaliser de manière plus régulière des rencontres (par trimestre) avec les parents délégués de chaque école.

Sur l'extra-scolaire la mise en place de petits déjeuners et de goûters pour les familles au portail permettent de développer le lien de confiance avec ses dernières et d'instaurer un climat de convivialité.

De manière générale, sur les temps périscolaires et extrascolaires nous essayons de développer des actions autour de la parentalité afin de palier au plan Vigipirate. Mais les solutions trouvées, comme le goûter partagé sur les temps périscolaires, ne seront jamais à la hauteur d'un contact quotidien avec l'ensemble des membres de l'équipe.

## Les perspectives du secteur enfance de La Trinité :

Création d'un comité de pilotage entre SIVoM, Mairie, enseignants, parents menés par le secteur enfance pour dans un premier temps travailler sur un livret de fonctionnement à diffuser à l'ensemble des familles puis par la suite pour développer des projets en commun sur les différentes structures en lien aussi avec les évènements de la commune.

Formation en interne : Mise en place du plan de formation créé par les coordonnateurs de La Trinité pour l'ensemble des animateurs. Amorçage fin 2019 et continuité jusqu'à Juillet 2020. Chaque année ce dernier se déroulera d'octobre de l'année en cours à Juin de l'année suivante.

Développer des projets communs avec les services de la commune (évènementiel, culture, CCAS...).

Amélioration de la qualité des projets menés sur le périscolaire des mercredis et l'extra-scolaire en développant des projets ayant plus de sens éducatif et dont les activités auront plus de liens les unes entre les autres.

Réflexion sur la possibilité, pour la commune, d'ouvrir les évènements du périscolaire et de l'extra-scolaire aux familles.

Amélioration de la qualité et la fréquence des rendez-vous entre directeurs d'école et directeurs du périscolaire ainsi qu'entre les délégués de parents d'élèves et les directeurs du périscolaire.

Développer davantage des projets en lien avec la citoyenneté, la socialisation et le développement durable. Prise en compte de la crise sanitaire actuelle pour des projets cet été ou en septembre pour le périscolaire.

Maintenir les utilisations des infrastructures de la commune tant sur le périscolaire que sur l'extra-scolaire.

Mise en place sur la commune du Programme de Soutien à la Parentalité avec le CODES06.

Réflexion sur les tarifications périscolaires et extra-scolaires.

Proposition de rencontres trimestrielles entre la commune (service éducation et/ou de manière séparée en la présence du DGS) et la responsable du secteur enfance pour un meilleur suivi des actions et dossiers en cours.

Projet de développement sur les mercredis dans l'optique de réactiver la fréquentation des 10-11 ans sur l'ACM.



Zoom sur :

## Le Label Qualité des Accueils Collectifs de Mineurs



**Accueil  
Collectif  
de Mineurs  
extrascolaire  
sans hébergement**



La DDCS, la CAF, le Fonds de Solidarité et de Promotion de la Vie Associative (FSPVA) et le Collectif ESA ont mis au point un Label Qualité des Accueils Collectifs de Mineurs Extra-scolaires (donc hors mercredis actuellement).

Cette démarche de labellisation part bien d'un engagement volontaire des structures.

Ce label contient 7 volets : pédagogique, enfant/famille, formation, aménagement/créativité et ouverture, actions spécifiques, communication du label qualité, recherche et innovation.

Ce travail s'inscrit dans le temps.

Il comporte 3 grandes parties : autoévaluation, renforcement, confirmation.

**Phase de renforcement :**

Il est **conseillé d'atteindre la moitié des points** entre le score obtenu sur la phase d'autoévaluation et le score minimum de la phase de confirmation. Cette phase dure 2 ans. A la suite des deux années écoulées, l'ACM a 6 mois pour demander une rencontre avec les accompagnants pour débriefer, si cette demande n'est pas effectuée, les accompagnants prennent automatiquement rendez-vous avec l'ACM. Dans les deux cas et à la suite de ce débriefing, l'ACM se fixe les futurs objectifs pour la prochaine étape de 2 ans la phase de confirmation.

Dans cette phase, la Commission du Label s'assure du rendu en date et en heure de la rencontre. Elle n'intervient pas lors de la rencontre. Elle est juste informée par les accompagnants de la

**Phase de confirmation :**

L'ACM doit atteindre le scoring minimum défini (Se conférer au chapitre « Scoring ») à l'issue de la dernière période de 2 ans. Ici encore, l'ACM a 6 mois pour demander une rencontre avec la Commission du Label afin de débriefer. Si cette demande n'est pas effectuée, la Commission prend automatiquement rendez-vous avec l'ACM. Deux accompagnants se déplacent sur le site pour vérifier les éléments de preuve, débriefer et confirmer le scoring. A la suite de cette rencontre, les accompagnants proposent la validation à la Commission du Label.

Cette dernière valide le renouvellement du Label Qualité. Alors, l'entité enclenche à nouveau une nouvelle période de 5 ans. Dans le cas où la Commission du Label ne valide pas le renouvellement du Label Qualité, l'ACM a une année de probité avec un accompagnement renforcé. A la suite de cette année, soit les accompagnants valident le renouvellement soit ils refusent. S'il y a renouvellement du Label Qualité, l'ACM enclenche à nouveau une période de 5 ans en repartant à la phase renforcement. S'il y a un refus de renouvellement par les accompagnants, l'ACM perd son Label Qualité. Il doit alors observer une pause d'une année avant de pouvoir redéposer une demande de Label Qualité (phase d'autoévaluation).

**Phase d'autoévaluation :**

L'ACM demandant sa labellisation, **télécharge le dossier** et remplit la **fiche de renseignement** sur le site du collectif ESA. Cette phase-là n'a **aucune contrainte temporelle**. En fonction des capacités (financière, humaine, stratégique, politique, motivationnelle...) de l'ACM, la structure peut, par exemple, déposer sa demande à une échéance de 4 mois après le téléchargement ou encore après 2 ans. La structure décide de la temporalité de dépôt de demande. Au moment du dépôt de la demande de Label Qualité auprès de la Commission du Label, l'ACM doit avoir **atteint un minimum de points (Se reporter au chapitre « Scoring »)**.

La **Commission du label**, avec l'ensemble des pièces fournies, **peut revoir le scoring à la hausse ou à la baisse**. La Commission peut aussi demander à ce que des accompagnants se rendent sur site pour affiner le scoring, préciser certains éléments de preuve ou encore échanger plus longuement avec le directeur de l'ACM pour plus d'explications.

Si il y a refus l'ACM repart dans une démarche d'autoévaluation, il travaille sur les points où les points n'ont pas été atteints et redépose une demande ultérieure avec le scoring minimum demandé. Il n'y a pas de nombre limite de dépôt de demande ni de contrainte temporelle.

Si la Commission du Label valide la délivrance, l'ACM peut passer à la deuxième étape. **L'ACM est officiellement labellisé « Label Qualité »**.



Zoom sur :  
**Le Label Qualité (suite)**  
**Interview de Margot SESTON Présidente de l'ESA et**  
**Responsable du secteur Enfance de La Trinité.**

Plusieurs temps de présentation de ce label ont eu lieu, en 2018/2019, auprès des élus, et des structures d'accueils collectifs de mineurs (ACM).

Le SIVoM Val de Banquière se mobilise pour permettre aux ACM, dont il en a la compétence, de pouvoir s'investir dans cette démarche de labellisation.

Il est important de garder à l'esprit que les structures doivent tout de même s'investir de manière volontaire dans ce projet :

- Seul le responsable de structure, avec sa hiérarchie, est à même de savoir si l'ACM remplit actuellement la majorité des critères nécessaires.
- Seul le responsable de structure, avec sa hiérarchie, est à même de savoir si les équipes auront le temps nécessaire pour travailler sur le dossier.
- Seul un travail d'équipe et d'adhésion de tous permet de s'investir de manière positive dans cette démarche.
- Il est essentiel que les structures soient inscrites dans le temps et qu'elles soient stabilisées au niveau des équipes et des fonctionnements.

Cette démarche s'inscrit dans la durée. Il faut du temps aux équipes pour pouvoir mener à bien l'étape d'autoévaluation. Pour nos structures il faut compter 2 à 3 ans pour constituer le dossier car aucun agent ne peut être affecté à temps complet à cette mission.

Ce travail d'autoévaluation est très intéressant, il permet de se remettre en question sur nos pratiques, de se rendre compte que la formalisation écrite des actions est nécessaire et essentielle pour faire valoir les différents projets et fonctionnements mis en place, pour démontrer que les ACM du SIVoM Val de Banquière sont de qualité.

Certains critères des volets du label peuvent parfois ne pas comptabiliser assez de points pour les structures mais cela dépend des moyens mis en œuvre par le SIVoM et les communes.

Il est important d'en avoir conscience. Ce constat va permettre à l'échelle du pôle Animation d'axer les priorités de développement des actions et des moyens financiers et humains qu'il souhaite mettre en œuvre pour permettre une augmentation du nombre de point sur ces différents critères.

De manière générale, cette démarche de labellisation va permettre de donner une ligne directrice identique à l'ensemble de nos directeurs et de nos animateurs assurant une continuité de l'accueil malgré le turn-over des équipes tout en mettant en avant des axes de développement à l'échelle du pôle.

Une structure labellisée est une reconnaissance pour notre métier et le travail mené au quotidien et c'est donc une plus-value pour les élus, les familles et les équipes.

Les structures labellisées ont une remise officielle de leur labellisation en la présence d'un représentant de la DDSCS, la CAF, du FSPV et du Collectif ESA ainsi que les élus de la commune et du SIVoM. Une plaque indiquant que la structure est labellisée est donnée pour l'accrocher devant l'ACM ce même jour et la presse est mobilisée afin d'immortaliser ce moment.

# LA JEUNESSE

## 11-17 ans

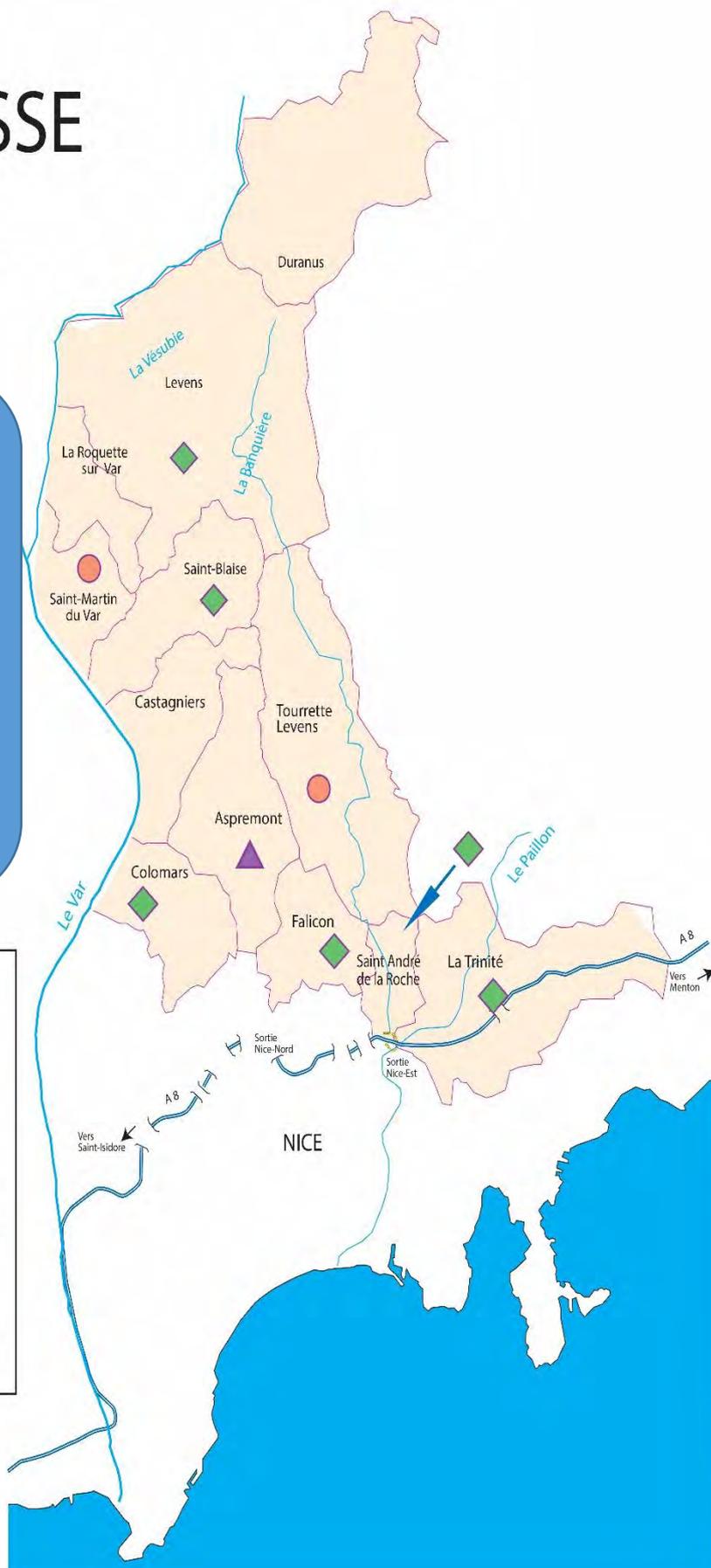


### Les + :

- une équipe professionnelle
- une approche globale de la jeunesse, du loisir vers l'accompagnement social
- une démarche éducative et préventive
- une dynamique inter centre dans la construction et dans la mise en place de projets
- L'information Jeunesse,

## LÉGENDE

-  ACM Ados gestion SIVoM
-  ACM Ados gestion communale
-  ACM Ados gestion associative



<b>Responsable de Service</b> <b>Roch BARUT</b> - 06 23 09 05 33 – rbarut@svdb.fr
<b>1- Les Maisons des Jeunes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 MDJ gérées par le SIVoM Val de Banquière</li> <li>• 3 directeurs titulaires d'un BPJEPS</li> <li>• 1 directeur titulaire d'un DEUST Animation et Gestion</li> <li>• 2 directeurs titulaires d'un BAFD</li> <li>• entre 6 à 10 animateurs diplômés</li> <li>• entre 16 et 32 jeunes accueillis sur chaque structure en fonction de la période</li> </ul>
<b>L'Accompagnement Social des Jeunes</b> <b>Cédric PALLINI</b> - Coordinateur – 06 17 44 99 52 – cedric.pallini@svdb.fr
<b>2- L'Animation Sociale</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 quartiers :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Saint André de la Roche : le Manoir et le Château</li> <li>○ La Trinité : les Hautes Vignes</li> </ul> </li> <li>• 6 agents :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1 coordinateur de l'Animation Sociale titulaire d'un DESJEPS</li> <li>○ 1 directrice périscolaire titulaire d'un BPJEPS</li> <li>○ 4 animateurs diplômés</li> </ul> </li> </ul>
<b>3- L'information Jeunesse</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le bureau information Jeunesse tel : 04 92 00 10 37</li> <li>○ Le réseau information Jeunesse</li> </ul>

## 1) Les Maisons des Jeunes

Maison des Jeunes	Fonctionnement	Nb d'inscrits	Nb d'actes
<b>St Blaise</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 semaine par petites vacances scolaires (hors Noël)</li> <li>• 1 mois en été</li> <li>• 1 soirée par mois (4 réalisées en 2019)</li> </ul>	30	528

<b>Falicon</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël)</li> <li>• 1 mois ½ en été</li> <li>• 1 soirée par mois (10 par an)</li> </ul>	35	760
<b>Colomars</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël)</li> <li>• 1 mois ½ en été</li> <li>• Le mercredi après-midi et le vendredi en soirée en période scolaire</li> <li>• 5 soirées sur l'année</li> <li>• 5 samedis sur l'année</li> <li>• 4 week-ends sur l'année</li> </ul>	89	1847
<b>Levens</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël)</li> <li>• 1 mois et 3 semaines en été</li> <li>• 2 samedis après-midi par mois (20 par an)</li> <li>• 2 soirées par mois (20 par an)</li> </ul>	78	1352
<b>St André de la Roche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les petites vacances scolaires (1 seule semaine à Noël)</li> <li>• 1 mois ½ en été</li> <li>• 3 soirs par semaine en périscolaire</li> <li>• Les mercredis après-midi en période scolaire</li> <li>• 2 soirées et 2 samedis par mois (20 de chaque par an)</li> </ul>	78	1869
<b>La Trinité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël)</li> <li>• 1 mois et 3 semaines en été</li> <li>• 1 samedi sur 2 en période scolaire</li> <li>• 1 vendredi soir sur 2 en période scolaire</li> </ul>	93	1062
<b>St Martin du Var</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël)</li> <li>• 6 semaines en été</li> </ul>	Gestion municipale	

<b>Tourette Levens</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël)</li> <li>• 1 mois en été</li> </ul>	Gestion municipale
<b>Aspremont</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël)</li> <li>• Vacances d'été</li> </ul>	Gestion associative (LSCA)



- 403 jeunes inscrits sur les Maisons des Jeunes gérées par le SIVoM Val de Banquière (362 en 2018) et 7418 actes réalisés (6969 en 2018).
- Le travail entre les directeurs et les équipes d'animation des MDJ permet de mettre en place des activités avec une plus-value pédagogique importante et avec de véritables valeurs éducatives.  
Toutes les équipes se sont projetées sur un travail autour de la labélisation de la structure (Label qualité de la DDCS).
- En 2019, la Maison des Jeunes de la Trinité s'est vu doter d'une nouvelle structure sur le quartier de la Cité du Soleil. Beaucoup plus grande et dans un cadre remarquable (Parc du Rostit juste en face), elle permet de développer de véritables projets de qualités.
- Deux nouveaux directeurs ont été positionnés sur les MDJ de La Trinité et de Falicon en 2019 :
  - Nejm-Eddine MAJDOUB sur La Trinité – mars 2019
  - Adrien HENRIOT sur Falicon – en mai 2019
- Des rencontres inter centres sont organisées, tout au long de l'année, entre les différentes MDJ : samedis ski (65 jeunes), Bal de promo (110 jeunes), Survivom (40 jeunes), Soirée Escape Games d'Halloween (95 jeunes).
- 5 Maisons des Jeunes organisent des séjours courts de 4 jours complémentaires des séjours intercommunaux. Ils répondent à une volonté forte d'impliquer les jeunes dans la mise en place et la gestion de leurs vacances.

Communes	Période	Lieu	Durée	Nb d'enfants	Nb d'actes
<b>St André de la Roche</b>	Printemps	Lavandou (83)	4 jours	14	56
<b>La Trinité</b>	Printemps	St Raphaël (83)	4 jours	14	56
<b>Levens</b>	Printemps	Hyères (83)	4 jours	14	56
<b>Colomars</b>	Printemps	Arles (13)	4 jours	16	64
<b>Falicon</b>	Toussaint	Cassis (13)	4 jours	16	64

Ces actions ont permis de faire partir en vacances 74 adolescents représentant 296 actes.

## **Perspectives :**

Les attentes et les besoins des jeunes nous obligent à ne plus regarder l'Animation Jeunesse que sous l'angle du loisir mais de plus en plus avec une dimension d'accompagnement social. La mutualisation, la formation permettra aux équipes de ne pas rater ce virage.

Depuis quelques années, la jeunesse est un axe prioritaire de la CNAF. Les actions de prévention (addictions, santé, sécurité routière, formation, ...), le départ en vacances, le lien à la parentalité sont des portes d'entrée pour de nombreux projets portés par les Maisons des Jeunes. Rendre les jeunes, acteurs de leurs loisirs, les impliquer dans la vie « citoyenne » et dans le bien vivre ensemble sont des objectifs sur lesquels les équipes jeunesse vont travailler en 2020.



## 2. L'Animation Sociale : « de l'Animation à la Prévention »

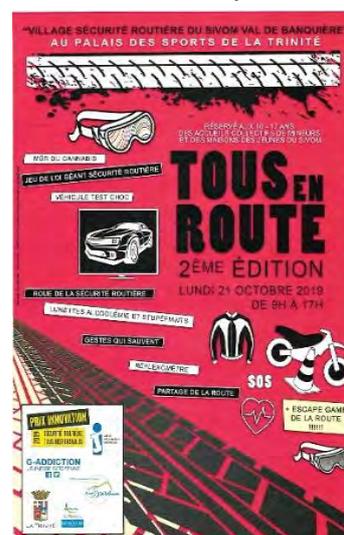
L'Animation Sociale intervient principalement sur 3 quartiers, sur les communes de Saint André de la Roche et La Trinité :

L'animation et l'aide aux devoirs pour les jeunes du quartier (6 – 15 ans), la médiation et la mise en place d'activités pour les jeunes (15 – 25 ans) et les familles, ont pour vocation d'accompagner les différents publics et d'apporter une réponse efficiente aux problèmes ou freins rencontrés.

Porteur de projets spécifiques de prévention dédiés à l'enfance, la jeunesse et les familles, l'Animation Sociale met en place des journées thématiques de prévention à destination des Quartiers de la Politique de la Ville (Prioritaire ou en veille active) mais également pour tous les jeunes et les familles du SIVoM Val de Banquière :

En octobre 2019, une journée de prévention routière « Tous en route » a été mise en place au Palais des Sports de la Trinité, regroupant un village de la sécurité routière avec des ateliers de secourisme, des jeux liés à la thématique, de l'information et un Escape Game. Plus de 100 jeunes issus des 6 MDJ et 60 enfants de 9 à 11 ans des ACM Enfance du SIVoM ont participé à cette journée.

Un projet « VVV » (Ville - Vie – Vacances) a été mené sur le quartier du Manoir en octobre 2019, intitulé « Les créatives du Manoir » avec comme thématique la réalisation de structures avec du matériel de récupération : fresque au sein du quartier, mobilier en bois. 14 jeunes du quartier ont participé sur les 6 jours du projet.



### Perspectives :

Prévue à compter de novembre 2019, l'Animation Sociale des Hautes Vignes (aide aux devoirs, accompagnement des jeunes et des familles, ...) n'a pas pu débuter en raison de problèmes de locaux indépendants de nos services. Après négociation avec le bailleur social, un local devrait être loué afin de mener à bien cette action. À l'issue d'une période de travaux de remise en état, elle devrait commencer à la rentrée 2020 – 2021.

Le recrutement d'une équipe stable et diplômée (1 Éducateur Spécialisé) devrait permettre de structurer et pérenniser l'Animation Sociale sur les différents secteurs notamment sur un poste de « Référent Jeunes » en lien avec l'Espace de Vie Sociale sur Saint André de la Roche.

Mise en place en 2020 d'un « VVV » sur le Manoir en collaboration avec l'association de Prévention « ALC ».

### 3. L'Information Jeunesse

Le Bureau Information Jeunesse et sa déclinaison, le Réseau Information Jeunesse, a reçu en février 2019 le Label « Information Jeunesse ». Ce Label vient valider un long travail de qualité pour la mise en place d'actions et d'informations pour les jeunes dans les domaines de la formation, l'emploi, le logement, la santé et le loisir.

En 2019, 2020 actes (passage sur la structure, demandes téléphoniques ou mails et actions extérieures) ont été réalisées soit une augmentation de 13 % par rapport à 2018.

En septembre 2019, signature d'une convention partenariale entre le collège de la Bourgade de La Trinité et le SIVoM Val de Banquière pour l'intervention de l'IJ au sein du collège.

L'Information Jeunesse

- assure toutes les semaines des permanences sur les quartiers de Saint André de la Roche (Manoir et Château) et de La Trinité (Hautes-Vignes)
- participe à des journées exceptionnelles (Tous en route, cross scolaire, forum de l'emploi, journée de l'Olympisme...)
- met en place des animations au sein des quartiers : projet « Quartier Libre », Projet « SOS », ...
- est un partenaire du projet « SAS » mis en place par le collège de la Bourgade à la Trinité (aide des 3<sup>èmes</sup> en difficulté scolaire pour la professionnalisation et la recherche de stages)



Zoom sur :

**L'accompagnement social des jeunes**

L'animation à destination des jeunes évolue et ne concerne plus que le loisir. Il est indispensable de la concevoir d'une manière globale et avec un nouveau regard : celui de l'accompagnement social.

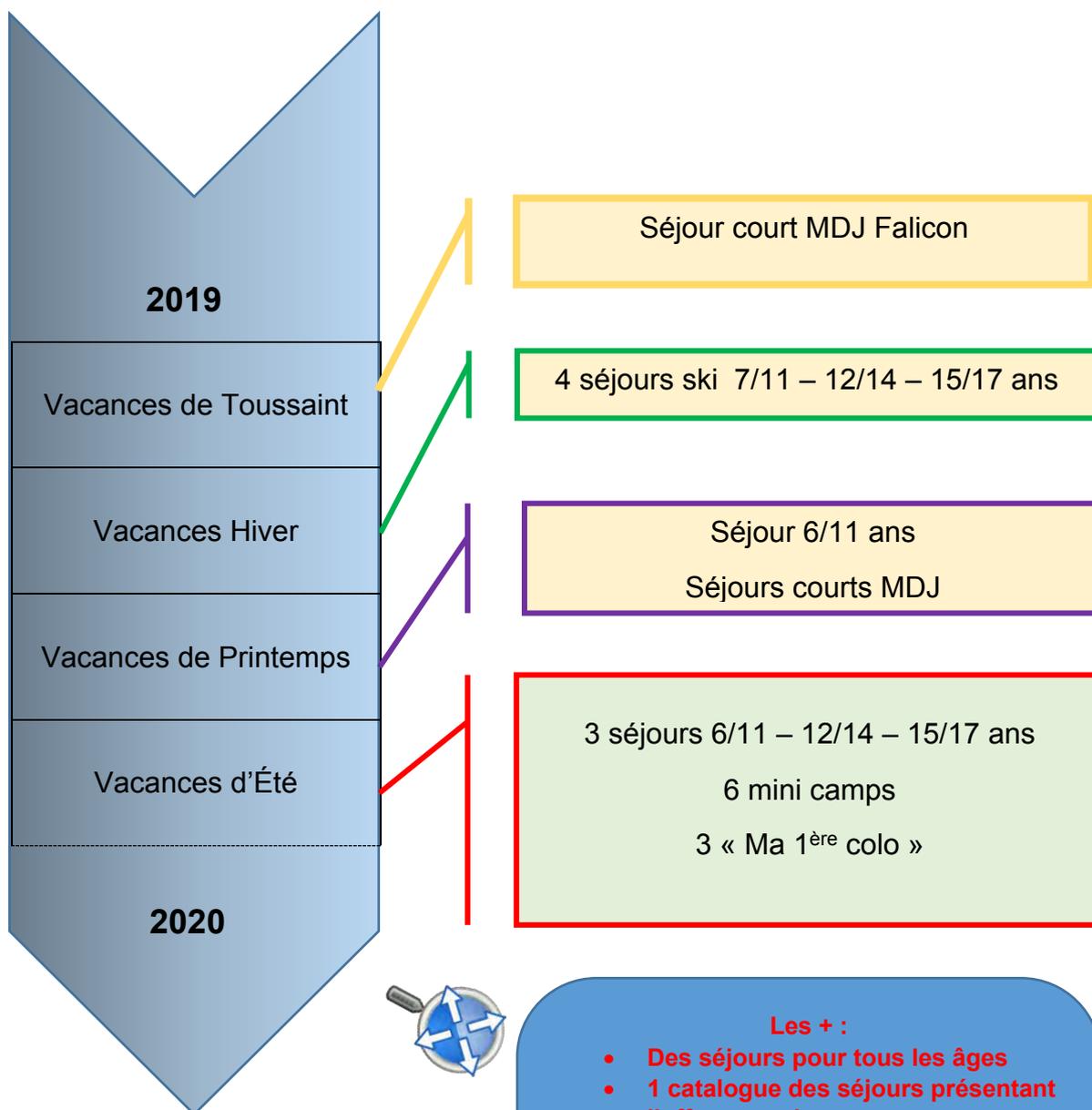
Les nouvelles thématiques abordées :

- la prévention (addictions, sécurité routière, santé, ...)
- la formation, la professionnalisation, ...
- l'accompagnement dans des démarches de loisirs (projet sac à dos, ...)
- la médiation
- le développement de projets

Les acteurs :

- le secteur de l'animation sociale au sein du Service Jeunesse du SIVoM
- l'Information Jeunesse à travers le Bureau Information Jeunesse sur La Trinité et le Réseau Information Jeunesse sur l'ensemble du territoire du SIVoM
- le Référent Jeunes sur les quartiers Politique de la Ville (Saint André et La Trinité)
- Une Équipe de médiateur (Quartier du Château)
- les équipes jeunesse au sein des Maisons des Jeunes.

# LES SÉJOURS



## Les + :

- Des séjours pour tous les âges
- 1 catalogue des séjours présentant l'offre annuel
- 1 camp fixe, sous tentes, pour les mini-séjours
- Des séjours courts Ados, construit avec les jeunes
- « Ma 1<sup>ère</sup> colo » 1 à 2 nuits sous tente pour les 5 ans
- L'appui des éducateurs sportifs du Service des Sports sur l'enseignement du ski

**Responsable du secteur**  
**Stéphanie CRÉMIEUX** - 06 27 86 64 87 – scremieux@svdb.fr

### Les Séjours

- 8 séjours mis en place par le SIVoM Val de Banquière
- 1 directeur par séjour titulaire d'un BPJEPS ou d'un BAFD
- 20 animateurs diplômés
- 8 ETAPS
- Entre 16 et 40 enfants/jeunes accueillis sur chaque séjour en fonction de la période
- Communes qui ont participé : St André de la Roche, La Trinité, Falicon, Levens, Colomars, St Martin du Var, Castagniers, La Roquette sur Var.

### Les Mini séjours

- 6 mini séjours mis en place par le SIVoM Val de Banquière
- Partage des mini séjours avec 3 directeurs titulaires d'un BPJEPS ou d'un BAFD
- 20 animateurs diplômés, 2 stagiaires, 2 non diplômés
- Entre 21 et 46 enfants inscrits par mini séjour
- Communes qui ont participé : St André de la Roche, La Trinité, Falicon, Levens, Colomars, St Martin du Var, Castagniers, Aspremont, Tourrette-Levens.

### Ma 1<sup>ère</sup> colo

- 3 nuits mises en place par le SIVoM Val de Banquière mais déclarées en activité accessoire sur les ACM concernés
- 1 animateur référent déclaré par un ACM
- 1 animateur diplômé



Séjours	Âges	Fonctionnement	Nb d'inscrits	Nb d'actes
HIVER	• 7-11 ans	6 jours/5 nuits	37	222
	• 7-11 ans	6 jours /5 nuits	38	228
	• 11-13 ans	6 jours/5 nuits	28	168
	• 13-17 ans	6 jours/5 nuits	28	168
PRINTEMPS	• 6-11 ans	6 jours/5 nuits	34	204
ÉTÉ	• 6-11 ans	6 jours/5 nuits	39	234
	• 11-13 ans	6 jours/ 5 nuits	16	96
	• 14-17 ans	6 jours/5 nuits	24	144
TOTAL		<b>48 jours/40 nuits</b>	<b>244</b>	<b>1464</b>

**SÉJOURS SIVOM**  
 POUR LES 11-13 ANS\*  
 DU 11 AU 16 FÉVRIER 2019  
\*MOULLES 11 ANS ENTRÉS AU COLLÈGE

**SKI / SURF À FRABOSA (ITALIE)**

**ACTIVITÉS PROGRAMMÉES :**  
 5 jours de Ski sur le domaine de Mondolè (Mondovì) / Italie. Hébergement et restauration.  
 Initiation au snow  
 Jeux collectifs, visites, balades en raquettes

**HÉBERGEMENT :**  
 En pension complète à l'hôtel Miramont

**PRÉ-INSCRIPTIONS :**  
 AUPRÈS DE VOTRE COMMUNE DE RÉSIDENCE  
 RETRAIT DES DOSSIERS À PARTIR DU 26 NOVEMBRE  
**RENSEIGNEMENTS au 06 27 86 64 87**

**SÉJOUR SIVOM**  
 POUR LES 14 - 17 ANS  
 DU 15 AU 20 JUILLET 2019

**À CALVI (CORSE)**

**DÉCOUVERTE DE LA BALAGNE**  
 DE SES MAGNIFIQUES PLAGES ET RIVIÈRES AINSI QUE DE SES VILLAGES ATYPIQUES...

**PRÉ-INSCRIPTIONS**  
 AUPRÈS DE VOTRE  
 COMMUNE DE RÉSIDENCE

**RENSEIGNEMENTS**  
 au 06 27 86 64 87

**SÉJOUR DE PRINTEMPS**  
**FORT ROYAL**  
 6-11 ANS DU 15 AU 20 AVRIL 2019

**AUX ÎLES DE LÉRINS**

HÉBERGEMENT DANS LE FORT ROYAL DE L'ÎLE SAINTE MARGUERITE  
 VISITE DU FORT ET DU MUSÉE DE LA MER  
 COURSE D'ORIENTATION SUR L'ÎLE SAINTE HONORAT  
 JEUX COLLECTIFS

EN FONCTION DES PLACES RESERVÉES PAR LES COMMUNES ADHÉRENTES AU SIVOM VAL DE BANGUÈRE

**PRÉ-INSCRIPTIONS AUPRÈS DE VOTRE COMMUNE DE RÉSIDENCE**  
 RETRAIT DES DOSSIERS À PARTIR DU 25 FÉVRIER  
**RENSEIGNEMENTS AU 06 27 86 64 87**

	HIVER						ÉTÉ			Total
	7-11 ANS		12-14 ANS		15-17 ANS		PRINTEMPS			
	7-11 ANS	12-14 ANS	15-17 ANS	6-11 ANS	12-14 ANS	15-17 ANS	6-11 ANS	12-14 ANS	15-17 ANS	
	Auron Alpes maritimes			Frabosa (Italie)	Sestrière (Italie)	Iles de Lerins Alpes maritimes	St Auban Alpes maritimes	Le Fugeret Alpes de Hautes Provence	Calvi Corse du Nord	
	du 11/02/2019 au 16/02/2019	du 18/02/2019 au 23/02/2019	du 11/02/2019 au 16/02/2019	du 18/02/2019 au 23/02/2019	du 15/04/2019 au 20/04/2019	du 08/07/2019 au 13/08/2019	du 29/07/2019 au 03/08/2019	du 15/07/2019 au 20/07/2019		
ST MARTIN	5	5	3	1	5	8	3	2	32	
ST ANDRÉ	8	19	14	7	15	18	2	6	89	
LA TRINITE	13	11	1	16	13	10	4	6	74	
COLOMARS			5	2			2	3	12	
LA ROQUETTE SUR VAR		3							3	
LEVENS	1		3				3	1	8	
CASTAGNIERS				2		2	1	5	10	
FALICON	10		2		1	1	1	1	16	
	37	38	28	28	34	39	16	24	244	

## 2) Les mini séjours

Mini-Séjours	Âges	Fonctionnement	Nb d'inscrits	Nb d'actes
ÉTÉ	• 7-11 ans	4 jours/3 nuits	37	148
	• 7-11 ans	4 jours /3 nuits	38	152
	• 11-13 ans	4 jours/3 nuits	28	112
	• 13-17 ans	4 jours/3 nuits	28	112
	• 6-11 ans	4 jours/3 nuits	30	120
	• 6-11 ans	4 jours/3 nuits	40	160
<b>TOTAL</b>		<b>24 jours/18 nuits</b>	<b>201</b>	<b>804</b>

Communes	Nombre d'enfants	Nombre D'adolescents	Nombre total	Nombre d'actes
Levens	22	2	24	96
La Trinité	19	13	32	128
St André de la Roche	42	14	56	224
Colomars	0	9	9	36
Tourrette Levens	26	0	26	104
St Martin du Var	14	6	20	80
Falicon	1	8	9	36
Castagniers	8	0	8	32
Aspremont	10	0	10	40
St Blaise	5	2	7	28
	<b>147</b>	<b>54</b>	<b>201</b>	<b>804</b>





### 3) Ma 1<sup>ère</sup> Colo (Nouveauté 2019) 😊

Cette année, le SIVoM Val de Banquière a organisé des nuitées pour les 5-6 ans. Ces nuitées ont été déclarées en activité accessoire sur chaque Accueil de Loisirs.

Mini-Séjours	Âges	Fonctionnement	Nb d'inscrits	Nb d'actes
ÉTÉ	• 5-6 ans	2 jours/1 nuit	11	22
	• 5-6 ans	2 jours/1 nuit	13	26
	• 5-6 ans	2 jours/1 nuit	16	32
<b>TOTAL</b>		<b>6 jours/3 nuit</b>	<b>40</b>	<b>80</b>

15/07 AU 16/07		22/07 AU 23/07		29/07 AU 30/07		05/08 AU 06/08		
ASPREMONT	0	LEVENS	0	ST BLAISE	8	LA TRINITE	8	
CASTAGNIERS	3	FALICON	0	ST MARTIN	5	ST ANDRÉ	8	
ST ANDRÉ	8							
	<b>11</b>				<b>13</b>		<b>16</b>	<b>40</b>



- 244 enfants et jeunes inscrits sur les séjours gérés par le SIVoM Val de Banquière et 1464 actes réalisés.
- 201 enfants et jeunes inscrits sur les mini séjours gérés par le SIVoM Val de Banquière et 804 actes réalisés.
- 40 enfants de 5-6 ans ont pu se familiariser à la vie en collectivité et dormir hors de chez eux. Dans la continuité « des nuits au centre » organisées par les ACM du SIVoM Val de Banquière, ces nuitées ont eu pour but de donner envie aux enfants de partir progressivement aux séjours courts puis aux séjours ou classes de découvertes.  
Les séjours ont permis aux enfants et aux jeunes de :
  - Développer la socialisation des enfants et des jeunes, dans un nouvel environnement
  - Éduquer les enfants et les jeunes à devenir des futurs citoyens
  - Développer l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne et pendant les activités.
  - Responsabiliser les enfants dans les tâches de la vie quotidienne
  - Éveiller la créativité et l'imagination des enfants
  - Faire découvrir des activités sportives et de pleine nature.

- Création d'un catalogue des séjours

### Perspectives :

- Structurer le secteur des séjours (secrétariat, directeur, animateur...).
- Reconduire ma 1<sup>ère</sup> colo



# LES ACTIVITES SPORTIVES

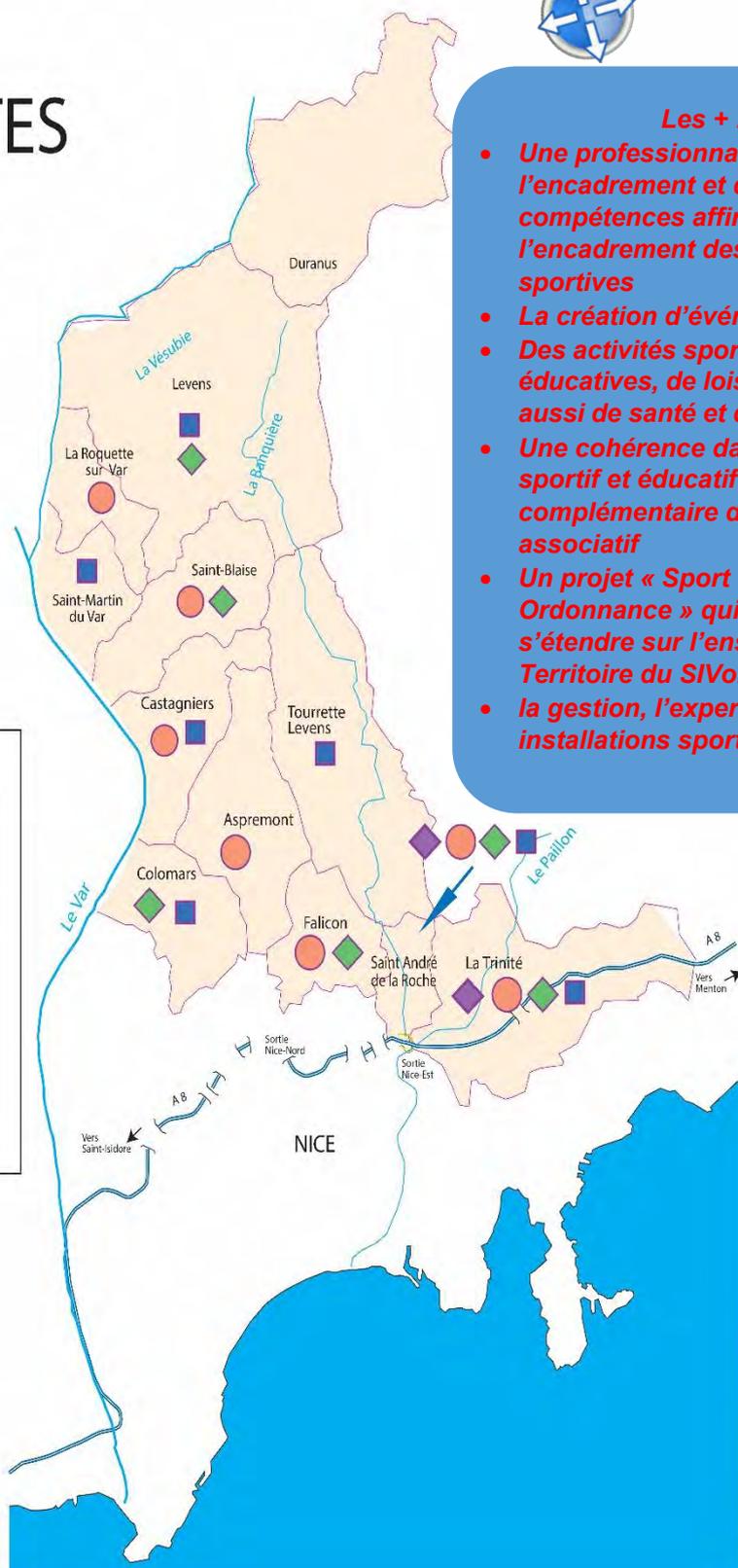


## Les + :

- Une professionnalisation de l'encadrement et des compétences affirmées dans l'encadrement des activités sportives
- La création d'événementiel
- Des activités sportives, éducatives, de loisirs, mais aussi de santé et de bien-être.
- Une cohérence dans le projet sportif et éducatif complémentaire du milieu associatif
- Un projet « Sport Santé sur Ordonnance » qui a vocation à s'étendre sur l'ensemble du Territoire du SIVOM
- la gestion, l'expertise des installations sportives.

**Légende**

-  Activités Sportives géré par le SIVOM
-  Interventions sportives en Accueil de loisirs de Mineur géré par le SIVOM
-  Interventions sportives en Maison des jeunes gérée par le SIVOM
-  Interventions sportives Pole Petite Enfance





## ACTIVITÉS SPORTIVES MISES EN PLACE POUR LES COMMUNES AYANT TRANSFÉRÉES LA COMPÉTENCE : LA TRINITE – ST ANDRÉ DE LA ROCHE.

### SECTEUR EPS SCOLAIRE :

**Objectifs** : En partenariat avec l'Éducation Nationale l'intervention des ETAPS enrichie l'EPS, en ayant la certitude de toucher tous les enfants de la commune, pour de véritables acquisitions motrices.

### ÉCOLES PRIMAIRES

Communes	Classes enfants	Enfants	Cycles	Projets	Activités différentes	Éducateurs agréés
TRINITÉ	28	684	51	14	11	6
ST ANDRÉ	19	424	46	5	13	5

**En 2019** le projet EPS conçu et réalisé en collaboration avec l'Éducation Nationale à l'intention des écoles de la Trinité et de St André de la Roche :

- Pour les écoles élémentaires : 2 ou 3 cycles de 8 à 9 séances réalisées par classe sur une période de deux mois et demi
- Des propositions de contenus différents au cours du cursus scolaire comprenant l'ensemble des compétences que doit acquérir un enfant
- Un partenariat avec les associations ou les fédérations sportives : tennis de table à la Trinité, Tennis à St André, futsal encadrement District Côte d'Azur de Football
- Le + du Service des Sports : un projet natation qui va de la familiarisation à l'enseignement, avec des résultats parmi les meilleurs à l'évaluation natation de CM2. Une parfaite mutualisation intercommunale des infrastructures et des compétences humaines.

À noter suite à la décision de l'Éducation Nationale, la suppression en septembre 2019 des interventions sportives sur les classes de moyennes et grandes sections dans les écoles maternelles à Saint-André de la Roche (compensées par des formations à l'intention des enseignants et du prêt de salles et matériels).

Le Service des Sports vient également en soutien des écoles :

- Par le prêt de matériels pédagogiques et d'équipements (ex : kit de gym, kit jeux de balle, tapis...). Par la mise à disposition des installations sportives, en effectuant des formations à la demande des enseignants ou du CPC
- Par l'organisation « d'événements sportifs » à l'attention de toutes les classes (maternelles – CM2)

7 « Sport - Passion » sur la Trinité - 3 « Sport - Passion » sur St André - 1 « Sport - Passion » Intercommunal (jusqu'à 300 enfants par interclasse).



Rencontre balle ovale primaire/collège



parcours de débrouillardise

### COLLABORATION AVEC LE COLLÈGE

À la Trinité, le Service des Sports coordonne les interventions EPS du Collège et des primaires dans les installations sportives. Il intervient également en soutien des actions organisées par le Collège de la Trinité par du prêt de matériel ou de véhicule  
**Le +** : 2 sport passion CM2-Sixième pour faciliter l'intégration des primaires au Collège.

### Perspective 2020/2021 :

En conformité avec les directives de l'Éducation Nationale enseignement de la natation en GS maternelle.

### SECTEUR ANIMATION SPORTIVE (Enfants)

#### Objectifs :

Permettre une pratique sportive, éducative et de loisirs pour tous, aux enfants de tous les âges de découvrir et de s'initier à de nombreuses APS.

Proposer des activités en complémentarité avec le mouvement associatif permettant d'augmenter le nombre de disciplines proposées sur les communes.

Activités sportives	La Trinité	St André
Baby gym – 3 ans (ouvert aux familles du SIVoM)	15	
Éveil sport 3 - 5 ans	62	35
Ini sport 6 – 8 ans	39	
Multi-sports 9 – 11 ans	39	
Escalade	37	
Danse enfants et adolescents 6 – 18 ans		59
Gymnastique /cirque enfants 6-11 ans		35
<b>TOTAL</b>	<b>199</b> <b>(192 en 2018)</b>	<b>129</b> <b>(131 en 2018)</b>
<b>SOIT</b>	<b>328</b> <b>(332 en 2018)</b>	

Le Service des Sports a également créé des événements pour animer ces différents secteurs :

- Avec des journées portes ouvertes pour faire découvrir les activités aux familles
- En organisant conjointement avec le CDOS **la Caravane du Sport** à La Trinité (avril 2019).
- Avec la **remise des diplômes** pour les enfants de l'Animation Sportive Municipale de St- André-de-la Roche à la piscine
- Avec les « défis dans la ville », sports de nature au Palais des Sports de La Trinité à l'automne
- Le + : avec le **spectacle de gym/cirque** au Complexe Sportif de la Bourgade et le **spectacle de danse** au théâtre Lino VENTURA pour le secteur de Saint-André.



Spectacle danse St André



Escalade à La Trinité

**Observations** : Au maximum de nos capacités en 2018 sur les deux secteurs, l'ouverture de cours supplémentaires à St André et une collaboration avec les associations (escalade) a permis d'absorber une partie de nos listes d'attentes. La forte demande sur les activités de l'animation sportive souligne l'attente des parents pour des activités complémentaires de l'associatif à un coût limité.

**Perspectives** : En partenariat avec le Service Jeunesse sur la commune de La Trinité, mise en place d'activités sportives sous forme de cycles pour les adolescents dans le cadre du programme « manger bouger ».

## SECTEUR « PARENTALITÉ » :

**Objectifs :** Créer du lien social et favoriser les activités sportives familiales.

Soutien à la parentalité (partenariat avec le réseau parents 06),

Activités sportives	Trinité	St André
Sorties familiales « sport de nature » (randonnée avec les ânes, visite de la réserve des bisons, raquettes à neige, sortie montagne...)	97	48
Activités sportives parents/enfants (zumba, CrossFit,)	194	45
En famille au jardin aquatique (Été piscine de St André)	Toutes communes : 625 enfants 755 adultes	
<b>TOTAL</b>	<b>384 (hors jardin aquatique) (145 en 2018) adultes et enfants</b>	

**Animation familiale SPORT & NATURE**

**INSCRIPTIONS à partir du 25 février**

Commune de Saint-André de la Roche  
Au secrétariat du Pôle Animation du Territoire  
Renseignements : 04 93 27 72 60

La Trinité  
au Palais des sports de La Trinité  
Renseignements : 04 92 00 72 90

**Samedi 9 mars 2019**

**RAQUETTES À NEIGE**  
CASTERINO AUX PIEDS DE LA VALLÉE DES MERVEILLES  
DÉCOUVERTE DU MILIEU MONTAGNARD EN HIVER

Adultes 12 €  
de 18 ans 5 €  
À PARTIR DE 5 ANS



Perspectives :

Développer l'offre en proposant de nouvelles activités telles que les sports collectifs, le yoga, ...

Impliquer d'avantage les parents dans la relation avec leurs enfants lors de l'activité.

## SECTEUR ADULTES :

### Objectifs :

Sport loisirs - Sport santé et Bien-être

Activités sportives	Trinité	St André
Musculation / fitness / danses	262 (293 en 2018)	71 (69 en 2018)
<b>TOTAL</b>	331 (362 en 2018)	

L'espace Fitness de la Trinité : Une salle de musculation

Des cours collectifs

- Une équipe de 2 éducateurs (2 temps plein, 2 temps partiel)
- 16 cours adultes et 3 cours seniors

Les cours collectifs de Fitness à St- André-de-la Roche (5 cours par semaine).

- Le + Le Service des Sports a su également créer l'événement : Animations en cours collectifs sur les thèmes du moment (Noël, Carnaval, animation combat, spécial attack- step, ...).



Fitness à St André



Animation fitness à La Trinité

## OBSERVATIONS

À La Trinité : les effectifs en chute du fait de la venue de nouveaux concurrents se sont stabilisés à partir de septembre 2019 avec les mesures suivantes : assouplissement des dérogations, accès aux membres des associations, réductions des tarifs...

À noter le maintien à un niveau constant pour les cours collectifs

À St André : De nouveaux cours ont été proposé afin de répondre à la demande (zumba et pilates)

Perspectives :

- Projet d'accueil de public spécifique (entreprise, associations...)
- Accès dès 16 ans à l'espace fitness (activités encadrées) à La Trinité.

## SECTEUR SENIORS

Objectifs :

Favoriser la pratique sportive pour tous et pour tous les âges dans un but de loisirs et d'entretien. Permettre aux Séniors de pratiquer une ou plusieurs activités, en rapport avec leurs capacités physiques, dans un environnement convivial et de bonne humeur. Proposer des activités complémentaires des autres structures (CCAS).

- Actions directes

Activités sportives	Trinité	St André
Gymnastique d'entretien, Pilates Renforcement musculaire	82	32
Promenades, randonnées et marche nordique	135	22
Mini-séjours (printemps et automne)	51	
<b>TOTAL</b>	<b>289</b> (296 en 2018)	<b>54</b> (66 en 2019)
Aquaforme (piscine de st André de la roche) été 2019	16	
<b>SOIT</b>	<b>343</b> (362 en 2018)	

- **À la Trinité** : 5 éducateurs sportifs + bénévoles Totalisant : 53 heures d'intervention par semaine
- **À St André de la Roche** : 4 éducateurs sportifs  
1 cours de gymnastique douce  
3 cours de gymnastique (renforcement musculaire, pilates, gym dansée)

Le + : Dans le cadre du projet « Sport Santé séniors » (voir zoom), à la rentrée 2019 nous avons distribué à tous les séniors un livret de suivi individualisé et proposé des tests physiques.



Tests à La Trinité



Tests à Saint-André



Livret

Observations : Les effectifs sont stables, la dynamique est bonne sur les deux secteurs.

L'année a malheureusement été marquée par la disparition d'un de nos plus fidèle bénévoles : Michel JEGADO

Perspective : Maintenir le nombre de participants en proposant des nouveautés, mais également en baissant le niveau physique des randonnées du jeudi (public vieillissant). Deux séjours seront aussi proposés.



## ACTIVITÉS SPORTIVES MISES EN PLACE AU BÉNÉFICE D'AUTRES COMPÉTENCES, EN PARTENARIAT

### SECTEUR PETITE ENFANCE (- 3 ans)

Objectif :

Favoriser l'épanouissement moteur du jeune enfant en mettant à disposition une équipe d'éducateurs sportifs, des installations sportives et du matériel adapté.

- Une équipe de 4 éducateurs sportifs intervenant sur les 15 structures « Petite Enfance » du SIVOM Val de Banquière (Crèches – Relais petite enfance – LAEP – Crèche familiale)
- Des temps forts dans plusieurs structures (Baby olympiades de St André de la Roche et de La Trinité), fêtes de fin ou de début d'année (St Martin du Var – Colomars – Levens), journées portes ouvertes...

Observation :

Une concertation régulière depuis plusieurs années avec les responsables de structures, permet d'ajuster au mieux les interventions des éducateurs.



## SECTEUR ENFANCE

### Pour tous les Accueils de loisirs gérés par le SIVoM Val de Banquière :

#### Objectifs :

- En partenariat avec le Service Enfance, contribuer au bien-être et au développement de l'enfant en apportant « un plus » dans la découverte ou l'initiation d'activités sportives au sein de chaque structure d'accueil
- Créer des événements à dominante sportive pour les ACM du SIVoM (semaine de l'eau, caravane du sport...).

=> **Interventions le mercredi ou pendant les vacances** des ETAPS ou stagiaire BPJEPS ou en facilitant la mise en place de jeux sportifs par les animateurs (formation et prêt de matériel)

#### => Stages sportifs (La Trinité et Saint-André) :

Par la mise en place de mini stages sportifs, le Service des Sports aide les ACM à accueillir un maximum d'enfants dans les meilleures conditions, en complétant le programme proposé aux familles (Stage natation, familiarisation milieu aquatique, sport de nature...). Ces stages en commun (St André et La Trinité) permettent de mutualiser les moyens en personnels, transports, installations et logistique.

#### => **Projet aquatique comprenant la surveillance des piscines durant l'été :**

- Stage « J'apprends à nager » pour les enfants du manoir en juin (18 enfants) et de St André et La Trinité en juillet (48 enfants),
- Stage de familiarisation au milieu aquatique pour les 4/5 ans :  
30 enfants à La Trinité en juillet (ACM de DENIS DELAHAYE)  
46 enfants à St André les mercredis en juin

**TOTAL de 142 enfants accueillis dans le cadre du « J'apprends à nager » subventionné par le CNDS.**

- Piscine du CLAJ (louée uniquement pour les ACM et les MDJ)
- Mise à disposition des créneaux pour les ACM et les MDJ à la piscine de St André les matins et quelques soirées
- Mutualisation des installations sportives, du matériel, des transports

**Une excellente complémentarité entre éducateurs sportifs et animateurs.**



Stage de familiarisation 4/5 ans à St André et à La Trinité

## Mercredis ski à La Trinité :

### Objectifs :

- Organiser l'activité ski à moindre coût afin de la rendre accessible à tous
  - Découverte et initiation à la pratique de l'activité ski alpin, en privilégiant la formation plutôt que la performance
- En partenariat avec l'accueil de loisir de la Trinité, le Service des Sports a organisé 7 sorties durant l'hiver 2019

	Nb d'inscrit
Sortie ski du mercredi la Trinité	41



Remise des récompenses du ski mars 2019

Encadrement : 3 éducateurs du service des sports- 1 animateur enfance – 1 bénévole

### Observation :

Le travail de formation, d'apprentissage effectué les mercredis permettra aux enfants de poursuivre l'activité en maîtrise, en sécurité et donc de s'épanouir pleinement lors des sorties ados du samedi et des séjours organisés par le SIVoM.

## SECTEUR JEUNESSE / SÉJOURS

### Objectifs :

- Le Service des Sports apporte son soutien aux actions du Service Jeunesse, avec la mise à disposition de matériel ou par l'intervention sportives des ETAPS en collaboration avec les animateurs (durant chaque période de vacance)  
Thème : kayak, planche à voile, VTT, randonnée pédestre ...
- La présence des Éducateurs Sportifs sur les séjours contribue à gérer efficacement l'aspect technique des activités sportives proposées, notamment lors des séjours ski.



Séjours ski 7 à 11 ans à AURON

Il apporte son expertise sur :

- La réflexion et l'organisation des séjours, la formation des équipes,
- L'encadrement, en mettant à disposition au moins un éducateur par séjour, en direction ou en encadrement avec la responsabilité technique, pédagogique et sur l'aspect sécurité
- La mise en place d'une formation « ski » pour les animateurs « Jeunesse »
- La prise en charge sur chaque séjour ski des débutants

## SECTEUR SOCIAL ET CCAS (Seniors)

Actions en partenariat avec la Compétence Sociale du SIVoM Val de Banquière, les CCAS de La Trinité et Saint-André. Cette action entre dans le cadre du programme subventionnée « sport santé senior »

### La Trinité – St André de la Roche

ACTIVITÉS	TRINITE INSCRITS	ST ANDRÉ INSCRITS
Jardin de l'équilibre	22	15 (2 rotations par vendredi)
Gym douce	23	16

- 1 Éducateur sportif à disposition
- Encadrement d'une séance de gymnastique douce avec le CCAS
- Accueil et encadrement du « Jardin de l'équilibre » « Parcours d'incitation à la marche » pour les trinitaires et une après-midi pour les St Andréens », action gratuite



### À noter : le Service des Sports c'est aussi :

- Dossier labellisation « ville active et sportive » 2<sup>ème</sup> laurier pour 2018-2021 pour La Trinité
- La gestion de la vie associative et des installations sportives de La Trinité et de St André de la Roche
- La gestion et l'animation de la piscine de St André de la Roche  
Une piscine qui « bouge » avec les stages d'apprentissage, les cours particuliers et des animations pour les adultes et seniors (aquabike, aquafitness et aquaforme).

Soit plus de 23000 entrées dans la piscine.



Zoom sur :  
**PROJET SPORT SANTE**

Objectifs :

Promouvoir les activités physiques et sportives « **Sport Santé Bien-être** » auprès des publics cibles mais aussi du milieu médical et sportif associatif. Favoriser le développement du « Sport Santé » **sur le Territoire du SIVoM Val de Banquière.**

2 axes :

- « **Sport Santé Seniors** » pour les + 60 ans. Actions de prévention santé par le sport. Financé par la conférence des financeurs du département des AM.
- « **Sport sur Ordonnance** » pour les adultes et seniors souffrant d'une affection longue durée reconnue.

*Le projet est mis en place depuis 2016 sur les communes de **La Trinité** et **Saint-André de la Roche**. Son action principale est la mise en place de parcours médico-sportifs individualisés :*



Quelques chiffres :

Depuis la mise en place du projet : **234 personnes bénéficiaires**, 124 entretiens individuels.

En 2018/2019 : 531 séances dispensées au jardin de l'équilibre, 80 tests effectués.

Mise en place de l'action sur de nouvelles communes :

Le Service des Sports du SIVoM Val de Banquière est disponible pour soutenir les communes qui souhaitent mettre en place un projet « Sport Santé ».

Différentes formes de partenariat sont possibles et à étudier.

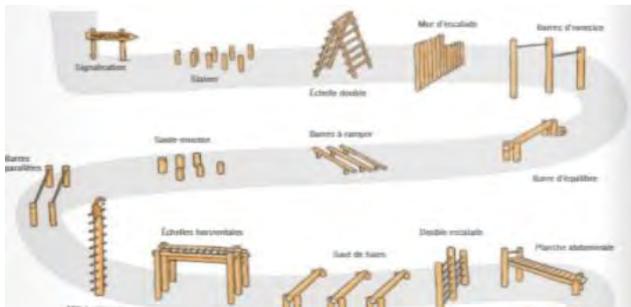




Zoom sur :  
**PROJET PARCOURS SANTE**

**Objectifs du projet :**

- Créer un espace de loisir en plein air favorisant la pratique sportive autonome
- Proposer des ateliers permettant d'accueillir tous les publics (familles, accueils de loisir, écoles, associations sportives...) avec des propositions d'exercices de plusieurs niveaux (enfants à séniors, débutants ou sportifs)
- Intégrer cet espace en prenant en compte les installations existantes (tennis, microsite) et futures (projets propriété Isnart)



Le parcours serait composé d'une dizaine d'ateliers en bois, complétés par des appareils de fitness. Un espace aménagé convivial avec des tables en bois permettrait aux familles de profiter du cadre lors de pique-niques. Les plus petits pourront aussi développer leurs aptitudes motrices avec un parcours à cordes ludique et autres jeux d'enfants.





Zoom sur :  
**PROJET « VERT »**

Le projet Vert découle d'une volonté de créer des lieux d'éducation à l'environnement, des espaces nature pour les enfants et les familles du SIVoM Val de Banquière.

### **Création de jardins**



Le jardin partagé pourrait avoir plusieurs espaces :

Dans un premier temps, un espace pour l'accueil des groupes (ALSH, MDJ, associations, écoles de St André de la Roche...).

Dans un second temps, nous pourrions créer des jardins pour les citoyens afin qu'ils puissent y cultiver un carré de potager. En effet, dans le centre-ville de St André de la Roche, les habitations n'ont pas ou peu de jardins. C'est un bon moyen pour l'intégration des personnes en difficulté. L'écologie et la solidarité peuvent favoriser le lien social.

Les jardins collectifs sont des lieux de vie et de rencontre, notamment entre générations.

Un jardin possède sa charte de bonnes pratiques. Elle regroupe toutes les règles de vie instaurées pour le respect du site et de l'environnement.

### **Aménagement d'espaces de détente et de lieux d'échanges**

L'aménagement de coins de détente, avec des tables de pique-niques, de pergola, est indispensable pour créer un espace détente. Cela permettrait à l'ACM de St André, à la maison des jeunes et aux familles de venir pique-niquer et d'avoir un coin de verdure à l'extérieur, non loin de leur structure ou de leurs habitations.



## Création d'une ferme pédagogique

Un nouvel espace dédié aux animaux pourrait être créé afin d'accueillir de nouvelles espèces en complémentarité de la Petite Ferme (poneys, ânes...).

La ferme est un lieu important d'enrichissement des connaissances, mais aussi d'intégration sociale et culturelle. C'est aussi un excellent moyen de construire la personne et le citoyen par l'apprentissage du respect d'autrui, de son travail, et par la responsabilisation de l'enfant face à l'environnement. Nous avons pu constater sur la ferme de l'Abadie que les animaux procurent des bienfaits sur le comportement des enfants et des jeunes. Lorsqu'ils participent aux tâches de la ferme, ils se sentent utiles.



## Création d'un sentier botanique

Afin de valoriser notre patrimoine et de mettre en valeur parallèlement la flore locale, nous pourrions créer un sentier botanique sur le sentier menant à Falicon.



## Aménagement d'une galerie d'Art à ciel ouvert

Dans le but de sensibiliser les administrés à l'art, nous pourrions solliciter des artistes locaux pour qu'ils puissent exposer leurs œuvres en pleine nature.



Ces propositions seront abordées avec chaque commune :

- soit dans le cadre des réunions du Comité de Pilotage Animation
- soit dans le cadre de nos échanges réguliers

Elles visent à améliorer les services aux familles, tout en respectant les contraintes budgétaires.

→ Harmonisation des horaires d'ouverture des accueils de loisirs (ACM) avec élargissement de l'amplitude horaire

- 7h30 – 18h30 périscolaire et mercredi
- 7h30 – 18h00 extra-scolaire (vacances)

→ Augmentation des périodes d'ouverture des ACM

- vacances de Noël 1 semaine
- août 1 à 3 semaines supplémentaires

En favorisant, sur ces périodes, les ACM intercommunaux

→ Généraliser l'accompagnement à la scolarité et/ou l'aide aux devoirs, à chaque ACM périscolaire

→ Mettre en place un « Portail famille » et des logiciels métiers permettant une dématérialisation des procédures d'inscription / facturation

→ Réactualiser (voir harmoniser) les tarifications pour favoriser l'accessibilité du plus grand nombre aux activités en permettant aux usagers de payer « le juste prix » par rapport à la qualité des services proposés mais aussi aux moyens financiers de la famille

❖ Pour l'Enfance

- augmenter les prix plancher et plafond (très bas actuellement)
- réfléchir, avec la CAF, à l'augmentation du taux d'effort
- calculer la part Animation » du temps méridien en fonction du coefficient familial
- proposer un tarif à l'unité pour dépanner occasionnellement les familles

❖ Pour les activités sportives

- mise en place d'une tarification dégressive pour tous les publics (QF ou revenus).

→ Sur le plan des Ressources Humaines

Poursuivre l'amélioration progressive des conditions de travail et de rémunération de nos agents pour stabiliser les équipes et renforcer les compétences,

- augmenter la rémunération des animateurs en valorisant les compétences et les formations (Direction ACM, référent Handicap, activités spécifiques)
- améliorer le régime indemnitaire des Responsables du Pôle
- pérenniser tous les postes d'encadrement (Directeur ACM) en proposant des contrats de Non titulaire, voir des titularisations
- renforcer le soutien administratif pour soulager les Responsables et permettre une plus grande disponibilité sur le terrain, en soutien avec les équipes.

# RESEAU PARENTALITÉ



**Virginie Cavaller : référent parentalité**  
**tèl : 06 19 71 39 74**

Le poste de référent parentalité trouve son origine en 2015 dans le Service Petite Enfance et va évoluer progressivement vers tous les services à destination des enfants de 0 à 18 ans.

L'action a pour objectif de répondre aux besoins des parents à tout moment de leur parcours parental et du développement de leurs enfants.



Les structures de proximité du SIVOM (Etablissement Multi Accueil, ALSH, LAEP, Relais d'assistantes maternelles, Ludothèque, Accueil périscolaire,...) favorisent des espaces de communication pour les parents.

Chaque parent peut se poser des questions sur l'exercice de sa responsabilité parentale et ressentir le besoin à un moment donné d'être écouté, soutenu et conforté dans son rôle de parent.

Les échanges entre parents et professionnels, entre parents, entre parents et enfants, sont facilités et même encouragés dans un objectif d'écoute et de soutien, d'accompagnement à cette complexe fonction parentale.

L'articulation des services Petite Enfance, Enfance et Jeunesse, pour un soutien efficace dans la continuité est un enjeu important.

La pratique en réseau est une nécessité pour répondre aux besoins de soutien et d'accompagnement des parents.

Pendant ces 4 années le poste de référent parentalité et le Réseau Parentalité du SIVOM Val de Banquière ont permis de créer du lien, faire émerger des compétences et des actions.

Différentes équipes ont été progressivement créées pour accompagner et soutenir les parents.

Certains professionnels ont pu par cet intermédiaire renforcer leurs fonctions de référent dans leur propre structure

L'actuelle référente a pris ses fonctions en novembre 2018. Elle a impulsé une dynamique nouvelle favorisant et complétant l'implication locale des partenaires des champs, social, sanitaire et éducation nationale permettant ainsi de redynamiser le réseau local.

L'objectif de travail sur l'année 2019 a été de valoriser des initiatives et déployer progressivement une offre de service diversifiée, à destination des familles composées d'enfants de 0 à 17 ans, et itinérante sur l'ensemble du territoire du SIVOM.

L'enjeu étant de tendre vers une structuration de l'offre « parentalité » afin qu'elle soit repérée, repérable et accessible à tous, assurant une transversalité entre la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.

Sur l'année 2019 plusieurs actions d'accompagnement à la fonction parentale ont été réalisées :

## L'ACTION RENCONTRES « PARTAGE ET PAPOTAGES » RENCONTRES PARENTS/ PROFESSIONNELS

Les rencontres entre les parents et les professionnels sont organisées afin de permettre aux familles de se rencontrer et d'échanger leurs expériences et leurs questions sur des thèmes proches de leurs préoccupations quotidiennes avec leurs enfants dans leurs familles.

Les thèmes sont proposés par les professionnels en relation quotidienne avec les familles, mais aussi par les parents directement.

Ces rencontres sont proposées à tous les parents du territoire que leur enfant soit accueilli ou non accueilli au service Petite Enfance.

Elles sont proposées par une éducatrice de jeunes enfants vacataire. Elle peut intervenir seule ou accompagnée selon la thématique.

Elles se déroulent 1 à 2 fois par mois en soirée de 18h30 à 20h ou le matin de 10h à 12h dans un lieu pouvant accueillir adultes et enfants.

Elles sont localisées sur une commune différente du territoire à chaque fois.

En 2019, **12 rencontres débats** ont eu lieu sur différents thèmes :

- Les fratries
- Le langage
- Les différentes écoles
- La séparation en crèche
- Le sommeil
- L'alimentation du jeune enfant
- L'acquisition de la propreté
- Les jumeaux
- Les écrans pour les enfants de moins de 6 ans



Il y a eu en tout **49 participations à l'action**

Les rencontres ont eu lieu sur différentes communes du territoire :

- Les crèches de Saint-Martin-du-Var, Saint André de la Roche, Levens, Colomars.
- La ludothèque de Tourette-Levens
- La Médiathèque de la Trinité pour laquelle une convention de partenariat a été signée entre la Mairie de la Trinité et le SIVOM Val de Banquière.

Ce partenariat prévoit une rencontre intitulé « partage et papotage » un samedi matin par mois sauf vacances scolaires.

Il ouvre la possibilité à des parents d'enfants âgés de 0 à 11 ans adhérents ou non à la médiathèque de participer.

**RENCONTRE** entre **Parents & accueillants** de la petite enfance  
RÉUNIONS THÉMATIQUES, DÉBATS, ÉCHANGES ...

**LES ÉCRANS ET LES ENFANTS**  
DE PLUS DE 6 ANS  
**SAMEDI 7 DÉCEMBRE 2019** DE 10H30 À 12H  
MÉDIATHÈQUE DE LA TRINITÉ

**L'ALIMENTATION DU JEUNE ENFANT**  
**MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2019** DE 18H30 À 20H  
CRÈCHE DE CASTAGNIERS

**Gratuit** INSCRIPTIONS SUR  
reseau.parentalite@svdb.fr  
ou au 0619713974

Ces rencontres créent un vrai lien de confiance entre les familles et les professionnels.

Elles permettent, par ailleurs, de soutenir les compétences parentales en écoutant et en enrichissant la réflexion des familles à travers des échanges et les expériences de chacun.

Enfin, elles permettent de rompre l'isolement des familles qui ne sont pas accueillies en crèche ou chez une assistante maternelle en créant du lien entre parents d'une même commune.

Cette action est coordonnée, organisée et relayée auprès des parents par la référente parentalité.

## L'ACTION RENCONTRE AVEC SON BEBE : sensibilisation au portage et au massage

Ce projet a été pensé afin d'accompagner les parents dans les débuts de leur parentalité.

Cette action s'attache à faciliter la mise en place des interactions et de l'attachement précoce entre le tout petit et ses parents.

Elle vise à accompagner les futurs et jeunes parents dans la rencontre avec leur enfant.

Les moyens proposés sont le portage (non exclusivement en écharpe), le massage (communication par le contact) et la motricité libre.

Le projet existe depuis 2017 et s'est réellement développé en 2019.

L'action est présentée lors des préinscriptions en structures d'accueil, au Relais petite enfance ou lors des réunions Devenir Parents.

Un partenariat se met en place autour de ce projet avec le domaine médical : pédiatre et sage-femme pour relayer auprès des familles les dates des ateliers, ce qui permet d'élargir les interventions.

Les ateliers sont mensuels, en alternance portage et massage un mois sur deux, d'une durée de 2 heures pour chacun.

Trois intervenantes de l'Association « Ensemble près de bébé » se mobilisent à tour de rôle, pour animer ces ateliers, toutes sont des professionnelles de la Petite Enfance, formées au portage et massage, une d'entre elles a pu bénéficier d'une formation autour de l'allaitement maternel en septembre 2019.

Sur l'année 2019 et sur l'ensemble du territoire du SIVOM nous comptons **157 personnes participantes** à l'action.

Ces ateliers permettent d'accompagner le futur ou jeune parent dans ses compétences parentales et de les valoriser dans l'identification des besoins : observation de son bébé par exemple.

Ils sont aussi un moyen pour les parents d'échanger sur différentes thématiques :

Le sommeil, l'allaitement, la naissance, la place du papa, la place des grands frères et sœurs.

Ces rencontres permettent une alternance entre différents temps variables en fonction des groupes : théorie, pratique et échanges informels.

De nombreux liens et partage entre les familles se mettent en place, ils partagent leurs astuces, conseils et expériences.

Enfin l'accompagnement des familles va au-delà des ateliers : des mails sont envoyés aux familles avec des vidéos, des articles ou autres pour laisser une trace et une base pour des échanges au sein du cercle familial.

Cette action est coordonnée et organisée au sein des crèches puis relayée auprès des parents par la référente parentalité.



# L'ACTION « PETITES PARENTHÈSES » : projet intercommunal d'accompagnement à la fonction parentale

Le projet est basé sur le soutien à la fonction parentale, il s'inscrit dans la politique global d'accompagnement à la fonction parentale.

Il existe depuis 2014.

Le public visé est celui des enfants de moins de 4 ans admis dans les crèches du SIVOM et de leurs familles ou accueillis par les assistants maternels agréés ou ceux de la crèche familiale.

Il est aussi proposé aux ludothèques, aux LAEP qui accueillent des enfants jusqu' à 6 ans, les fratries et la famille au sens large.

C'est l'opportunité pour les parents et les enfants de rencontrer un artiste professionnel et de libérer pour chacun sa créativité et sa sensibilité.

Ce temps sera un moment privilégié en partageant un ou plusieurs ateliers, d'être ensemble et entièrement disponibles l'un pour l'autre.

En 2019 on compte **936 participations** à ces ateliers.

Ce projet est adaptable à chaque structure Petite Enfance du SIVOM respectant la spécificité de chacune.

Les structures sont libres par la suite d'affiner certains points en fonction de leur organisation propre, de leurs locaux et des besoins.

Chaque structure fait en sorte d'organiser ces séances en fonction de la disponibilité des familles soit plutôt en fin de journée, le mercredi ou le samedi. Elles ont lieu entre janvier et juin.

Le projet est coordonné par une animatrice du relais en collaboration avec la référente parentalité.

L'ensemble des séances d'animation se conclut par la « Fête des enfants et des parents »



En 2019 ,153 enfants et 162 parents ont répondu présents, la fête s'est déroulée au mois de mai dans la commune de Tourette Levens

Cette fête a une véritable portée : une reconnaissance de la qualité du travail de chacun par les parents.



Les points forts de ce projet sont les liens transversaux entre tous les acteurs :parents, familles, professionnels de la Petite Enfance, cuisiniers, assistants maternels, intervenants, artistes ou animateurs assurant ainsi une continuité éducative.

## RESEAU LOCAL PARENTALITE SIVOM

Le réseau parentalité est composé du CLAS, du PRE, du RAM, de la CAF, du Conseil Départemental, des Crèches du SIVOM, des Associations, de l'Inspection Académique, des EVS, des EFS, du service des sports du SIVOM, des PMI, des élus, du service Animation jeunesse du SIVOM, de ses centres de loisirs, des médiathèques, des psychologues scolaires et petite enfance, des LAEP.

Le réseau est animé par la référente parentalité.

L'implication des membres se traduit par leur participation aux réunions du réseau local. Les participants sont dans une interaction active porteuse de nouvelles idées et dans un dynamisme de co-construction.

L'objectif de ce réseau est la mise en relation des acteurs locaux intra et extra SIVOM.

Il aide à l'émergence de problématiques locales sociales, économiques, éducatives.

C'est un lieu de recensement des besoins, de partage de réflexion et de mutualisation de moyens encadrés par l'animateur du réseau.

La rencontre se déroule dans un lieu adapté préparé et convivial.

En 2019 nous comptons 2 rencontres sur l'année au mois de mars et une au mois de septembre avec la participation d'une moyenne de 20 acteurs locaux.

L'offre « séparation » de la CAF a été traitée lors de la première rencontre suite à une remontée de difficultés rencontrées par les acteurs de terrain auprès de la référente parentalité, concernant ces situations familiales fragilisées par une séparation.

Ces échanges pluri disciplinaires du réseau ont permis de mieux évaluer les problématiques repérées, ce lieu a permis de faire circuler un questionnaire et de recenser des réponses .

Ce travail a permis d'alimenter un travail déjà amorcé en groupe restreint et apporter une dynamique partenariale plus soutenue et engagée dans un travail plus ciblé et pérenne durant toute l'année 2019 avec des objectifs précis de résultats.

Par ailleurs, d'autres problématiques ont été repérées au niveau de l'information préoccupante et transmises à la référente parentalité.

Il a donc été soumis à l'ordre du jour de la deuxième rencontre de réseau.

La MSD, la PMI et le service de l'ADRET sont intervenus pour présenter l'ensemble du dispositif de l'information préoccupante et apporter des réponses concrètes pratiques à des situations présentées.

Cette rencontre a permis de repérer les services, à renforcer les liens de proximité et de fluidifier le parcours de l'information préoccupante.

Au-delà de l'animation du réseau local parentalité, la référente parentalité participe aux réunions départementales REAAP (réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents) chaque trimestre.

Un échange de pratiques et de montage de projets à plus ou moins long terme sont partagés avec l'ensemble des partenaires.

Une des réunions du réseau départemental s'est tenue le 17 mai 2019 à la Mairie de Saint-André de la Roche et a été organisée entre le partenaire CAF du Réseau REAPP Parentalité et la référente parentalité du SIVOM.

## ATELIERS SANTE ENVIRONNEMENT

Suite à une demande de l'équipe paramédicale de la Petite Enfance concernant une sensibilisation des facteurs environnants sur la Santé pour les parents, la référente parentalité

a sollicité la référente du Centre de découverte du monde marin afin d'envisager des ateliers de santé environnement.

Ce centre est une association de protection de l'environnement et d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Nous avons dans un premier temps co construit un projet à destination des professionnels dans l'objectif de les sensibiliser aux impacts des facteurs environnementaux sur la santé des bébés et des jeunes enfants et aux bonnes pratiques.

Pour dans un deuxième temps, mettre en place ces mêmes ateliers à la destination des parents ayant un ou des enfants en crèches.

En 2019 nous avons pu réaliser 2 ateliers de 3 heures avec l'ensemble des équipes de la Petite Enfance y associant également les cuisiniers soit :

- Le 27 juin avec 3 thématiques abordées : la qualité de l'air intérieur, contenants alimentaires et alimentation.
- Le 25 juillet ont été traitées les thématiques suivantes : les perturbateurs endocriniens, le contact avec la peau, ondes électromagnétiques.

Ces ateliers ont été menés par un médecin diplômé d'un DU en santé environnement et une éducatrice environnement.

Ils sont composés d'apports théoriques sur les sources de pollutions intérieures sous forme de diaporamas ludiques, de brainstorming et parallèlement de mise en situation et d'un quiz interactif.

A la fin de l'atelier un livret bilan est remis à chaque participant.

Ces ateliers ont été évalués majoritairement très satisfaisants par l'ensemble des équipes.

Plusieurs dates sont prévues, au moins 4 en 2020, pour que chaque parent de chaque crèche puisse bénéficier de ces ateliers.

En effet le but étant que les bonnes pratiques mises en place par les professionnels de la Petite Enfance soient relayées par les parents dans leur vie quotidienne et à leurs domiciles.

Il est souhaitable que la sphère familiale poursuive l'effort et la dynamique installée dans les crèches.



# PROGRAMME DE SOUTIEN A LA FONCTION PARENTALE

PSFP est un programme de renforcement des compétences parentales ; il apporte aux parents des clés, des outils concrets pour l'éducation des enfants.

Il s'adresse aux familles, parents et enfants de 6 à 11 ans.

C'est un programme qui est aujourd'hui déployé dans 30 villes en France et précisément dans notre département dans les villes de Grasse, Mouans-Sartoux et Saint Laurent du Var.

Il est validé par des études scientifiques et a été présenté par l'équipe du CODES 06 à la référente parentalité début d'année 2019.

Ce programme accueille parents et enfants dans 14 ateliers de 2h de manière hebdomadaire.

Des animateurs experts du programme, animent les 14 sessions, ils ont bénéficié au total de 5 jours de formation.

La 1ère heure les enfants et parents sont répartis dans des ateliers distincts et la 2ème heure est commune.

C'est un programme concret. IL permet d'ouvrir l'éventail des pratiques parentales et d'expérimenter des outils dans chaque famille et d'en faire retour pour chacune d'entre elles, ensemble.

Des résultats positifs ont été largement repérés par les familles grâce au support de l'évaluation : amélioration du climat familial, diminution des conflits familiaux, amélioration des résultats scolaires, diminution des troubles émotionnels...

En effet ce programme renforce la confiance en soi du parent, de son sentiment d'auto efficacité parentale.

Il développe la résilience familiale, c'est à dire la capacité des familles à faire face aux difficultés éducatives liées au développement affectif et émotionnel de l'enfant.

L'implantation du programme, plus largement, sur le territoire du SIVOM est actuellement à l'étude.



Suite à un avis favorable, la référente parentalité a présenté le projet au mois de mai 2019 aux équipes d'animation afin de recruter les personnes intéressées pour développer ce programme avec les parents de la commune de Saint-André de la Roche.

La référente parentalité a été nommée référente et coordinatrice du programme.

Au mois de novembre 2019, deux autres réunions de présentation plus large, au territoire a permis de recruter d'autres partenaires intéressés par le projet : l'EVS, le CLAS/PRE, le service de la jeunesse et des sports, la référente mission handicap, la chargée d'accompagnement à la réinsertion professionnelle, ainsi que d'autres partenaires extérieures au SIVOM : MSD, PMI et Education Nationale.

Grace à l'intérêt de chacun pour ce programme nous avons pu mettre en place la formation des agents intéressés les 16, 17 et 18 décembre 2019 au complexe sportif de la Trinité.

Deux autres journées seront programmées au début de l'année 2020.

L'objectif étant de démarrer le programme au mois de mars 2020.

## ESPACE PARENTALITE DE L'ESPACE DE VIE SOCIAL DE SAINT ANDRE DE LA ROCHE

Suite à une enquête menée début 2019 par l'espace de vie sociale (EVS) auprès des habitants du quartier du Manoir à Saint-André de la Roche, deux indicateurs forts sont pointés : une volonté des jeunes à être accompagnés dans leur scolarité ainsi qu'une volonté des parents d'être soutenus dans leurs fonctions parentales.

A partir de ce diagnostic de quartier nous avons travaillé en partenariat avec la responsable de l'EVS, la référente CLAS et la CAF afin d'étudier un projet répondant aux besoins repérés.

Une action parentalité existait déjà sur le quartier du château et fonctionnait de manière satisfaisante.

Les ateliers sont menés par une vacataire animatrice consultante du planning familial, une fois par semaine sur différentes thématiques associant les parents, les jeunes et les enfants.

Le projet sur le quartier du manoir permettrait d'apporter un équilibre et une meilleure répartition de l'offre, les 2 quartiers étant assez éloignés l'un de l'autre.

Les objectifs de ce nouveau projet seront de soutenir les parents dans leurs fonctions et de favoriser la rencontre et les échanges entre les parents, en créant un espace parentalité et autre espace ludique et créatif pour les petits et les grands sur 2 temps différents.

Le but étant de renforcer et valoriser les ressources parentales, libérer la parole dans un espace bienveillant et renforcer les liens de la cellule familiale.

Un dossier de subvention est déposé auprès de la CAF afin de démarrer l'action avant la fin de l'année 2020

## REUNIONS DEVENIR PARENTS

A partir de 2019 les réunions « devenir parents » encadrées par le Relais Petite Enfance se mettent en place, en partenariat avec la CAF et la PMI.

Ces réunions offrent aux parents l'ensemble des informations concernant les différents modes de garde possibles sur le territoire du SIVOM tant au niveau des crèches qu'au niveau du réseau des assistantes maternelles.

La référente parentalité assiste régulièrement à ces réunions qui permettent une première prise de contact avec les parents ainsi qu'une présentation de l'ensemble des actions parentalité et des LAEP.

Une inscription sur la liste de diffusion « parentalité » est proposée sans obligation aux parents, afin de permettre la transmission d'informations de la part de la référente parentalité auprès des parents et de laisser les coordonnées pour toutes questions ou difficultés.

Plusieurs appels ou mails ont été échangés sur l'année 2019 entre les nouveaux parents inscrits sur liste d'attente du SIVOM et la référente parentalité pour différentes demandes telles que des orientations, des informations CAF, des conseils, des suggestions d'ateliers et de thématiques, des inscriptions...

## LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

La référente parentalité est la coordinatrice des 4 LAEP du SIVOM.

Le principal objectif étant d'organiser et d'animer des temps d'échanges communs aux 4 LAEP et d'aborder essentiellement nos pratiques professionnelles inhérentes au lieu d'accueil enfant parent.

En 2019 nous avons pu nous rencontrer 6 fois sur des temps de réunion de 2 heures.

En dehors de ces temps de groupe, la référente parentalité est disponible pour chaque LAEP sur certains points techniques, de gestion, pour les bilans, renouvellement d'agrément, contrôle CAF, complexité d'une situation accueillie, etc...

Ce travail a été réalisé pour l'ensemble des LAEP sur l'année 2019, à plusieurs reprises.

Le second objectif a été d'organiser un temps de formation pour l'ensemble des responsables des lieux avec l'association Le furet et l'intervenante Isabelle Pillot Perronet sur la posture d'accueillante en LAEP.

Cette formation a eu lieu à Tourette-Levens avec le LAEP de Tourette et de Castagniers et d'autres LAEP du département le 23 et 24 avril 2019.

Une troisième journée a été réalisée le 4 novembre au LAEP de Menton.

Un déplacement sur Montpellier a été également organisé pour participer à la journée d'étude sur la supervision, coordonné par le réseau national LAEP.

La responsable du LAEP de Tourette et la psychologue Petite Enfance y ont participé ainsi que la référente parentalité.

La référente participe également aux réunions du réseau local LAEP. En 2019 2 rencontres ont été réalisées, une à la PMI de Cagnes sur mer et l'autre au LAEP de l'Ariane à Nice.

A l'issue de ces réunions, une journée de formation sur les émotions a été co construite avec l'intervenant Bruno Guiliani et mise en œuvre le 29 octobre 2019 à Saint-André de la Roche.

D'autre part, la référente parentalité a accueilli parents et enfants sur la période d'avril à juin, au LAEP de Saint-André de la Roche ainsi qu'à Tourette à partir du mois de septembre jusqu'à la fin de l'année 2019.

Celle-ci a donc participé aux temps de supervision sur les 2 lieux d'accueil.

**Lieux d'Accueil Enfants-Parents**

**"LAEP"** Rencontres, plaisir d'être ensemble, pause parentale ...  
Anonyme et Gratuit

<b>LAEP "Li Calinous "</b> Lundis 9h30-11h30 Mercredi 14h30-16h30	<b>Pôle Petite Enfance</b> 18 chemin de L'olivaie 06340 LA TRINITE Tel 1 : 04 93 01 65 86 Tel 2 : 06 72 01 58 22
<b>LAEP "À l'Unisson"</b> mardi 16h-18h	<b>Pôle Petite Enfance</b> 71 Chemin Saint Sébastian 06690 TOURRETTE-LEVENS Tél : 04 92 14 84 10
<b>LAEP "Les Ateliers Enfants-Parents des Samedis de la Barboteuse"</b> un samedi sur deux 10h-12h30	<b>Crèche La Barboteuse</b> 4648 route de la Loubière 06670 CASTAGNIERS Tel 1 : 04 93 08 35 09 Tel 2 : 06 19 71 39 74
<b>LAEP Saint-André de la Roche</b> Jeudi 9h-11h30	<b>Crèche La Grenouillère</b> 33 boulevard du 8 mai 1945 06730 Saint-André de la Roche Tel : 04 97 00 07 40

**WWW.SVDB.FR**  
RUBRIQUE "PETITE-ENFANCE"  
PAGE "LIEUX-DACCUEIL-ENFANTS-PARENTS"

Réseau Parentalité  
Sivom Val de Basse-Provence

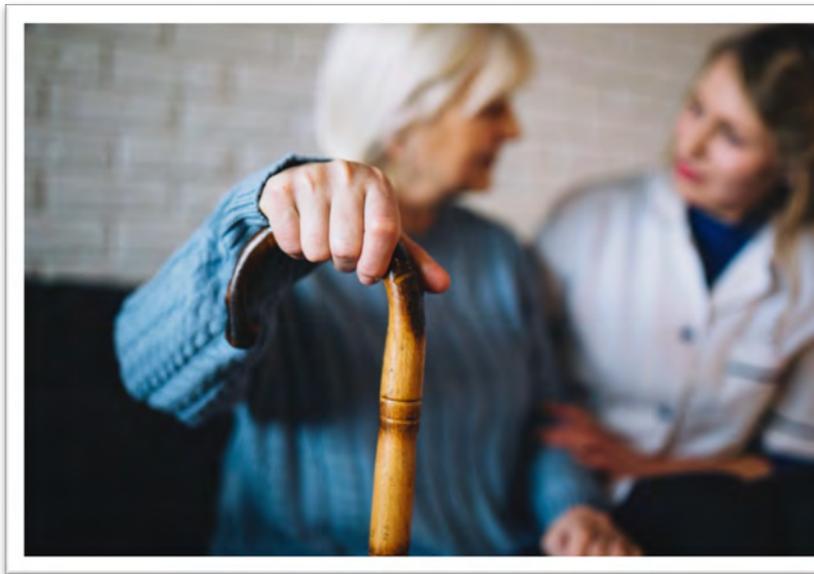
Parents'co

# SOCIAL



**Conformément aux engagements pris et selon les propositions budgétaires validées, les réalisations 2019 ont été les suivantes :**

- Le service a mis en place le logiciel BL Social : planification, inscriptions et facturations, alerte sur les renouvellements de contrat, ainsi que les jours de formation nécessaires à la maîtrise de ces nouveaux outils de gestion.
- L'utilisation du logiciel est effective depuis janvier 2020. La pose d'un badge NMC a été effectué chez chaque bénéficiaire et les téléphones permettant de badger sont en cours de distribution auprès de chaque agent social.
- Les audits règlementaires pour l'évaluation externe du service SAAD et CCAS ont été réalisés avec succès.
- Le bio a été introduit dans la constitution des repas livrés à domicile avec une légère augmentation (4,5%) à la charge des bénéficiaires.
- L'amélioration du remboursement des frais kilométriques
- La mise en place d'une planification sur deux semaines (au lieu d'une semaine) avec l'instauration d'un délai de prévenance (hors urgence) par les bénéficiaires qui souhaitent annuler ou changer l'heure d'intervention



**Les complexités toujours présentes :**

- La difficulté à recruter des agents sociaux : problématique qui impacte l'ensemble du secteur du maintien à domicile (structures privées ou publiques)
- Les relations avec certains bénéficiaires présentant des troubles cognitifs liés aux maladies neurodégénératives (accuser un agent social de vol et ensuite retrouver l'objet soi-disant volé) et leur répercussion sur la motivation d'agents injustement accusés par exemple.
- Le caractère erratique des demandes et des attributions :
  - Certains bénéficiaires ne souhaitent pas les heures qui leur sont attribuées, d'autres en souhaitent plus, ou d'autres encore ont des augmentations du nombre d'heures attribuées.
  - Les hospitalisations soudaines et parfois longues chez des bénéficiaires ayant beaucoup d'heures d'intervention.

Tous ces facteurs génèrent des charges de travail variables pour les agents (généralement une surcharge avec pour conséquence des risques psychosociaux et une usure professionnelle) et une gestion de la planification extrêmement complexe

## LES PERSPECTIVES 2020

**La location de trois véhicules** exclusivement mis à disposition des agents sociaux : la location de voitures n'est pas à l'équilibre avec le remboursement des frais kilométriques récemment valorisé et l'on estime le delta de 3000 € environ par véhicule. Cette initiative représente néanmoins un effort indispensable pour renforcer la présence du service sur le territoire et sécuriser l'intervention, en cas d'immobilisation du véhicule personnel d'un agent en cas de panne. Ces véhicules ont aussi vocation à être utilisés pour faciliter le recrutement d'un nouvel agent ne possédant pas encore de véhicule.

**L'exonération partielle des charges patronales pour les agents sociaux** en position de travail effectif au côté des bénéficiaires sera appliquée dès lors que le poste répond aux critères réglementaires.

Le logiciel RH sera adapté en conséquence et BLSocial nous facilitera la détermination du temps de présence effective. Cela nous permet d'envisager un allègement des charges patronales sensible dès 2020. Une action fine est en cours pour les trois exercices précédents.

**La formation diplômante d'une dizaine d'agents sociaux au Diplôme d'Accompagnant Educatif et Social - DEAES par la VAE** - grâce à l'utilisation du compte personnel de formation (CPF). Cette formation permettra notamment d'augmenter le quota d'agents diplômés au sein du Service de Maintien à domicile du SIVOM et constitue un fort levier de reconnaissance de l'expertise et de l'expérience acquises pour des agents souvent sans qualification reconnue.

## MSAP DE COLOMARS ET LE LABEL MAISON FRANCE SERVICES

En décembre 2019, la MSAP de Colomars a obtenu le label Maison France Services. La création de ce réseau national de MFS poursuit trois objectifs :

- Une plus grande accessibilité des services publics au travers d'accueils physiques polyvalents
- Une simplification des démarches administratives avec le regroupement (permanences) dans un même lieu des services de l'état, des opérateurs et collectivités
- Un renforcement de la qualité de service grâce à la formation de ces agents polyvalents.
- Une charte nationale d'engagement précise les services mis à disposition des administrés : ils concernent la formation, l'emploi et la retraite, la jeunesse, la prévention santé et les soins, l'état civil et la famille, la justice et le budget.

La labellisation à peine reçue la MFS de Colomars présentait déjà pour particularité d'accueillir des services de la Poste sous la forme d'une Agence Postale Communale (APC). Elle propose par ailleurs d'ores et déjà les permanences de nombreux partenaires : Notaire, Avocat, Délégué du défenseur des droits, Expert-comptable et une visioconférence de la CPAM. Un travail est actuellement en cours en vue de la mise en place d'une permanence d'un conciliateur de justice et de la DDFIP.

A défaut de permanence sur place, un partenariat renforcé grâce à la dénomination d'un interlocuteur privilégié permet la mise en place d'un travail en direct avec les différents services. C'est actuellement le cas avec les services de la CAF, la FEPEM, la MSA et la CARSAT.

A noter : La nouvelle signalétique transmise par la Préfecture sera à installer (à la charge du SIVOM)



**L'ESPACE SOCIAL ET FORMATION DE SAINT MARTIN DU VAR**

Depuis son ouverture en 2016, l'Espace social et formation a connu une nette augmentation de sa fréquentation : **380 personnes reçues en 2017, 673 en 2018, 925 en 2019.**

**163 visites à domicile ont été réalisées en 2019 contre 91 en 2018 et 40 en 2017.** Les déplacements à domicile concernent les situations des personnes isolées dans l'incapacité de se déplacer ou dont l'évaluation de la situation nécessite une analyse approfondie des éléments dans l'environnement de la personne suivie.



Dans le cadre des accompagnements mis en place cette année deux grands axes ont émergé : la fracture numérique et le maintien à domicile des personnes âgées.

La fracture numérique qui s'intensifie au fur et à mesure que les dossiers administratifs se dématérialisent, entraîne une très forte activité de la structure dans la rédaction des documents et l'enregistrement des données par voie informatique pour le public, notamment âgé.

En sus des personnes âgées isolées qui n'ont plus ou pas de famille à proximité, viennent se rajouter toutes celles qui ne sont pas équipées en matériel informatique ou qui comprennent de moins en moins ce qui leur est demandé. Aussi, afin de favoriser la mise en place d'un accompagnement adapté et structuré pour répondre à ce

nouveau besoin, nous avons ajouté à notre matériel cette année **l'achat de deux postes informatiques** permettant la mise en place d'un accompagnement au travers d'**ateliers d'initiation à l'informatique** ainsi qu'une **permanence d'accueil individualisée** permettant

aux personnes qui le souhaitent d'être assistées dans leur démarches en ligne. Nous avons également développé un **travail en partenariat avec la CAF et la CPAM** de façon à favoriser la mise en place d'ateliers numériques dans leurs domaines d'intervention respectifs.

En ce qui concerne le maintien à domicile des personnes âgées, et au regard de l'augmentation des situations à risques en lien avec le souhait des personnes de se maintenir à leur domicile, nous avons favorisé l'augmentation du nombre des visites à domicile et investi dans **l'achat d'une tablette numérique** nous permettant de numériser au domicile du bénéficiaire les documents nécessaires aux démarches administratives. Cela nous permet de débloquer plus rapidement les situations restées enlisées dans un circuit administratif trop lent. De plus, nous avons développé un **travail en partenariat direct** avec le **service de maintien à domicile du SIVOM**, le **service APA du Département** et les **Caisses de retraite**, nous permettant de gagner en efficacité dans la prise en charge.

De façon à favoriser un travail en cohérence dans le suivi des personnes, notamment au regard des nombreuses interventions des partenaires susceptibles d'intervenir dans l'accompagnement des personnes à domicile, nous avons mené différentes réunions partenariales dans le but d'affiner ensemble une intervention sociale se rapprochant au plus près des besoins du territoire.

Par le biais de ce travail en partenariat avec les acteurs locaux, nous espérons ainsi rendre plus lisible encore, l'accès aux droits et continuer notre travail initial de fond sur la prise d'autonomie d'un public fragile, quelquefois à la marge, qui n'a pas l'habitude de se faire accompagner et se perd dans des démarches administratives inconnues ou restées en attente depuis un long moment.

#### L'ESPACE DE VIE SOCIALE DE SAINT ANDRE DE LA ROCHE

- Après une année d'ouverture et un bilan de fonctionnement positif, cet espace qui se déploie sur deux secteurs de la commune – les résidences du Manoir et les résidences du Château permet aux administrés de bénéficier de services de proximité, de lutter contre l'exclusion numérique et de proposer et/ou de participer à des activités favorisant le lien social intergénérationnel, la solidarité et la citoyenneté.
- L'agrément pour un renouvellement de quatre ans a été déposé en ce début d'année avec un financement de la CAF, de la commune de Saint André et du Logis Familial.



- Le projet du nouvel agrément va privilégier (en lien avec la CTG) le développement de l'axe Parentalité alors que l'axe Jeunesse sera prioritairement confié à l'Animation Sociale du service Jeunesse du SIVOM. En ce sens, le SIVOM a sollicité une subvention REEAP (Réseau Ecoute Entraide Actions Parentalité) de 4000 euros auprès de la CAF.
- A noter, la bonification de la CAF va diminuer de 25% chaque année, durant les 4 prochaines années (2020-2023) du nouvel agrément.

## Convention Territoriale Globale



# FORMATION



## DE NOMBREUSES REALISATIONS EN 2019

- La poursuite et le développement des **formations certifiantes** : six titres Assistant De Vie aux Familles, un titre Assistant Maternel Garde d'Enfants
- Un nombre de modules de **formation continue** en expansion
- L'obtention du renouvellement du **label IPERIA l'Institut (2019-2021)**, financeur de la branche professionnel des salariés du Particulier Employeur et des Assistants Maternels
- Le renouvellement de **l'habilitation à délivrer la formation PSC1 (2019-2021)**
- 
- **Le lancement d'une démarche qualité vers l'obtention du label Performance Vers l'Emploi** (cf. ci-dessous) : avec les premières phases de la réalisation d'un audit externe doublé en décembre 2019 par le lancement d'un audit interne qui sera finalisé en 2020, puis annualisé.



L'obtention de ce label qualité est la condition sine qua non pour la mise en œuvre d'actions de formation professionnelle conduites au sein de la commande publique régionale de formation au bénéfice des demandeurs d'emploi et des salariés de la région.

## REALISATIONS ET PROJETS 2020

### La Réforme de la Formation Professionnelle

#### 1. L'application CPF

Proposée par le ministère du Travail, cette application téléchargeable sur un smartphone (avec l'App Store ou Google Play) permet de :

- Consulter ses droits (avec le numéro de sécurité sociale et une adresse électronique valide) ;
- Chercher et choisir une formation en ligne ou près de chez vous parmi les 40 000 formations et les 100 000 sessions de formation ;
- Partir en formation en réservant et en payant avec les droits à la formation (la moitié des formations proposée sur le catalogue coûte moins de 1 400 €).



**Rappel :** Depuis le 1er janvier 2019, l'alimentation du compte personnel de formation (CPF) se fait pour les salariés, non plus en heures mais en euros, à hauteur de 500 € par an dans la limite de 5 000 €. Pour les personnes non qualifiées, ce compte est crédité d'un montant plus important, à savoir 800 € par an dans la limite de 8 000 €.

Pour les organismes de formation, la poursuite de l'adaptation au nouveau dispositif de financement de la formation défini par l'état se traduit par deux démarches clés :

## 2. L'obtention du label qualité « Performance Vers l'Emploi » PVE



La Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, en tant qu'acheteur de formation concerné par les évolutions du code du travail en matière de qualité, a choisi de conforter son dispositif d'amélioration de la qualité des actions de formation, initié en 2000. Elle a décidé aujourd'hui de prendre

appui sur la loi et les critères définis par le décret 2015-790 2 du 30 juin 2015, et d'aller plus loin en rénovant sa démarche qualité dans une troisième version dénommée Label Qualité « **Performance vers l'Emploi** ». Ce label est porté par 4 partenaires : la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Fongecif, le Pôle Emploi et l'Agefiph.

Ce label permet aux opérateurs de formation d'apporter une preuve avérée de leur capacité à délivrer une formation professionnelle de qualité puisqu'il trouve sa légitimité dans un référentiel partagé et concerté du point de vue des acheteurs et financeurs régionaux.

En janvier 2020, Interval Formation finalise la démarche qualité pour l'obtention du label PVE. Initié en 2019, la dernière phase de l'audit PVE va clôturer un long processus de refonte et de création de procédures et méthodes de travail en lien avec les trois axes du label PVE : La qualité de service rendu aux apprenants - Le management et la maîtrise de la qualité- La performance vers l'emploi.

Le label PVE a enfin vocation à être mis en cohérence avec d'autres certifications ou labels qualité de la liste du CNEFOP (Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles). En ce sens, il devrait permettre l'allègement de l'audit RNQ QUALIOPI.

### 3. La certification « Référentiel National Qualité » RNQ – QUALIOPi



La loi du 5 septembre 2018 instaure l'obligation de certification au 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour tous les prestataires proposant des actions de formation, de la formation par apprentissage, de la VAE et du bilan de compétences, intervenant sur le marché conventionnel (fonds publics et/ou fonds mutualisés/paritaires). Cette obligation se substitue au décret du 30 juin 2015 au 1<sup>er</sup> janvier 2021. La certification Référentiel National Qualité (RNQ) QUALIOPi s'étend sur un cycle de 3 années composé d'un audit initial et d'un audit de surveillance à mi-parcours.

L'obtention de cette certification est indispensable pour démontrer la conformité réglementaire de l'organisme, pérenniser l'activité, diversifier les sources de revenus et accéder à de nouveaux appels d'offres.

L'audit de certification obligatoire a été budgétisé (estimation : 3000 euros)

#### **Projets 2020**

##### **- La création d'un Centre de Formation des Apprentis – CFA**

La réforme de la formation professionnelle portée par la loi du 5 septembre 2018 avait pour ambition un développement massif de l'apprentissage. Les dispositifs juridiques jusque-là en vigueur ont été assouplis pour rendre l'apprentissage plus efficient, plus transparent et plus sécurisant pour les jeunes et les entreprises. Parallèlement une grande partie des crédits affectés à la formation a été réorientée vers les structures en charge de cette mission : les centres de formation d'apprentis ou CFA. Dans cette perspective, les statuts du SIVOM ont été modifiés en décembre 2019.

La création d'un centre de formation est l'une des ambitions majeures de 2020.

## - **L'acquisition de nouveaux locaux**

Dans la perspective de l'ouverture d'un CFA doublée de celle du développement du centre de formation, est actuellement à l'étude la possibilité d'acquérir de nouveaux locaux (bureaux et salles de formations à aménager), dans un local idéalement situé, entre le siège social, Vert Passage 1 et les locaux de Vert Passage 2 à La Trinité.

Cette acquisition serait d'autant plus profitable qu'elle permettrait pour partie de résoudre certaines des difficultés de cohabitation au sein du pôle Petite Enfance de La Trinité Li Câlinous rencontrées à la fois par les professionnels de la petite Enfance et par les formateurs et stagiaires d'Interval Formation. En effet, les deux structures ont fréquemment des besoins et des impératifs qui se coordonnent difficilement (Sécurité des locaux, silence et calme de rigueur pour les uns, besoin de se détendre au moment des pauses, de parler, de pouvoir bénéficier d'un espace de convivialité et de repas, pour les autres, etc.)

## - **Le développement de la mission « publics fragilisés et familles monoparentales » sur l'ensemble du territoire du SIVOM**

La CAF (via le financement des Fonds Publics et Territoires) souhaite que la mission « Publics Fragilisés » renforce son action sur l'ensemble des communes du SIVOM en s'appuyant sur les acteurs sociaux du SIVOM et hors SIVOM et en termes d'équipement sur les locaux de l'Espace Social et Formation situé à Saint Martin du Var (ouest du Sivom) territoriale.

Le référent « Publics Fragilisés » privilégiera le partenariat avec les directrices de crèche du territoire par une sensibilisation et un repérage de ces familles. Il conviendra donc de définir aux mieux son rôle afin de limiter son champ d'actions et de ne pas interférer avec les acteurs sociaux existants (MSD, Pmi...)

Ce déploiement se traduit par l'augmentation du temps d'intervention (0,5 à 0,8 ETP) de l'agent en charge de cette action. (Soit 38 400 € à proratiser sur 0.8 ETP)."

## - **La mise en œuvre du CAP AEPE sur la commune de Saint Martin du Var :**

La Région confié à Interval Formation l'organisation du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance pour 12 candidats. Cette formation est entièrement financée pour les demandeurs d'Emplois et les bénéficiaires du RSA. Mise en œuvre à Saint Martin du Var au sein des locaux de l'Espace Social et Formation, elle représente une forte attractivité pour les résidents de la commune et des communes avoisinantes, ainsi que pour le Sivom, susceptible de recruter les futurs professionnels dans ses établissements d'accueil de la Petite Enfance.



## - **Un développement important des modules professionnalisants**

En mai 2019 Interval a obtenu le renouvellement du label IPERIA pour les trois prochaines années. Dès 2019, Interval a entrepris une démarche d'ajustement de son offre de formation aux besoins exprimés par les assistants maternels et les salariés du particulier employeur. Cette analyse des besoins s'est traduite par un taux de remplissage important des modules de formation continue pour le premier semestre 2020.

## - **Le développement du dispositif des Relais Assistants De Vie sur l'ensemble du département des Alpes Maritimes**

Iperia l'Institut a confié à Interval Formation la mission de développer l'ensemble des Relais Assistants de Vie sur l'ensemble du département des Alpes Maritimes. Interval est donc amené à recruter des formateurs vacataires pour couvrir l'étendue géographique de l'extension recherchée.

## - **La formation diplômante par la VAE DEAES (Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social)**

Afin de répondre à de nombreuses demandes des entreprises du secteur SAP, Interval Formation a recruté trois formateurs vacataires ayant une expertise dans l'accompagnement par la VAE du DEAES.

Cette VAE pourra être financée par le biais du compte CPF et permettra d'accroître le nombre de salariés diplômés des SAAD.

## **Le développement du partenariat avec l'IESTS :**

Le développement du partenariat avec l'IESTS se traduit par **l'obtention du nouveau marché de la formation initiale des assistants maternels** qui démarre début 2020 ainsi que par plusieurs projets novateurs.

## - **La formation des élus**

Afin de pouvoir exercer au mieux les compétences qui leur sont dévolues, les élus locaux ont le droit de bénéficier d'une formation individuelle adaptée à leurs fonctions.

Ce dispositif issu de la loi 2015-366 du 31 mars 2015 a d'ailleurs un double objectif puisqu'il vise aussi à améliorer la formation des élus locaux en vue de leur réinsertion professionnelle à l'issue de leur mandat.

Dans ce cadre, Inter'val formation a engagé avec l'Institut d'Enseignement Supérieur de Travail Social (IESTS) une réflexion portant sur l'opportunité d'obtenir l'agrément ministériel pour être en mesure de dispenser des formations aux élus locaux. En effet, cette démarche correspond parfaitement aux objectifs de professionnalisation de différents publics que poursuivent ces deux organismes. C'est donc dans le cadre d'un partenariat que ces formations seraient dispensées.

## - L'appel à projet « 100% inclusion » de la Région

Le dispositif « 100% Inclusion, la fabrique de la remobilisation » est une démarche d'expérimentation au bénéfice des jeunes et demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés, résidant dans les territoires prioritaires de la politique de la ville ou des zones rurales. L'objectif est la mise en place de parcours personnalisés, depuis la remobilisation du bénéficiaire jusqu'à son insertion dans l'emploi ou l'activité durable.



Il est assis sur un appel à projet doté de 100 millions d'euros lancé dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) initié par le gouvernement pour former un million de jeunes et un million de demandeurs d'emploi peu qualifiés, et transformer en profondeur le système de formation.

Cette initiative vise à détecter et faciliter l'expérimentation de nouvelles solutions en matière d'inclusion des personnes les plus vulnérables, et de nouvelles approches de remobilisation, de développement et de valorisation des compétences de ces publics.

Dans le cadre d'un appel à projet 100% inclusion, l'IESTS a proposé à Interval Formation de faire partie du consortium de partenaires à même de répondre à ces propositions.

Attendu : valorisation d'un demi-poste ou d'un poste (à définir)



## - La formation des bénévoles en soutien des aidants familiaux

Dans le cadre du plan départemental pour soutenir les aidants, la direction du Handicap et de l'Autonomie du Département a confié à Interval la formation des bénévoles (soutien des aidants) intervenant en soutien des aidants familiaux.

Initiée au dernier trimestre 2019, devant le succès de la formation, le dispositif est prolongé et sera étendu à l'ensemble du département.

### - **L'investissement dans une salle informatique nomade**

Il s'agit d'une mallette comportant 6 postes avec connexions nomades et un vidéoprojecteur. La maîtrise des outils numériques est devenue aujourd'hui indispensable. Devant l'augmentation des demandes de formation sur cette thématique (initiation et perfectionnement) des salariés du Particulier Employeur et des Assistants Maternels de l'ensemble du département, Interval a choisi d'investir dans cet équipement afin de développer cette formation, souvent complexe à mettre en œuvre pour des raisons techniques, dès lors qu'elle ne se déroule pas dans les locaux d'Interval. Cette acquisition favorisera le développement de cette action de formation sur l'ensemble du département.

### - **Une nouvelle application informatique de rappel automatique**

Afin d'optimiser la présence des stagiaires, ainsi que la complétude des dossiers d'inscription et d'alléger la charge de travail des agents, le service communication du SIVOM va programmer une nouvelle fonctionnalité de rappel à l'intention des stagiaires qui s'articulera en deux étapes : la première par mail, la seconde par SMS.

L'envoi des SMS est relayé par un prestataire. La connexion au service SMS se fait directement depuis l'application et de ce fait ne nécessite pas d'opération manuelle de la part des agents.

L'envoi des SMS correspond à un budget de 220 euros TTC pour 3000 SMS.



### - **L'obtention de l'habilitation Sauveteur Secouriste au Travail**

Cette formation provient d'une adaptation aux évolutions réglementaires : elle est devenue obligatoire pour le renouvellement de l'agrément des Assistants Maternels délivré par le Conseil départemental. Elle est donc régulièrement demandée par le public des salariés du particulier employeur et par les assistants maternels,

Devant l'augmentation des demandes, et le recours obligatoire à des formateurs indépendants aptes à délivrer la formation SST, (avec des coûts supplémentaires) Interval a décidé d'engager une

demande d'habilitation pour délivrer cette formation, partie intégrante du programme des titres professionnels.

- **L'obtention de l'habilitation APS-ASD : Acteurs prévention secours (APS) et Aide et soins à domicile (ASD)**

Cette formation s'adresse à tout intervenant(e) (salarié à temps plein ou partiel, auto-entrepreneur ou demandeur d'emploi) ayant déjà une expérience dans les activités d'aide et ou de soins au domicile des personnes. Elle s'inscrit donc dans les thématiques « cœur de métier » d'Interval, organisme dédié au secteur des services à la personne.

Objectifs de la formation APS-ASD :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité dans son entreprise ou son établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise
- Adopter un comportement adapté en cas d'accident, d'incident ou de dysfonctionnement



# ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ



## La lutte contre les fléaux : le moustique-tigre et la Leishmaniose

Les actions de communication et de sensibilisation se sont poursuivies tout au long de l'année 2019 avec le Conseil Départemental des Alpes Maritimes et l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication du littoral Méditerranéen (EID).

Statutairement compétent pour agir contre les nuisibles, et en appuie des communes le composant, le SIVOM a lancé en 2015 une action à l'encontre de l'insecte : 3 sites pilotes ont été définis afin de recevoir 2 types de pièges.

En fin de saison, ces captures ont permis de mettre en avant la baisse de la présence des insectes sur l'ensemble des sites, en parallèle d'une baisse du ressenti général des sites.

2016 a vu la mise en place d'un nouveau site au niveau crèche de la Trinité et d'une sensibilisation auprès des administrés lors de manifestations et d'un partenariat avec les services départementaux.

En 2017 un nouvel appel à projet à été déposé pour étendre l'opération sur de nouveaux sites, mais ce derniers ayant été rejeté, il n'y a pas eu d'évolutions.

	TOTAL Cumulé Aedes albopictus	Total cumulé autre moustiques	TOTAL cumulé autres insectes	Total
Mairie SADLR	919	161	1011	2091
Crèche SADLR	1136	346	1870	3352
F. COLOMAS CO2	937	81	646	1664
F. COLOMAS 0	50	19	589	658
Crèche Colomars CO2	386	106	997	1489
Crèche Colomars 0	306	73	2774	3153
Villa TAGNATI	1254	2	1251	2507
Total	4988	788	9138	14914

Statistiques de l'année 2017

## Les Brigades Vertes

La poursuite et le maintien des équipes de Brigades Vertes, dans le cadre de la réinsertion des personnes dans le domaine de l'emploi, a été poursuivi en 2019.

Etat d'avancement :

- Intervention pour la réalisation des pare-feux, des travaux de protection de l'environnement, du nettoyage de la voirie pédestre et diverses interventions d'appoints aux services techniques des communes.
- Entretien des espaces extérieurs des 7 crèches intercommunales (Saint André de la Roche, Saint Martin du Var, Castagniers, Colomars, Levens, La Trinité et Tourrette-Levens).
- Mise à disposition d'une semaine l'été au service jeunesse pour l'installation du camp de vacances à Peïra Cava.
- Acquisition d'un broyeur de végétaux pour supprimer le brûlage des déchets verts. Dans un premier temps à usage de leurs chantiers, et dans un second temps pour ouvrir des espaces, dédiés aux particuliers, qui permettront de retraiter ces déchets sous forme de broyat réutilisable (compost, paillage...)



### Les modalités administratives

Les modalités d'organisation et de financement ont été définies par la convention conclue entre le Conseil Départemental des Alpes Maritimes et le SIVOM Val de Banquière le 3 janvier 2019 après délibération de l'assemblée départementale, relative aux politiques départementales d'insertion, du 30 novembre 2018. Cette convention

est définie pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Le financement de l'État est assuré au moyen du dispositif Contrat Aidé. Le Conseil Départemental participe également au financement, notamment sur l'équipement en vêtement de sécurité et le matériel de transport.

Comme les années précédentes, le SIVOM connaît les mêmes difficultés à maintenir les équipes en raison des contraintes imposées par les critères d'éligibilité du dispositif de recrutement (allocataire RSA Socle).

### L'organisation des équipes

Les équipes sont basées à Saint André de la Roche, dans un local loué par le SIVOM et attenant aux ateliers municipaux de la commune. Elles interviennent du lundi au jeudi, le vendredi matin étant consacré aux crèches. Les horaires de travail sont de 7h30 à 16h00 et de 7h00 à 11h00 le vendredi.

Le planning prévisionnel est défini, à partir de novembre, en fonction des demandes des communes.

Chaque semaine, les deux responsables d'équipes font un compte rendu de leurs interventions et éventuellement des problèmes rencontrés, au responsable des Brigades Vertes du SIVOM.

Les deux équipes sont composées de six à huit agents dont deux chefs d'équipe qui interviennent à raison de 142 heures par mois et par agent.

<b>NOMBRES DE JOURNEES REALISEES PAR COMMUNE EN 2019</b>	
<b>COMMUNES</b>	<b>NOMBRES DE JOURS</b>
Aspremont	0
Castagniers	0
Colomars	50
Duranus	0
Falicon	37
Levens	52
Saint Martin du Var	62
La Roquette sur Var	0
Saint André de la Roche	81
Saint Blaise	0
Tourette-Levens	80
Trinité	0
<b>TOTAL</b>	<b>362</b>

# TRAVAUX





# RAPPORT D'ACTIVITES POUR L'EXERCICE 2019

## COMPETENCE MARCHES PUBLICS / TRAVAUX

### PREAMBULE

L'activité du service « marchés publics / travaux » recouvre trois catégories d'opérations. Les opérations accomplies sous mandats reçus des communes, celles qui permettent de prendre en charge les besoins du syndicat dans le cadre de l'ensemble de ses compétences, celles enfin qui relèvent d'une volonté d'associer les moyens du SIVOM et des communes dans le but de satisfaire un besoin similaire (groupements de commandes).

### **I - ORGANISATION**

Depuis 2014, la mise en œuvre des opérations sous maîtrise d'ouvrage déléguée n'a pas été modifiée. Ces opérations qui portent le plus souvent sur la réalisation de travaux sont suivis par deux services :

- **Le service des marchés publics.** Celui-ci est composé d'un attaché et d'une assistante à temps complet. Ce service assure l'engagement des dépenses le suivi administratif des opérations.
- **Le bureau d'études** d'un agent de maîtrise principal à temps complet, qui assure la conception de projets de petite taille (sauf présence d'un maître d'œuvre privé) et le suivi technique des opérations notamment par sa présence sur les chantiers.

Ces deux services rattachés au pôle des affaires juridiques accomplissent leurs missions en étroite collaboration avec le pôle technique.

## II - ACTIVITES

L'activité du syndicat au titre de la compétence marchés publics / travaux peut s'analyser *stricto sensu* du point de vue du nombre d'actes réalisés c'est-à-dire du nombre des conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage signées avec les communes, du nombre de marchés publics souscrits, ou encore du nombre de demandes de subvention effectuées, mais il est indispensable d'affiner ces données au travers de l'importance financière des opérations.

### **1 – LES ACTES REALISES**

#### **a/ Les activités menées pour le compte des Communes (délégations de maîtrise d'ouvrage)**

Au cours de l'année 2019, le syndicat a pris en charge 7 opérations nouvelles sous délégation de maîtrise d'ouvrage. Il s'agit dans l'ordre chronologique:

- Le réaménagement de deux appartements dans la maison Da Médicou à Tourrette-Levens ;
- Divers aménagements de la crèche de Colomars ;
- Divers aménagements de la crèche de Castagniers ;
- La restauration de la chapelle Sainte Anne à La Trinité ;
- La modernisation du réseau de caméras de la Trinité ;
- La réfection de l'étanchéité de la toiture de l'école Vira Souleu à La Trinité ;
- La rénovation du sol souple extérieur et des ouvrants de la crèche de la Trinité.

Ainsi à la fin de l'année 2019 le syndicat portait, au total, 26 opérations pour compte de tiers.

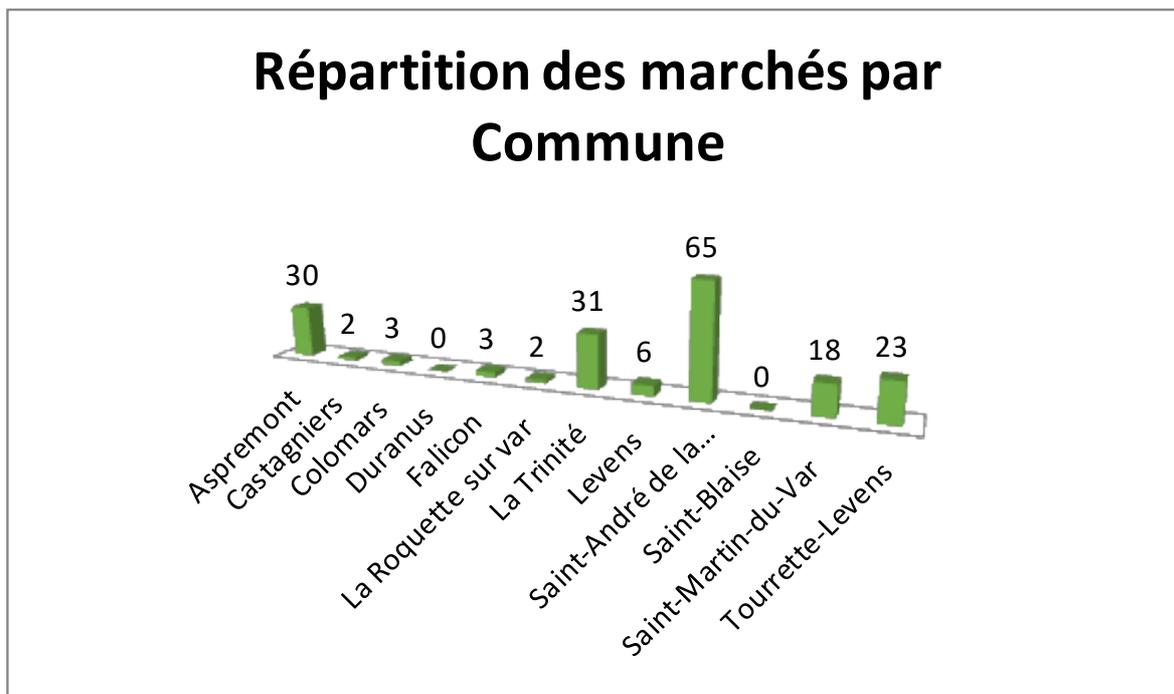
#### **b/ Les marchés publics**

Dans le respect des procédures imposées par la réglementation sur les marchés publics, il a été conclu le nombre de contrats suivant :

- Maîtrise d'œuvre en MAPA:	2
- Travaux en procédures adaptées (MAPA):	59
- Marchés de petits équipements et services divers :	71
- Mission de contrôle technique :	5
- Coordonnateur de sécurité :	5
- Etudes de sol :	3
- Etudes topographiques:	1
- Prestation de service / fourniture / maintenance :	37

**Total : .....183**

Sur l'ensemble de ces marchés, 9 sont des contrats passés par le syndicat pour le fonctionnement de son administration (fournitures, services,...). Concernant donc 174 marchés, le syndicat a agi pour le compte d'une commune (sous délégation de maîtrise d'ouvrage, y compris pour des marchés consécutifs à des sinistres de type dommage ouvrage). Le tableau ci-dessous présente une répartition de ces marchés par commune.



### **c/ Les subventions**

Les nouvelles demandes de subventions réalisées au cours de l'année 2019 sont au nombre de 12 (tous financeurs confondus). Désormais les demandes sont préparées par le SIVOM mais portées par les Communes. Le service a également préparé 9 demandes de versement auprès des financeurs, ce qui suppose d'avoir répertorié des centaines de factures mandatées et d'en faire valider la liste et les références par la Trésorerie de Levens.

## **2 – ASPECTS FINANCIERS**

Les dépenses réalisées au titre du paiement des factures et situations de travaux rattachées à la section d'investissement, ont atteint un montant de **3 195 010.92 €**. (Sauf indication contraire, les montants des dépenses sont exprimés TTC dans tout le document).

### **A/ Les dépenses**

La dépense globale de 3 195 010.92 € se compose de 1 930 937.80 € correspondant aux travaux pour compte de tiers (compte 458) et 1 264 073.12 € pour l'équipement des services du syndicat (compte 21). Il convient de préciser qu'en 2019 les locaux

de la Poste, du BIJ et de l'appartement pédagogique à La Trinité ont été acquis sur ce compte budgétaire.

Les opérations pour compte de tiers peuvent s'envisager par catégorie d'opérations ou encore selon la commune pour le compte de laquelle elles sont effectuées.

### **Par catégorie d'opérations**

Le syndicat gère des travaux assez diversifiés que l'on peut regrouper par catégories. Ainsi durant l'année 2019, les dossiers suivis concernaient les domaines de

- l'enfance,
- des opérations d'infrastructure et de bâtiment.

#### **a/ L'enfance**

Les dépenses réalisées pour le secteur de l'enfance ont été de **1 493 016.92€**. Sont concernées, la petite enfance avec les crèches mais aussi les enfants scolarisés (de 3 à 10 ans) avec les opérations relatives aux écoles.

##### **1 – Les établissements multi accueil (crèche).**

**Les dépenses réalisées sont de 963 670.50 €.**

Les opérations ici visées sont essentiellement : les travaux de construction de la micro crèche d'Aspremont (918 681.70 €) et ceux de la crèche de Saint-André de la Roche (39 483.10€) ainsi que les travaux de réaménagement de la crèche de Saint-André de la Roche (3 379.70 €). Des dépenses pour les travaux de réaménagement de la crèche de Colomars ont également été faites (2 126 €).

##### **2 – Les écoles**

**Les dépenses réalisées sont de 529 346.42 €.**

Les études pour le projet de construction d'une école à Falicon représentent la majeure partie de cette somme (232 943.25 €) ainsi que les travaux de réfection des façades du groupe scolaire O.Tordo à Tourrette-Levens (222 494.10 €). Des dépenses plus légères ont été réalisées pour la réfection de l'étanchéité de la toiture de l'école Vira Souleu à La Trinité (66 135.97 €) et pour la mise aux normes des écoles du Plan (5 539.19 €) et J.Musso (2 233.91 €).

#### **b/ Les opérations d'infrastructures et de bâtiment.**

**Les dépenses effectivement réalisées sont de 437 920.88 €.**

Les dossiers concernés par ces dépenses sont, à :

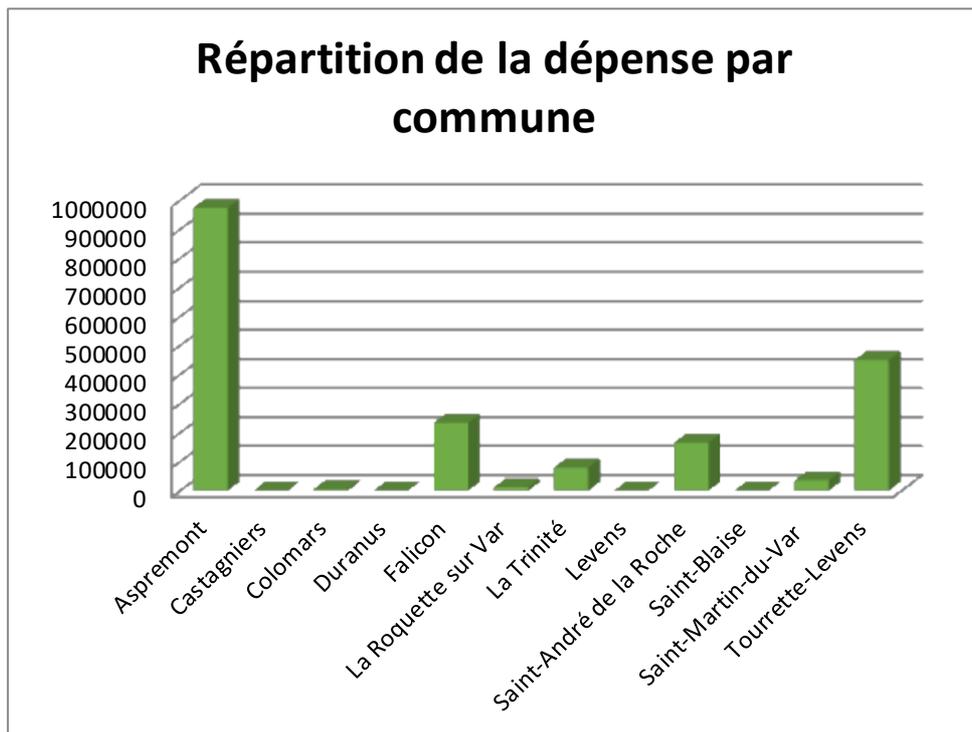
- Saint-André de la Roche  
Réaménagement des ateliers municipaux – travaux – 112 625.27 €  
Ravalement des façades de la maison de la poste – études – 720 €  
Extension de la maison des séniors – travaux – 1 140 €
- Tourrette-Levens  
Réaménagement de deux logements communaux – travaux – 65 850.08 €  
Aménagement d'un jardin d'enfants et d'une aire d'évolution sportive au plan d'Ariou – travaux – 134 635.82 €  
La création d'un centre à vocation sportive, culturelle et de loisirs sur le site de Brocarel – études – 26 199.57 €
- Aspremont  
Création d'un complexe sportif – études – 34 791.87 €
- La Trinité  
Restauration de la chapelle Sainte Anne – travaux – 10 684.18 €  
La rénovation de l'église Sainte Trinité – travaux – 2 434.09 €
- Colomars  
Création du Maison des services au public – travaux– 2 640 €
- Saint-Martin-du-Var  
La réhabilitation de l'église communale – études – 17 880 €  
Travaux de sécurisation du quartier de l'Adrech – études – 17 160 €
- La Roquette sur Var  
Travaux de sécurisation du quartier de l'Adrech – études et travaux – 11 160 €

### **Par commune**

Pour l'année 2019, le syndicat a dépensé :

- 973 473.57 € pour le compte d'Aspremont
- 0 € pour le compte de Castagniers
- 4 766 € pour le compte de Colomars
- 0 € pour le compte de Duranus
- 232 943.25 € pour le compte de Falicon
- 11 160 € pour le compte de La Roquette-sur-Var
- 79 254.24 € pour le compte de La Trinité
- 0 € pour le compte de Levens
- 165 121.17 € pour le compte de Saint-André de la Roche
- 0 € pour le compte de Saint-Blaise
- 35 040 € pour le compte de Saint-Martin-du-Var
- 449 179.57 € pour le compte de Tourrette-Levens

Total des dépenses pour compte de tiers : 1 930 937.80 €



### B/ Les recettes

La dépense globale de 1 930 937.80 € examinée ci-dessus a dû être affectée des recettes correspondantes. Les recettes se composent de :

- Subventions (ou fonds de concours):	863 267.32 €
- Participations des communes:	1 067 670.48 €

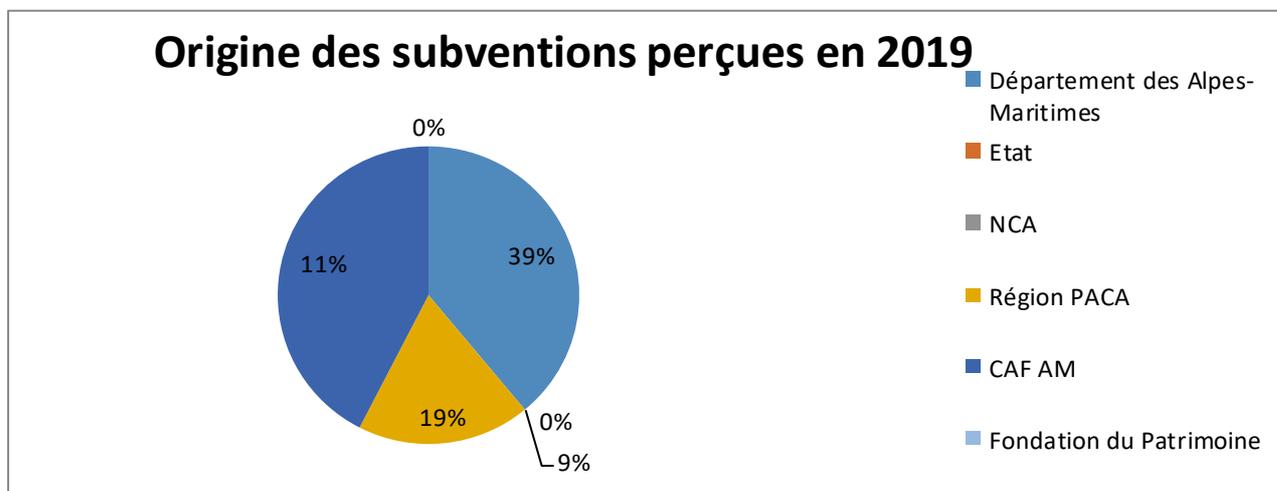
**Recettes totales : 1 930 937.80 €**

### **Origine des subventions perçues**

Pour l'année 2019, les recettes permettant de faire face à ces dépenses étaient composées de subventions à hauteur de 863 267.32 €. Les partenaires qui permettent de mener à bien les opérations déléguées sont la Région PACA, le Département des Alpes-Maritimes et la Caisse d'Allocations Familiales.

Toutes opérations confondues, les participations ont été de :

- Département :	336 356.57 €
- Etat :	0 €
- Métropole	0€
- Région :	160 499 €
- CAF :	366 411.75 €
- Fondation du patrimoine :	0€



# SERVICE FONCIER



# RAPPORT D'ACTIVITE 2019

## SERVICE FONCIER - SIVOM VAL DE BANQUIERE

---

### 1/ Acquisitions de biens

Le service foncier gère les acquisitions et ventes de biens immobiliers pour le compte du SIVOM. Ainsi, dès la prise de décision, le Service est présent à chaque étape : évaluation des biens, contacts et liens avec le vendeur, ... jusqu'à la rédaction des actes administratifs et leur publication au service de la Publicité Foncière ou la vérification des actes notariés d'acquisition ou vente.

En 2019, le SIVOM a ainsi conclu deux acquisitions de biens situés sur la Commune de LA TRINITE.

- **Local pédagogique** pour Inter'Val– copropriété Les Arcades – pour un montant de 152 000 €  
Il s'agit d'un bien de 69,23 m<sup>2</sup> + cave occupé depuis 2014 par le SIVOM en qualité de locataire.
  
- **Locaux dans l'ensemble immobilier Résidence de la Poste**, d'une superficie de 400 m<sup>2</sup> en RDC + 36 m<sup>2</sup> en sous-sol + quai de déchargement et parkings, correspondant à un seul et même lot de copropriété.
  - Une partie de ces biens, d'une superficie de 136 m<sup>2</sup> correspond aux locaux occupés par le SIVOM pour le Bureau d'Information Jeunesse et loués depuis 2016.  
Cette partie a été évaluée à 264 000 €.
  - L'autre partie des biens vendue est occupée par le bureau de Poste en vertu d'un bail commercial. Elle a été évaluée à 660 000 €. Le SIVOM encaisse désormais les loyers.

Ces acquisitions ont permis d'accroître le patrimoine du SIVOM Val de Banquière, tout en supprimant des loyers et en pérennisant les services en place dans ces structures.

## **2/ Gestions de biens**

Le Service Foncier s'occupe également de la gestion courante des biens mis à sa disposition ou loués par lui en qualité de propriétaire.

Il s'agit notamment de la rédaction des délibérations du Comité du SIVOM au démarrage du service occupant, des conventions et avenants, du suivi de l'évolution des loyers, de prévoir les assurances de ces biens, ... et de faire le lien avec les différents services (service finances, assurances, techniques, ...).

Certains biens étant situés dans des immeubles en copropriété, le Service vérifie les charges, et suit les différentes AG.

Pour mémoire, le SIVOM occupe une quinzaine de locaux répartis sur sept communes différentes (dont 8 pour le service Petite Enfance, Maison de Services au Public, locaux pour les services administratifs, ...).

Le SIVOM loue également deux locaux dont il est propriétaire, l'un au bénéfice du Département, et l'autre de la POSTE (voir ci-dessus).

# TRANSITION NUMÉRIQUE





# Rapport d'activité – Transition Numérique

## Année 2019

**Effectif** : 1 agent

**Création du service** : Mars 2019

Le service Transition Numérique a été créé afin essentiellement de gérer les projets liés au numérique permettant d'évoluer vers une dématérialisation à 100% des procédures.

De mars à décembre 2019, les actions réalisées ont été multiples et transverses :

- **Assistance de premier niveau** sur les logiciels métiers (BL SOCIAL, SEDIT GF, SEDIT RH, i parapheur, ixbus, Abelium, MAX GF, ...),
- **Aide aux labellisations** d'Inter'Val formation (IPERIA, DATADOCK, PVE), **audit interne** et **animation de diverses sessions de formation** « initiation à l'informatique »,
- **Mise en place du RGPD** : registre et sensibilisation à la protection des données, mise en place d'un règlement intérieur Informatique,
- **Gestion de projets de migration de logiciel** : BL SOCIAL et SEDIT GF essentiellement sur 2019,
- **Mise en place d'un nouveau serveur** : projet de mise en production en octobre 2020.

Le rapport s'appuiera sur les items suivants :

ADM : Administratif ; FOR : Formation ; ASS : Assistance ; REU : Réunion ; DEM : Démonstration ; TRA : transfert de compétences ; INS : Installation ; PAR : paramétrage ; REPR : Reprise

### Détail des actions réalisées en 2019 par items

**180 jours d'actions** ont été réalisés **entre mars et décembre 2019**.

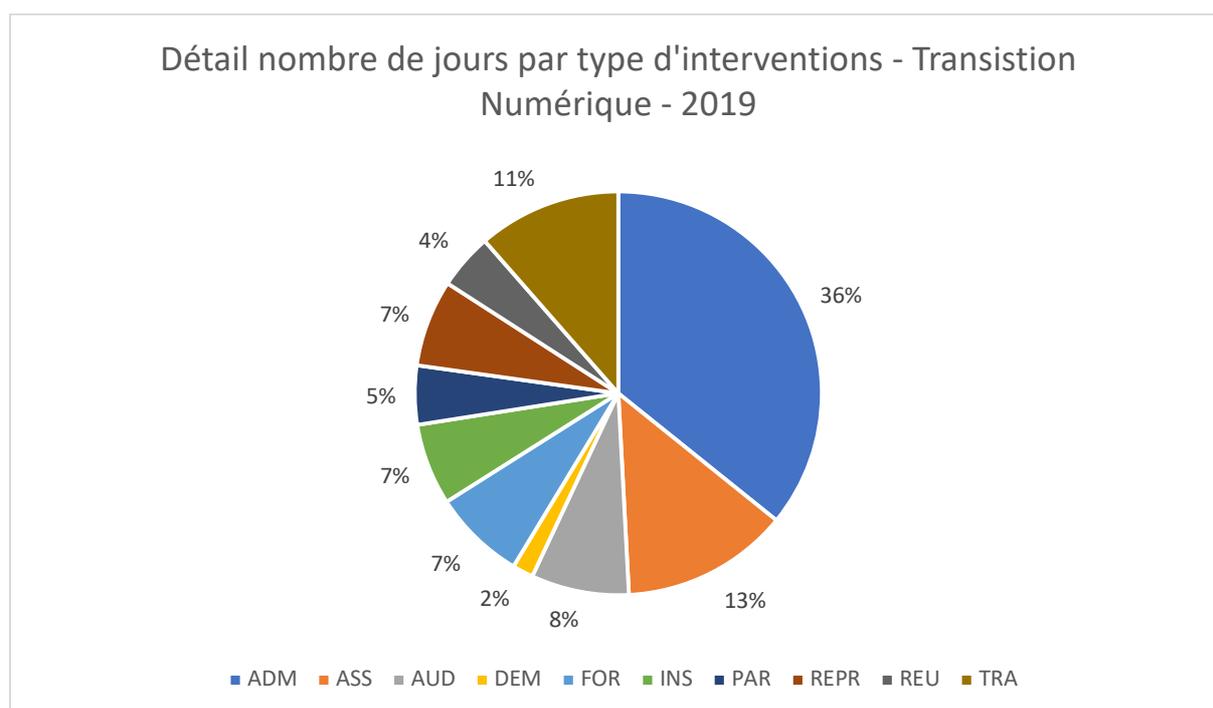
Le centre de formation du SIVOM Val de Banquière nommé Inter'Val formation doit tous les trois ans être labellisés (certifiés) pour pouvoir répondre à certains marchés. Des procédures doivent être mises en place afin de répondre à des critères de qualité. Le label IPERIA institut permet de pouvoir répondre aux catalogues de formation proposés par cet institut, le label PVE est un label de qualité. DATADOCK est un référencement pour tout organisme de formation. En prouvant le respect des exigences de

qualité dictées par la loi (décret qualité 2017) dans l’outil DATADOCK, les financeurs peuvent inscrire l’organisme dans leur catalogue de référence mis à disposition des entreprises et des salariés.

Le Règlement Général de la protection de Données est le règlement Européen du 25 mai 2018 vient renforcer la loi informatique et libertés. Il impose aux collectivités territoriales (en fait à tout organisme public ou privé) des règles en matière de protections des données personnelles et données dites sensibles. Le SIVOM VAL DE BANQUIERE (SIVOM VAL DE BANQUIÈRE) doit se mettre en conformité avec ce règlement (tenue d’un registre, sécurisation des données ... voir en fin de rapport)

65 jours soit **36% des actions réalisées** ont été utiles dans un premier temps de mars à juin 2019, afin de participer aux labellisations IPERIA et PVE (Performance Vers l’Emploi) pour Inter’Val formation, par la suite de juin à décembre à la mise en place du Règlement Général de la Protection des Données au sein du SIVOM VAL DE BANQUIÈRE (réalisation du registre, sensibilisation des agents ... (voir plus bas), la gestion de projets liés à tout ce qui concerne la mise en place de la dématérialisation au sein du SIVOM VAL DE BANQUIÈRE.

Le service Transition Numérique a pour principales missions transverses à tous les pôles, la mise en place de projets de dématérialisation, l’installation de logiciels permettant d’accéder aux données avec une simple connexion internet sécurisée (logiciel dit Full Web (FW)).



Une mission complémentaire également importante du service transition numérique est l’assistance premier niveau sur les logiciels métiers et le lien avec les différents prestataires (BERGER LEVRAULT, SALVIA, ABELIUM, ...) : cette action représente **13% des actions réalisées, du temps passé sur 2019.**

Avec **11% les transferts de compétences** complètent le podium des actions de 2019.

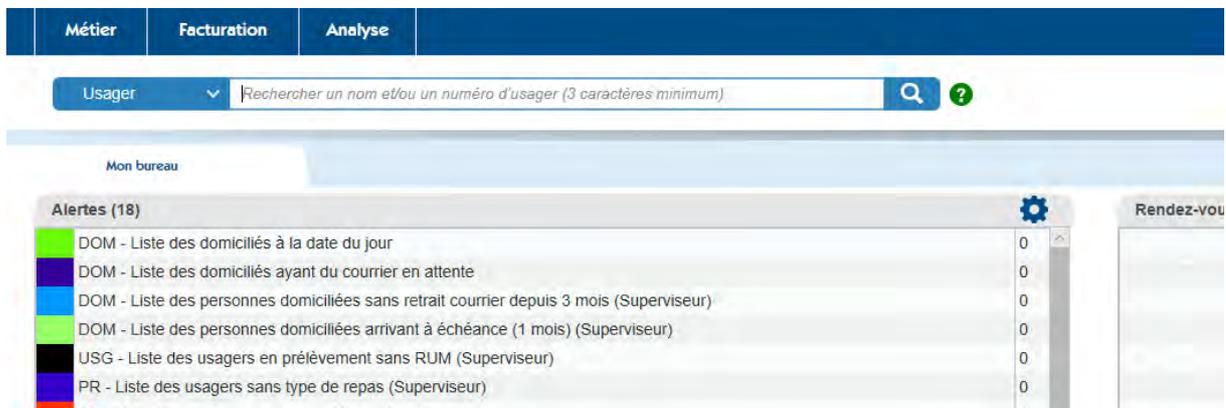
Transferts de compétences sur deux logiciels en particuliers : SEDIT GF et BL SOCIAL (un détail des actions par logiciels métiers est réalisé dans la suite du rapport).

Les deux principaux projets de migration de logiciels :

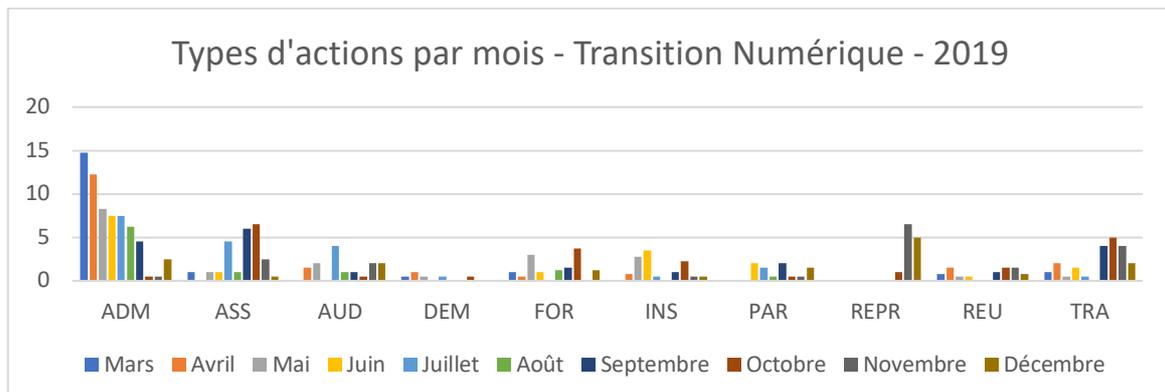
- Pour le pôle Gestion Financière (GF) : La mise en place d'un logiciel FW installé sur le serveur de notre prestataire BERGER LEVRAULT nommé SEDIT GF qui a remplacé un ancien logiciel installé sur le serveur du SIVOM VAL DE BANQUIÈRE qui arrivait en fin de maintenance. Ce logiciel permet de gérer la comptabilité d'établissements publics : budget, exécution budgétaire ...



- Pour le pôle social et formation : la mise en place d'un logiciel FW installé sur le serveur de notre prestataire BERGER LEVRAULT nommé BL SOCIAL. Ce logiciel permet des nouvelles fonctionnalités non existantes sur l'ancien logiciel. Il permet de gérer les plannings des aides à domicile, du portage de repas et du jardinage/bricolage proposés par le service Maison des seniors et du CCAS, la facturation et le suivi des régies. Un pointage par smartphone a été mis en place pour les aides à domicile avec installation chez les bénéficiaires de badge NFC (connexion NFC active sur tout smartphone)

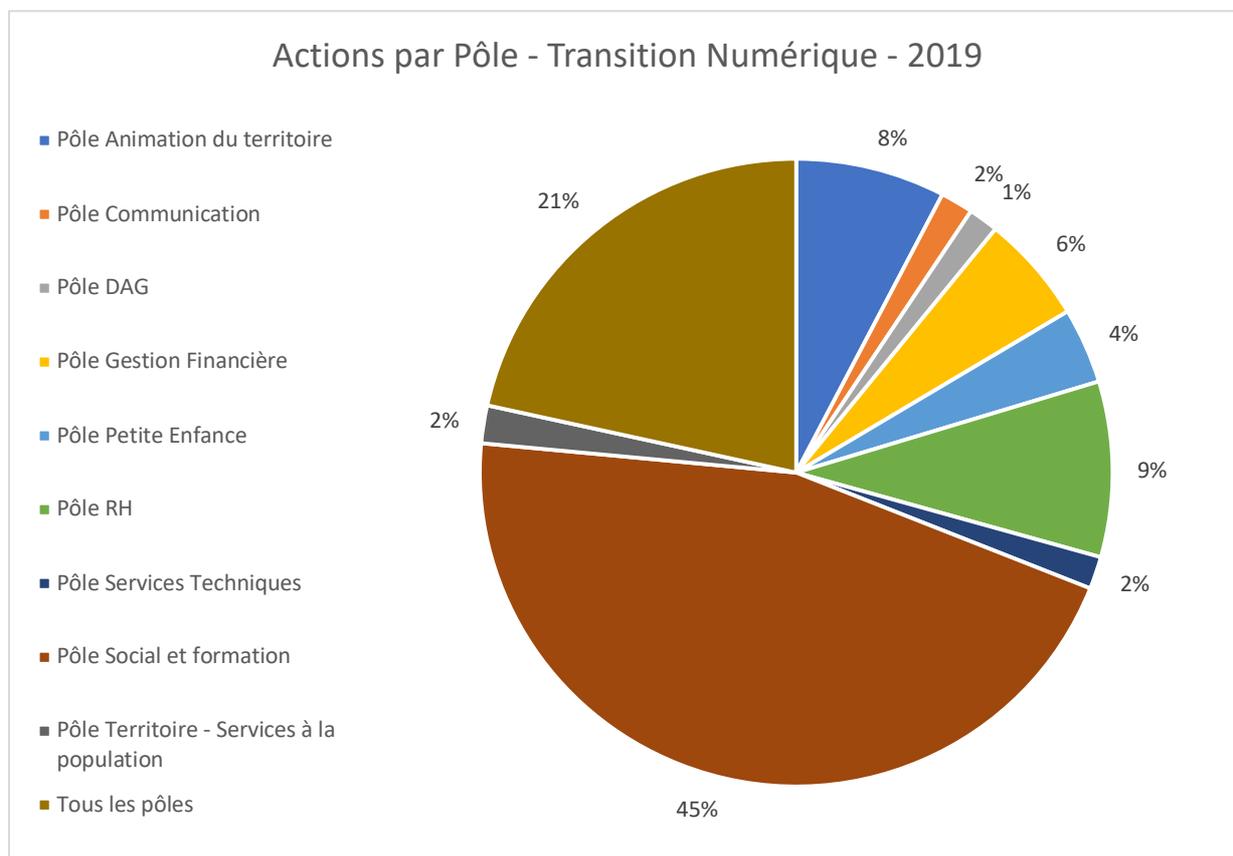


### Détail des actions réalisées par mois



Les principales actions administratives ont été réalisées principalement de mars à août 2019. Sur le dernier trimestre les actions étaient plutôt concentrées sur de l'assistance, de la formation, du transfert de compétence et de la reprise de données (pour les deux projets SEDIT GF et BL SOCIAL).

### Détail des actions réalisées en 2019 par pôles



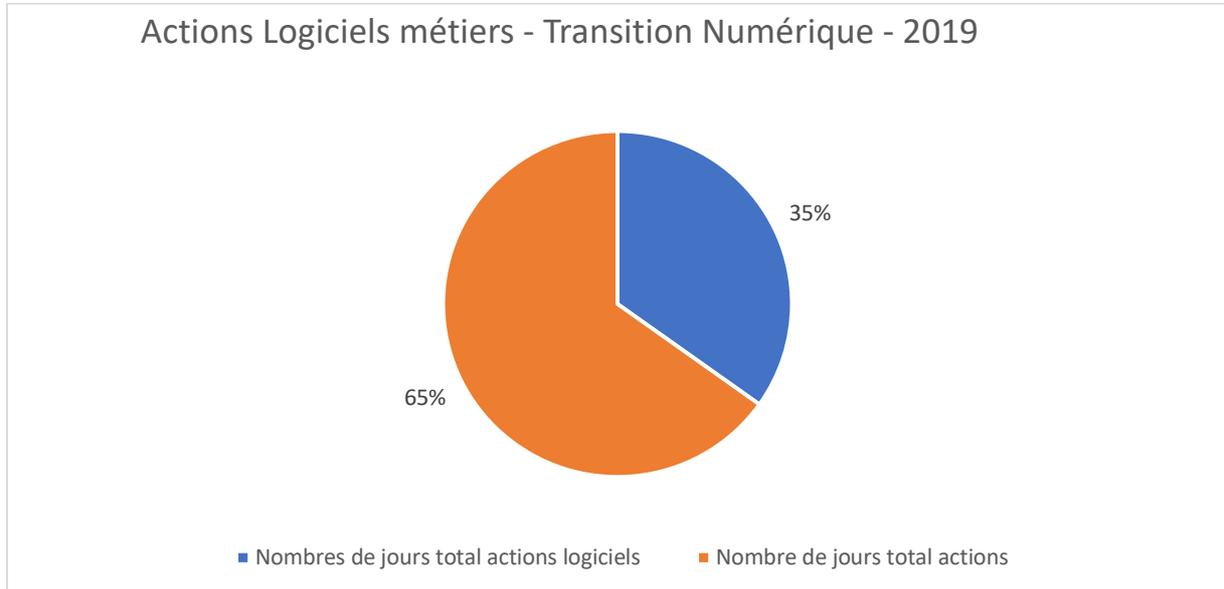
**45% des actions** concernent le pôle social et formation regroupant les services : **social** avec la MDS, le CCAS, la Maison des Services de Colomars et l'Espace Social et Formation de Saint Martin du var et **formation** avec Inter'Val formation :

- Du travail administratif de création de rapports et autres documents pour les labellisations du centre de formation,
- La réalisation d'un audit interne,
- La réalisation de sessions de formation sur le sujet « initiation à l'informatique »,
- La participation à des réunions qualité et la mise en place d'actions (arborescence des dossiers, sensibilisation au RGPD, ...)
- La mise en place du logiciel BL SOCIAL ...

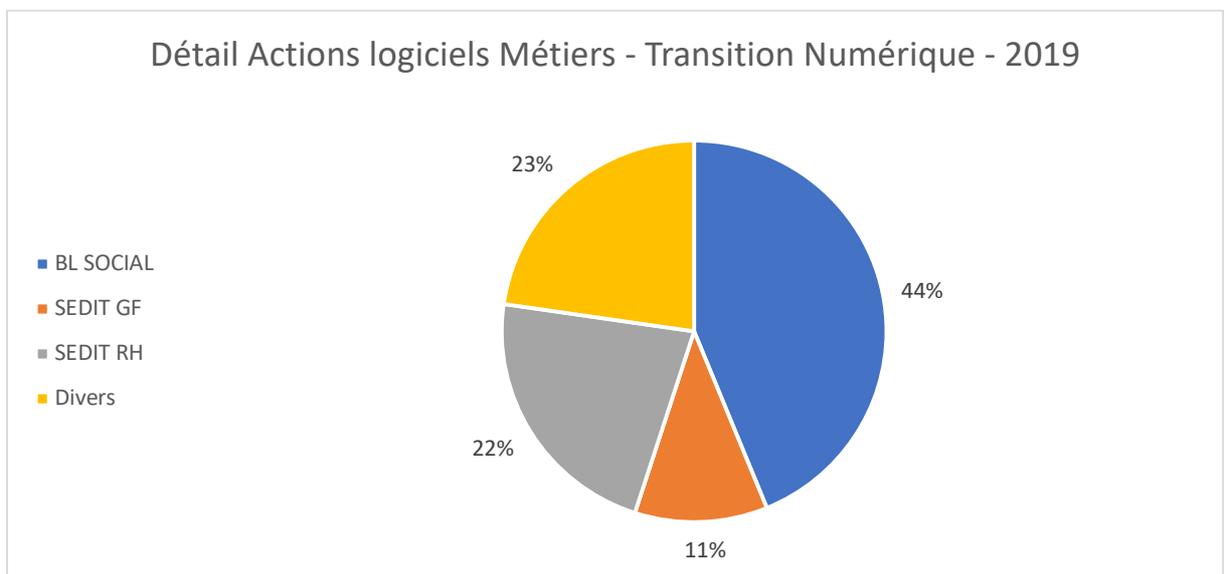
Les 21% correspondent au travail effectué pour tous les pôles : travail mutualisé pour essentiellement la mise en place du registre RGPD.

Vient ensuite le pôle RH avec 9% des actions réalisées : des assistances à partir du mois de septembre 2019 sur le mandatement de la paie et charges (voir détail des actions par logiciels métiers).

### Détail des actions par logiciels métiers



35% des actions réalisées (soit 63 sur 180 jours) concernent des actions sur des logiciels métiers dont le détail est donné ci-dessous :

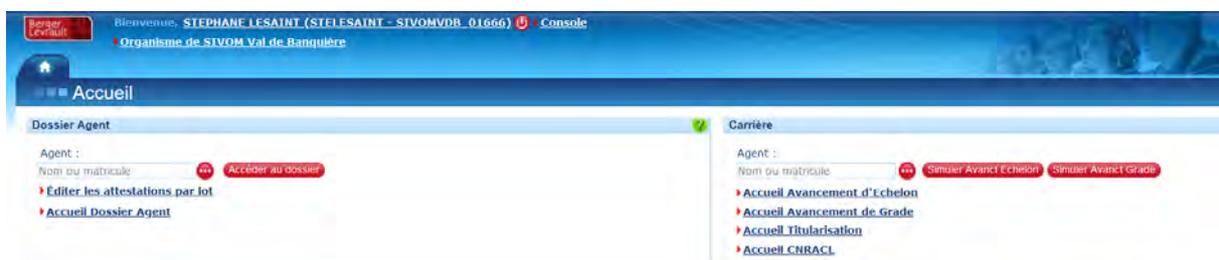


Les actions relatives à des logiciels métiers portent essentiellement sur la mise en place du nouveau logiciel du service social et formation (**44% des actions réalisées**) : **BL SOCIAL** (gestion des plannings des aides à domicile, du portage de repas, du jardinage/bricolage, gestion de la facturation, de la régie). Ces actions concernant la reprise des données manuelles des dossiers des bénéficiaires, du

paramétrage, des transferts de compétences. Le logiciel est opérationnel et est utilisé réellement (en production) depuis janvier 2020.

**22% des actions** concernent **SEDIT RH**. Ces interventions ont été des assistances sur la réalisation du mandatement des paies et charges, des déclarations diverses de charges depuis septembre 2019, le début de la mise en place sur décembre 2019 de la déconcentration des congés.

SEDIT RH est le logiciel de gestion des paies, des carrières et entres autres des absences. Un transfert de compétence a été nécessaire pour le service carrière ainsi que pour la mise en place fin 2019 de la déconcentration des congés. Cette déconcentration des congés consiste à rendre autonome chaque pôle dans la gestion des congés de leurs agents : Le responsable de pôle peut saisir les congés validés directement dans le logiciel SEDIT RH, peut voir les périodes posées et voir les soldes de congés. Ceci permet une meilleure réactivité dans le suivi des congés. Ce dernier projet sera finalisé au premier semestre 2020.



Il est à noter également les **11% d'actions réalisées** sur le logiciel **SEDIT GF**. Il n'y avait plus de maintenance sur le logiciel MAX GF utilisé jusqu'alors. Le projet sera finalisé en janvier 2020 avec par la suite :

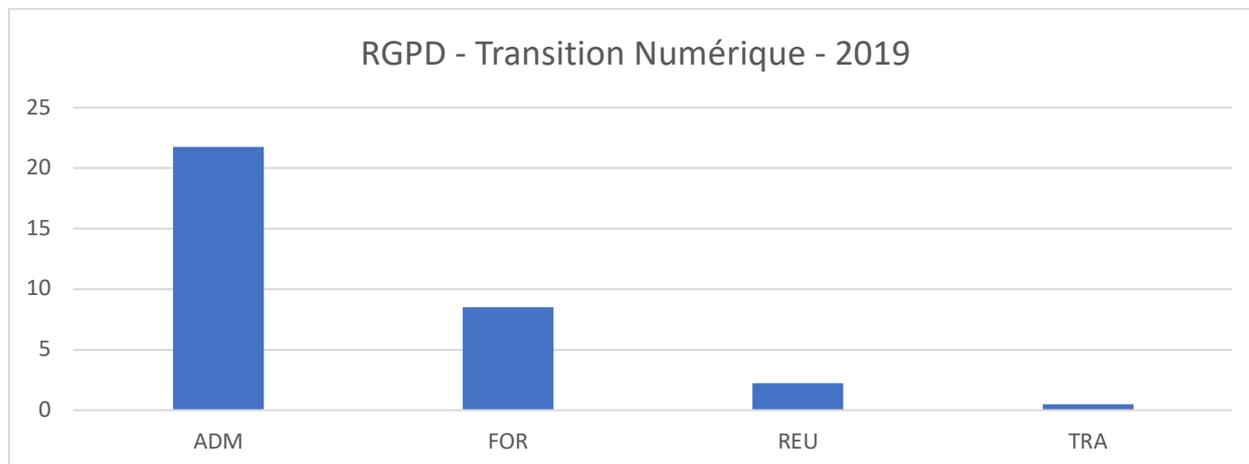
- Mise en place de la dématérialisation des signatures de factures (circuits de validation dématérialisés via un parapheur électronique)
- Mise en place de la dématérialisation des signatures de bons de commande ...

Ce nouveau logiciel va nous permettre de mettre en place une véritable gestion électronique, ainsi qu'un archivage dématérialisé, des documents.

Les diverses actions pour **23%** concernent des assistances sur les logiciels suivants :

- eGRC de gestion des élections et des actes d'états civils,
- iparapheur le parapheur électronique utilisé pour les signatures des flux comptables et pour 2020 les signatures des factures et bons de commande.
- iXbus le parapheur électronique des actes budgétaires, délibérations et autres arrêtés pour visa par la préfecture.
- eEnfance : le logiciel du SIVOM VAL DE BANQUIÈRE pour la gestion de la restauration scolaire, de l'enfance,
- Abelium ; le logiciel du SIVOM VAL DE BANQUIÈRE pour la gestion de la petite enfance.

**Détail sur interventions concernant la mise en conformité du SIVOM VAL DE BANQUIÈRE aux préconisations du Règlement Général de la Protection des Données**



Sur 2019 le service Transition Numérique s’est occupé de créer le registre RGPD en recensant les traitements par pôle liés à la protection des données (actions en cours), de créer un règlement intérieur informatique (en cours de finalisation en 2019) et les documents (surtout les documents liés à l’enfance et au centre de formation) ont été modifiés en y intégrant ce volet RGPD : **environ 22 jours de travail.**

**99 agents** ont été sensibilisés au RGPD pour **8.5 jours de sensibilisation.**

En 2020, la mise en place du RGPD va continuer en travaillant sur les volets sécurité des données et archivage électronique. La mise en place d’un nouveau serveur va aider à sécuriser les données sensibles.

# COMMUNICATION





Les missions du service communication visent principalement trois objectifs :

- Informer les administrés sur les prestations et les événements organisés par le SIVoM dans ses divers domaines de compétences
- Accompagner le développement des services, en étroite collaboration avec eux
- Promouvoir les actions du SIVOM

Toutes les créations graphiques et les mises en pages sont réalisées par le service communication. De même, la grande majorité des documents produits sont imprimés en interne.

Placée sous l'autorité du responsable de service, l'équipe est constituée, d'une journaliste en charge de la partie rédactionnelle (remise à disposition de la Mairie de Saint-André pour 40 %), d'une infographe (remise à disposition de la Mairie de Saint-André pour 40 %) et d'un assistant de communication en charge de la reprographie et de l'affichage (sur la moitié de son temps de travail).

Chaque agent a des missions et une expertise spécifique mais travaille en équipe sur la plupart des dossiers.

Ces dernières années, la communication a évolué et le volet numérique s'est développé. Mais le « papier » reste très présent.

---

*En 2019, le budget du service s'établissait à 101 591 €, dont 72 % sont consacrés aux salaires et charges de personnel. Ce budget représente 0,62 % du budget de fonctionnement total du SIVoM.*

---

## I // Les sites Internet

Le SIVoM dispose depuis 2007 d'un site Internet : [www.sivomvaldebanquiere.fr](http://www.sivomvaldebanquiere.fr)

Ce site web est un précieux vecteur d'information à destination des administrés du territoire.

Une nouvelle version, plus claire, plus simple et en phase avec les nouvelles technologies du web, a été mise en ligne en juillet 2017.

Selon les statistiques de notre hébergeur (IONOS), en 2019, le site Internet du SIVoM a reçu 54.961 visites, soit une moyenne de 4580 visiteurs par mois.



Ce site Internet est compatible avec tous les écrans et les navigateurs, y compris les smartphones.

Depuis juin 2015, le centre de formation du SIVoM a également son site web : [www.intervalformation.fr](http://www.intervalformation.fr). En 2019, un travail a été mené avec le Pôle social – Formation pour mettre à jour, rajeunir et moderniser ce site Internet.

Le SIVOM dispose également d'une Chaîne Youtube qui lui permet de partager des vidéos (reportage tv, cours de sport en ligne, etc.)

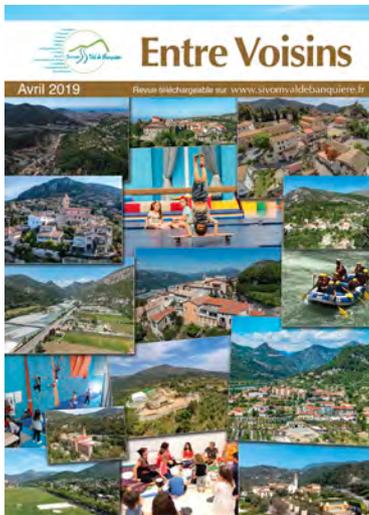
## II / Les pages Facebook

Dans sa démarche de transformation numérique, le SIVoM Val de Banquière a créé sa page Facebook. Lancé en septembre 2017, ce nouvel outil permet la diffusion des informations du Syndicat au plus grand nombre. Il était logique pour le SIVoM Val de Banquière de figurer sur ce réseau social devenu incontournable. Cette page Facebook est publique, il n'est donc pas nécessaire de posséder un compte Facebook pour y accéder, cependant pour toute interaction (« j'aime », partage et/ou commentaire), il faudra être inscrit ou s'inscrire sur ce réseau social. Pour être au courant des dernières informations concernant le SIVoM, il suffit de liker la page. Fin 2019, la page approchait les 900 abonnés et certaines publications atteignent plusieurs milliers de vues. Le record étant de 8812 vues.

Sur cette page, un Groupe « Les activités sportives du SIVOM » a également été créé. Ce groupe est « fermé », c'est à dire qu'il est réservé aux adhérents des activités sportives. Ce groupe compte 512 membres.

À cela s'ajoute la page d'Inter'Val Formation.





### III/ Le magazine Entre Voisins

En mars 2019, un numéro a été publié et imprimé à 17 000 exemplaires. La distribution s'est faite en boîtes aux lettres et via les structures intercommunales du territoire.

C'est la publication de référence du SIVoM Val de Banquière, elle informe les élus et les administrés des actions menées par le Syndicat dans ses domaines d'intervention. Le coût de la parution d'un numéro d'« Entre voisins » comprend : les frais d'impression et les frais de distribution. La distribution est assurée par AM Distribution pour Falicon, Saint-André et La Trinité, et par La Poste pour les autres communes.

Le numéro de mars 2019 comptait 20 pages dont 7 consacrées à un dossier spécial « emploi et formation ».

### IV/ Le Guide des services

Ce guide pratique est le fruit d'un travail collectif et concerté. Il a été financé par la publicité. Édité en 2017. Une réédition mise à jour est envisagée.

Il répond aux questions pratiques et guide les administrés dans leurs démarches afin de leur permettre de bénéficier pleinement des services que le SIVoM met en œuvre pour rendre la vie plus agréable aux habitants de tous âges.



### IV/ La Newsletter

La Newsletter - ou lettre d'information électronique – est un outil de communication efficace. Elle est diffusée à environ 3000 abonnés. Elle est composée de 5 à 6 sujets d'actualité (inscriptions aux séjours, dates importantes, nouvelles prestations, budget, offres d'emploi...).

Pour recevoir la lettre électronique, il suffit de s'inscrire sur le site internet. Toutefois, pour ceux qui ne sont pas inscrits, tous les articles sont accessibles dans la rubrique « Actualités » du site internet [www.sivomvaldebanquiere.fr](http://www.sivomvaldebanquiere.fr)

Les destinataires ont la possibilité de se désinscrire à tout moment en cliquant sur le message qui figure en bas de la Newsletter.



## VI / Les publications dans le mensuel gratuit Vie Villages

Le Mensuel gratuit Vie Villages, repris en 2016 par Thierry Buchet, ex rédacteur en chef de Nice Matin, est distribué à 12 500 exemplaires sur 30 communes (les 28 du Canton de Levens + Saint-André de la Roche et La Trinité).

Le SIVoM Val de Banquière y figure chaque mois, sur une ou plusieurs pages, depuis octobre 2016.

C'est un média qui, pour un coût relativement faible (100€/page), donne aux actions du Syndicat une visibilité sur l'ensemble de son territoire et même au-delà.

Ces publications nous permettent de revenir plus en détails sur les actions elles-mêmes, d'annoncer l'ouverture de nouveaux services et de diffuser largement et dans des délais assez courts, tous types d'informations (inscriptions aux séjours, retours sur certaines manifestations ou vacances, annonce d'offres d'emplois ou de formations...)



**JUSQU'AU 14 JUIN :  
PRÉ-INSCRIPTIONS  
SÉJOURS ET MINI-SÉJOURS  
AUPRÈS DE VOTRE COMMUNE DE RÉSIDENCE**

**MA 1ÈRE COLO 5-6 ANS  
À PEÏRA CAVA**  
\* Apparent - Castagnères - Falizon - La Trinité - Levens - Saint-André de la Roche - Saint-Martin-du-Var

**MINI-SÉJOURS  
"LES APPRENTIS AVENTURIERS"  
À PEÏRA CAVA**  
\* Apparent - Castagnères - Colomars - Falizon - La Trinité - Levens - Saint-André de la Roche - Saint-Blaise - Saint-Martin-du-Var - Saunettes-Levens

**SÉJOUR 6-11 ANS  
À SAINT-AUBAN**  
\* Castagnères - Falizon - La Trinité - Saint-André de la Roche - Saint-Martin-du-Var

**SÉJOUR 11-13 ANS  
À FUGERET**  
\* Castagnères - Colomars - Falizon - La Roque-sur-Val - La Trinité - Levens - Saint-André de la Roche - Saint-Martin-du-Var

**SÉJOUR 14-17 ANS  
À CALVI (CORSE)**  
\* Castagnères - Colomars - Falizon - La Roque-sur-Val - La Trinité - Levens - Saint-André de la Roche - Saint-Martin-du-Var

**RENSEIGNEMENTS  
AU 06 27 88 64 87**

**+ D'INFOS SUR WWW.SVDB.FR  
ET FACEBOOK  
@SIVOMVALDEBANQUIERE**

**\* EN FONCTION DES PLACES  
RÉSERVÉES PAR LES COMMUNES  
ADHÉRENTES AU  
SIVOM VAL DE BANQUIÈRE**

**Parcours  
Prendre Soins de Soi  
au quotidien**

**4 ateliers animés  
par des professionnels  
spécialisés**

- Préserver votre santé
- Préserver votre dos
- Préserver votre équilibre
- Le bon usage des médicaments

**Accessible à tous dès 60 ans**  
Entièrement financé par l'Assurance Maladie

**Inscriptions :**  
**Colomars : 04 93 37 82 42**  
**Saint-Martin-du-Var  
04 97 27 59 27**

**MARDIS 12, 19, 26  
NOVEMBRE  
ET 3 DÉCEMBRE 2019  
DE 14H À 16H**  
Maison de Services au Public  
1 Place de la Madone  
06670 Colomars

**VENDREDIS 8, 15, 22, 29  
NOVEMBRE 2019  
DE 14H À 16H**  
Espace Social et Formation  
15 avenue Pasteur  
06670 Saint-Martin-du-Var

Conférence des financeurs

### Le Sivom Val-de-Banquière a voté son budget



Le budget de fonctionnement du Sivom Val-de-Banquière s'élève à 16 427 893 €. (08)

Le comité du Sivom Val-de-Banquière s'est réuni autour de son président, Honoré Colomars, avec un vote budgétaire qui occupait une large place. Le budget justement, c'est Jean-Jacques Carlin, vice-président délégué aux finances, qui l'a présenté : « Le budget global du syndicat est composé de près de soixante-dix budgets spécifiques, répartis en dix comptabilités d'exploitation fine et précise répondant au fonctionnement de chacune des com-

munes présentées par Georges Reverte, vice-président délégué aux marchés et travaux, s'élève à 16 427 893 euros. Une somme qui s'ajoute au montant des équipements restant à réaliser et qui se monte à 16 millions d'euros. Parmi les nouvelles opérations et rajouts de crédits annoncés lors de cette séance, on note le parking (du groupe scolaire) de Falizon, les études pour la rénovation de l'église de Saint-Martin-du-Var, divers équi-

## VI / Articles Nice Matin

Le service communication collabore avec Nice Matin pour la diffusion d'informations transversales qui ne peuvent pas être traités par le correspondant d'une commune en particulier.

Il travaille également en lien direct avec les correspondants Nice Matin des communes membres afin de s'assurer de la couverture des événements.

Bien que certains articles ou brèves puissent être publiés sous la tête « Val de Banquière » la plupart le sont sous la tête de la commune concernée.

# Quelques chiffres 2019

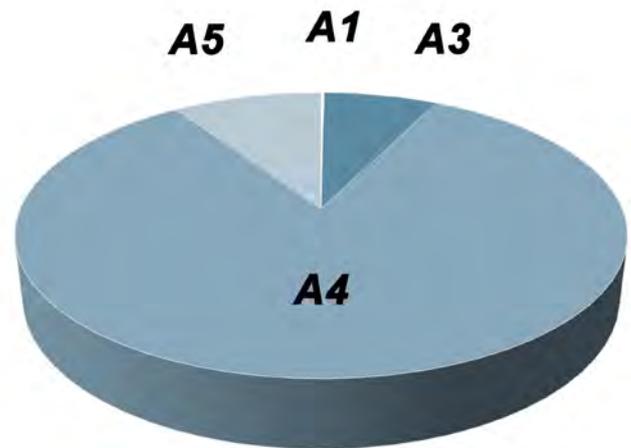
**CRÉATIONS GRAPHIQUES**  
plus de 300

**VISITES SUR SVDB.FR**  
plus de 54 961 (données ionos)

**PUBLICATIONS SUR FACEBOOK**  
plus de 280

**NOMBRES DE PERSONNES TOUCHÉES PAR  
LA MEILLEURE PUBLICATION FACEBOOK**  
8812

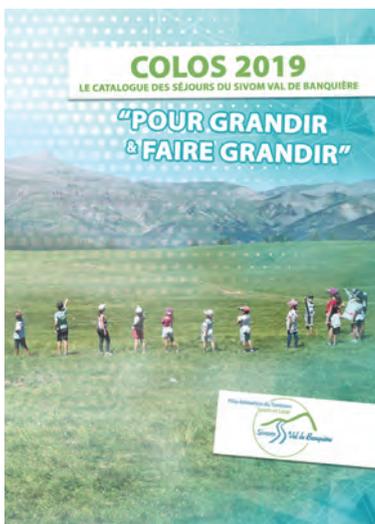
**IMPRESSIONS**



## VII/ Affiches, flyers, cartons d'invitation, programmes d'activités, dépliants, brochures...



- Pour accompagner la mise en place d'un service, expliquer son fonctionnement ou encore annoncer l'organisation d'un événement, tout au long de l'année, des affiches, dépliants, brochures ou cartons d'invitation sont réalisés. Imprimés la plupart du temps en interne par le service Communication, ces documents sont diffusés sur le territoire du Syndicat via les mairies, les crèches, les services concernés, en boîtes aux lettres, ou chez les commerçants...
- Chaque année, le service communication produit plusieurs centaines de nouveaux documents de communication et réalise environ 150 000 impressions.
- (256 créations graphiques en 2016 pour 56 000 exemplaires imprimés - 345 nouveaux documents en 2018 et 143 000 impressions).





Exemples de documents de communication élaborés et imprimés en interne :

- Affiche des rencontres parents-professionnelles du Service Petite Enfance
- Affiches/flyers des programmes et inscriptions aux Accueils de Loisirs et MDJ
- Affiches pour tous les séjours enfance et jeunesse
- Cartons d'invitation et cartes de visite
- Plaquettes et dépliants d'information pour les différents services (activités sportives, LAEP, EVS...)





## Une psychologue pour la Petite Enfance

Un doudou, à quoi ça peut servir ?  
Pourquoi a-t-il du mal à s'endormir ?  
Comment me faire obéir ?  
Pourquoi ne prête-t-il pas ses jouets ?  
Est-il hyperactif ?...



## Travaux externalisés en 2019 :

- Plaques Signalétiques EVS (x 2)
- Magazine Entre Voisins
- Diverses cartes de visite
- Enseigne MDJ La Trinité
- Plaque Signalétique Service enfance La Trinité
- Plaque Signalétique Bureau animation jeunesse SADLR
- Campagne de communication Gaspillage alimentaire
- Livrets Sport santé
- Chemises à rabat Sport santé
- Pochettes RAM
- Habillage véhicule réfrigéré BAT
- Dépliants 3 volets Psychologue petite enfance
- Cahiers de suivi maintien à domicile



### CRÈCHE - LAEP

*"La Grenouillère"*

Tél : 04 97 00 07 40  
Mail : creche.standre@svdb.fr

HORAIRES DE LA CRÈCHE : LUNDI-VENDREDI DE 7H30 À 18H30



### LUDOTHÈQUE

Tél : 04 97 00 07 42  
Mail : ludosa@svdb.fr

HORAIRES : LES MARDIS DE 9 H À 12 H

33 Boulevard du 8 mai 1945

www.svdb.fr  
Sivom Val de Banquière  
21, Boulevard du 8 mai 1945  
06720 Saint-André de la Roche  
Tel : 04 92 00 50 50

Secrétariat du Pôle animation du Territoire  
87 Quai de la Banquière  
06730 Saint-André de la Roche  
Tél : 04 93 27 72 80

Palais des sports de La Trinité  
rue Jean Miché, 06340 La Trinité  
Tél : 04 92 00 72 90

Mon Kit de Suivi Sport Santé Senior  
SIVOM Val de Banquière

Mon livret de suivi

PARCOURS MEDICO-SPORTIF INDIVIDUALISÉ

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Année : \_\_\_\_\_

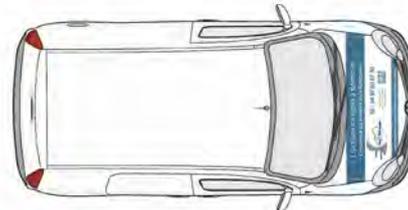
Proposé par le Sivom Val de Banquière

Exemple d'exercices d'éirements

1 - Moline : Main contre un mur. Faire une grande fente, le dos droit, le talon de la jambe de derrière reste au sol.

2 - Quadriceps : Une main contre le mur, tenir sa cheville pour pousser la jambe vers le haut. Garder les jambes parallèles. En cas de difficulté, utiliser un élastique ou un foulard pour tenir le pied.

Rena\_451 | Copyright by creativ collection Verlag GmbH, Germany | www.ovvision.de  
Renault Kangoo Rapid, Heckfluegeltuer, 1 Schiebet. (2013)  
1:30 L: 4.213 B: 1.829 H: 1.810 Ft: 2.697



Maison des Jeunes 11/17 ans de Saint-André de la Roche

#LA CASA#

Infos : 06 28 70 46 20  
ou 04 93 54 01 17

www.sivomvaldebanquiere.fr

Pôle Animation du Territoire Service Jeunesse

# BUDGET



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DU SIVOM  
DU VENDREDI 21 FEVRIER 2020**

**FINANCES  
N°I.1-II/2020**

**NOMBRE**

de membres en exercice : 24

de présents ou représentés : 14

de votants : 18

**OBJET :  
Compte Administratif 2019**

Nota, le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte du siège du syndicat 16 MARS 2020

Que les convocations du SIVOM ont été faites le 14 FEVRIER 2020.

**LE PRESIDENT,**

  
**H. COLOMAS**

Le vingt et un février deux mille vingt à dix-huit heure trente, le Comité du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Val de Banquière s'est réuni à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Président le quatorze février deux mille vingt.

**Etaient présents :**

Mesdames, Isabelle MARTELLO, Marie-Alice HIVET,

Messieurs, Jean-Jacques CARLIN, Maurice GOLETTA, Joël LECOQ, Pierre VITALE, Jacques GHIRLANDA, EINAUDI Antoine, Gérard ANDRAU, Jacques MURRIS, Michel RAYMOND, PAUL Hervé, FERRETTI Alexandre, BONSIGNORE Pascal.

**Etaient représentés :**

Monsieur Robert AGOSTINI par Monsieur Jean Jacques CARLIN  
Madame Paule BECQUAERT par Monsieur Pierre VITALE  
Madame Sophie BERRETTONI par Madame Isabelle MARTELLO  
Monsieur REVERTE par Monsieur PAUL Hervé

**Etaient excusés :**

Madame BECQUAERT Paule  
Monsieur François BESSET  
Monsieur Alain FRERE  
Monsieur Georges REVERTE  
Monsieur AGOSTINI Robert  
Madame BERRETTONI Sophie  
Monsieur Honoré COLOMAS  
Madame Isabelle BRES

**Etaient absents :**

-Alexandra TEUS  
-Lydia PETRIN

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur Hervé PAUL est élu Président, préside la séance.

Il constate que le quorum est atteint car plus de la moitié des membres sont présents, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame MARTELLO est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20200221-11II2020-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2020

Affichage : 30/04/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



Vous avez tous reçu avec la convocation à la présente séance, les vues d'ensemble des sections de fonctionnement et d'investissement du compte administratif 2019.

Le logiciel Finances de nos administrations a évolué vers une nouvelle version qui a occasionné quelques retards et perturbations dans la présentation des documents (les restes à réaliser doivent notamment être consolidés).

Je vais tout d'abord vous commenter, les résultats de la **SECTION DE FONCTIONNEMENT** :

**LES DEPENSES s'élèvent à 15 573 704.26 €**

Elles comprennent :

15 410 594.03 € de mandats émis  
71 465.36 € de charges rattachées aux intérêts courus non échus  
91 644.87 € de dépenses d'ordre liées aux dotations pour amortissements,

**pour 16 427 893.15 € de crédits ouverts. Il est à noter que le pourcentage de réalisation est de 94.8 %.**

L'analyse par chapitre des dépenses, nous permet de constater pour :

**Le Chapitre 011 : charges à caractère général :**

Crédits ouverts 2 393 107.43 €  
mandats émis 2 253 909.34 €  
**soit un pourcentage de réalisation de quasi 94%.**

**Le Chapitre 012 : charges de personnel :**

Crédits ouverts 11 666 380.72 €  
pour 11 410 137.11 €  
de dépenses réelles **soit un pourcentage de réalisation de 97.8 %.**

**Le Chapitre 65 : autres charges de gestion courante :**

Crédits ouverts 1 745 430 €  
pour 1 630 868.56 €  
de dépenses réelles **soit un pourcentage de réalisation de 93.44%.**

Ce poste budgétaire est principalement constitué par les flux budgétaires (mises à disposition de biens et de personnel, versements des prestations caf) entre



collectivités mutualisées mais aussi entre le sivom et les communes adhérentes. La différence provient cette année d'un reversement moins important que prévu aux communes sur la prestation de service enfance jeunesse (moins 113 k€) servie par la caisse d'allocations familiales.

### Le Chapitre 66 : charges financières :

Crédits ouverts 195 875 €  
pour 178 334.35 € (mandats émis et  
charges rattachées) de réalisation **soit un pourcentage de réalisation de 91%**.

Cet écart s'explique par :

- des frais de ligne de trésorerie prévus mais non réalisés (recherche permanente d'une trésorerie 0) ;
- des emprunts courts terme prévus mais non réalisés (recherche permanente d'une trésorerie 0) ;
- des prêts prévus sur l'année mais dont les annuités impacteront au final 2020

### Le Chapitre 67 : charges exceptionnelles :

Crédits ouverts 327 100 €  
pour 8 810.03 €  
de dépenses réelles soit un **pourcentage de réalisation de 2.69 %**.

Ce compte est à analyser conjointement avec le compte 77 qui couvre les recettes exceptionnelles.

Elles couvrent les dépenses liées aux contentieux. Il avait été prévu :

-100 k€ de dépenses exceptionnelles (à rapprocher des recettes exceptionnelles prévues) pour 8 810.03 € au réel

-144 k€ de dépenses pour annuler deux anciens titres de la métropole liés aux transferts de compétences et aux mandats de gestion provisoire du Sivom (2002 et 2009) ; à prévoir de nouveau sur 2020. Un rendez-vous financier avec la métropole sera programmé afin d'étudier toutes les écritures restées en instance

-54 k€ de provision pour les subventions du fond social européen titrées et contestées (dossier en cours)

-30 k€ de factures cnacl liées aux validations de service (dépenses qui passent au final en chapitre 12 dépenses personnel) ; au réel 3200 € mais nous avons de

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20200221-11112020-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2020

Affichage : 30/04/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



nombreux dossiers en cours qu'il convient de régulariser (en parallèle de l'accord des agents)

### **Le Chapitre 042 : opération d'ordre :**

Crédits ouverts 100 000 €  
pour 91 644.87 €  
de dépenses réelles soit **un pourcentage de réalisation de 91.64%**.

Ces dépenses correspondent à l'amortissement obligatoire des éléments constitutifs du patrimoine du Sivom (véhicules, matériel électro-ménager, matériel éducatif...). Elles se retrouvent en recettes d'investissement.

**LES RECETTES s'élèvent à 15 548 377.31 €**  
**pour 15 899 594.6 €**  
**de prévision soit un pourcentage de réalisation de 97.79 %.**

Le détail par chapitre est le suivant :

### **Chapitre 013 : atténuation des charges**

Crédits ouverts 128 610.8 €  
pour 242 708.05 €  
de recettes réelles soit **un pourcentage de réalisation de 188.72 %.**

Cela correspond aux remboursements des maladies et arrêts de travail liés au personnel, par nature aléatoires excepté pour les situations connus d'avance.

Tout d'abord nous avons eu de nombreux dossiers qui se sont débloqués cette année (remboursements de notre ancien assureur pour des agents pour lesquels nous avons maintenu le salaire).

Le Sivom a eu sur 2019 un contrat d'assurance du personnel beaucoup plus favorable (conditions et modalités de prise en charge par notre assureur). La cellule spécifique mise en place au sein du service ressources humaines, du fait des enjeux et de la complexité des dossiers, a permis d'optimiser la gestion de ces dossiers sensibles.

Reste un contentieux avec notre assureur 2019 qui a déposé le bilan et donc il conviendra, par prudence sur le budget 2020, de prévoir d'annuler un titre constaté sur ce budget 2019 de 31 k€.

### **Chapitre 070 : Produits des services, domaine et ventes**

Crédits ouverts 2 144 599 €  
pour 2 189 367.41 €  
de recettes réelles soit **un pourcentage de réalisation de 102%.**

Plus de 87 k€ de mise à disposition prévus en chapitre 74 sont passés sur ce budget.



### Chapitre 73 : Impôts et taxes

Crédits ouverts 5 370 420 €  
pour 5 395 088 €  
de recettes réelles **soit un pourcentage de réalisation de 100.46%**.

La différence s'explique par les rôles supplémentaires et complémentaires versés au syndicat liés à l'évolution des bases d'imposition.

### Chapitre 74 : Dotations et participations

Crédits ouverts 7 939 367.29 €  
pour 7 454 179.45 €  
de recettes réelles **soit un pourcentage de réalisation de 94%**.

Cette différence provient essentiellement de :

- du montant de psej moins important (prestation de service enfance jeunesse) versé par la caf pour les communes (113 k€, en lien avec le chapitre 65)
- de la constatation des mises à disposition au chapitre 70 (87 k€)
- de recettes moins importantes que prévues du département sur les secteurs social et formation (pour le secteur social -120 k€ (moins d'activité que prévue) et pour le secteur formation (-130 k€) les sources de financements ont été différentes)
- de la constatation au chapitre 76 des participations des communes pour 43 k€ alors que ce montant a été prévu au chapitre 74 (remboursement intérêts de la dette)

### Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Crédits ouverts 216 597.51 €  
pour 215 551.21 €  
de recettes réelles **soit un pourcentage de réalisation de 99.52%**.

### Chapitre 76 : produits financiers

Crédits ouverts 0 €  
pour 43 050.45 €  
constatation du remboursement par les communes des intérêts de la dette (somme budgétisée au chapitre 74)

### Chapitre 77 : Produits exceptionnels

Crédits ouverts 100 000 €  
pour 8 432.74 €  
de recettes réelles **soit un pourcentage de réalisation de 8.43%**.

Remboursements liés aux contentieux, donc aléatoires en temporalité et montants. A rattacher à l'analyse du compte 67 en dépenses.

Accusé de réception

006-240600403-20200221-1112020-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet. 30/04/2020

Affichage : 30/04/2020

Pour l'autorité compétente par délégation





**LES RECETTES d'un montant de****4 008 445.06 €**

se décomposent comme suit :

**Chapitre 13 (subventions d'investissements)** **393 241.26 €** de subventions versées pour les travaux et acquisitions d'équipement liés au patrimoine du syndicat (principalement subventions pour l'acquisition de la « Galipette » à la Trinité de la caisse d'Allocations familiales 206 k€ et du conseil départemental 144 k€)

**Chapitre 16 (emprunts et dettes assimilées)** **2 118 000 €** d'emprunts réalisés pour la réalisation des opérations **délégées** par les communes mais aussi pour le compte des opérations propres au Sivom dont principalement des emprunts :

**long terme** (15 ans). Un emprunt à taux fixe, 2 098 k€ à 0.52 % (dont 1 076 k€ pour les acquisitions patrimoniales sur la Trinité pour le centre de formation et 1 022 k€ pour des opérations en maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de Tourrette-Levens, Aspremont et la Trinité) auprès du Crédit Agricole

Les 20 k€ restant étant une écriture de régularisation d'un emprunt caf pour la micro-crèche d'Aspremont.

**Chapitre 10 (dotations)** **9 917 €** de fcvt

**Chapitre 1068 (affectation du résultat 2018)** **180 000 €**

**Chapitre 27 (autres immobilisations financières)** **758 629.16 €** de remboursements et de régularisation du capital de la dette par les communes des emprunts contractés par le Sivom pour leur compte

**chapitre 45**

**457 012.77 €** de subventions perçues de la part de diverses collectivités (Etat, Conseil Départemental, CAF, Région, communes) et participations des communes relatives aux opérations sous mandats

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20200221-1112020-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet de l'arrêté d'amortissement

Affichage : 30/04/2020

Pour l'autorité compétente par délégation

**91 644.87 €**

En ce qui concerne l'excédent global de clôture de l'exercice 2019 section d'investissement :

- l'excédent d'investissement reporté de 2018 est de 583 862.24 €
- pour 2019, la section d'investissement affiche un déficit de 46 117.37 €

L'excédent global de clôture de l'exercice 2019 section d'investissement s'élève donc à 537 744.87 €

Ainsi l'excédent global de clôture de l'exercice 2019 toutes sections confondues s'élève à 2 060 584.07 €.

Avez-vous des questions ?

Il vous est donc proposé de valider les montants suivants :

Section de fonctionnement :

Dépenses	15 573 704.26 €
Recettes	15 548 377.31 €
Déficit 2019	25 326.95 €
Excédent de fonctionnement 2018	1 548 166.15 €
Excédent global de fonctionnement 2019	1 522 839.2 €
Dont	106 000 €
Seront affectés à la section d'investissement	
Dont	1 416 839.2 €
Seront reportés sur la section de fonctionnement au budget primitif 2020	

Section d'investissement

Dépenses	4 054 562.43 €
Recettes	4 008 445.06 €
Excédent d'investissement 2018 reporté	583 862.24 €
Excédent d'investissement 2019	537 744.87 €

L'excédent de clôture 2019 toutes sections confondues s'élève à 2 060 584.07 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20200221-11II2020-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 30/04/2020

Affichage : 30/04/2020

Pour l'autorité compétente

**Sur l'exposé de Monsieur PAUL, et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité :**



Section de fonctionnement :

<b>Dépenses</b>	<b>15 573 704.26 €</b>
<b>Recettes</b>	<b>15 548 377.31 €</b>
<b>Déficit 2019</b>	<b>25 326.95 €</b>
<b>Excédent de fonctionnement 2018</b>	<b>1 548 166.15 €</b>
<b>Excédent global de fonctionnement 2019</b>	<b>1 522 839.2 €</b>
<b>Dont</b>	<b>106 000 €</b>
<b>Seront affectés à la section d'investissement</b>	
<b>Dont</b>	<b>1 416 839.2 €</b>
<b>Seront reportés sur la section de fonctionnement au budget primitif 2020</b>	

### Section d'investissement

<b>Dépenses</b>	<b>4 054 562.43 €</b>
<b>Recettes</b>	<b>4 008 445.06 €</b>
<b>Excédent d'investissement 2018 reporté</b>	<b>583 862.24 €</b>
<b>Excédent d'investissement 2019</b>	<b>537 744.87 €</b>

**L'excédent de clôture 2019 toutes sections confondues s'élève à**  
**2 060 584.07 €**

Fait à Saint-André, les jours, mois et an que susdits.

**LE PRESIDENT,**



**H. COLOMAS**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20200221-1112020-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2020

Affichage : 30/04/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20200221-1112020-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2020

Affichage : 30/04/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
A VOCATION MULTIPLE DU  
VAL DE BANQUIERE  
Hôtel de Ville  
21 boulevard du 8 mai 1945  
06730 SAINT-ANDRE DE LA  
ROCHE**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DU SIVOM  
DU VENDREDI 21 FEVRIER 2020**

**FINANCES  
N°I.2-II/2020**

**NOMBRE**

de membres en exercice : 24

de présents ou représentés : 14

de votants : 18

**OBJET :  
COMPTE DE GESTION 2019**

Nota, le Président certifie que le  
compte rendu de cette délibération  
a été affiché à la porte du siège du syndicat  
16 MARS 2020

Que les convocations du SIVOM ont  
été faites le 14 FEVRIER 2020.

**LE PRESIDENT,**

  
**H. COLOMAS**

Le vingt et un février deux mille vingt à dix-huit heure trente, le Comité du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Val de Banquière s'est réuni à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Président le quatorze février deux mille vingt.

**Etaient présents :**

Mesdames, Isabelle MARTELLO, Marie-Alice HIVET,

Messieurs, Jean-Jacques CARLIN, Maurice GOLETTA, Joël LECOQ, Pierre VITALE, Jacques GHIRLANDA, EINAUDI Antoine, Gérard ANDRAU, Jacques MURRIS, Michel RAYMOND, PAUL Hervé, FERRETTI Alexandre, BONSIGNORE Pascal.

**Etaient représentés :**

Monsieur Robert AGOSTINI par Monsieur Jean Jacques CARLIN  
Madame Paule BECQUAERT par Monsieur Pierre VITALE  
Madame Sophie BERRETTONI par Madame Isabelle MARTELLO  
Monsieur REVERTE par Monsieur PAUL Hervé

**Etaient excusés :**

Madame BECQUAERT Paule  
Monsieur François BESSET  
Monsieur Alain FRERE  
Monsieur Georges REVERTE  
Monsieur AGOSTINI Robert  
Madame BERRETTONI Sophie  
Monsieur Honoré COLOMAS  
Madame Isabelle BRES

**Etaient absents :**

-Alexandra TEUS  
-Lydia PETRIN

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur Hervé PAUL est élu Président, préside la séance.

Il constate que le quorum est atteint car plus de la moitié des membres sont présents, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame MARTELLO est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20200221-I2II2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2020

Affichage : 30/04/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



Le compte de gestion établi par Madame le Receveur atteste de la conformité des comptes du receveur par rapport au compte administratif dressé par l'ordonnateur.

Il vous est proposé d'approuver le compte de gestion délivré par Madame le Receveur et Trésorière de Levens et d'autoriser Monsieur le Président à le signer électroniquement.

**Où l'exposé de Monsieur PAUL et après en avoir délibéré, les membres du Comité du Sivom décident à l'unanimité :**

- **d'approuver le compte de gestion délivré par Madame le Receveur et Trésorière de Levens**
- **d'autoriser Monsieur le Président à le signer électroniquement.**

Fait à Saint-André, les jours, mois et an que susdits.

**LE PRESIDENT,**



**H. COLOMAS**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20200221-12112020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2020

Affichage : 30/04/2020

Pour l'autorité compétente par délégation

